



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024



Sommaire



1

PRÉSENTATION
DU GROUPE



2

FAITS MARQUANTS
ET RÉALISATIONS



3

RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉ 2024



4

RAPPORT DE
GESTION 2024



5

ÉTATS FINANCIERS
SOCIAUX 2024



6

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2024



7

RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES



8

RAPPORT
ESG 2024



01 | PRÉSENTATION DU GROUPE

- PROFIL DU GROUPE
- CHIFFRES CLÉS
- STRUCTURE ACTIONNAIRE
- PRÉSENCE DU GROUPE

UNIMER, LE MEILLEUR DE LA MER

Depuis plusieurs décennies, Unimer Group s'impose comme un acteur incontournable des produits de la mer. Filiale du Groupe agro-industriel Sanam Agro, il puise son expertise de la fusion de conserveries historiques, datant du 19^{ème} siècle, spécialisées dans la conserve des poissons pélagiques, notamment la sardine et l'anchois.



Avec un réseau de distribution dynamique à l'échelle mondiale et des bureaux de commercialisation stratégiquement implantés aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, à Monaco et en Espagne, Unimer Group réalise plus de 95 % de son activité à l'export.



Le Groupe s'appuie sur un portefeuille de marques propres historiques, reconnues sur leurs marchés respectifs. Ses marques emblématiques – Titus, La Monégasque, Princesse, Vanelli, Madrigal, Belmonte Gourmet, entre autres – bénéficient d'une forte notoriété à l'international, avec un positionnement stratégique dans différentes régions. Parallèlement, Unimer est un partenaire de choix pour les marques de distributeurs, collaborant avec de nombreux acteurs internationaux.

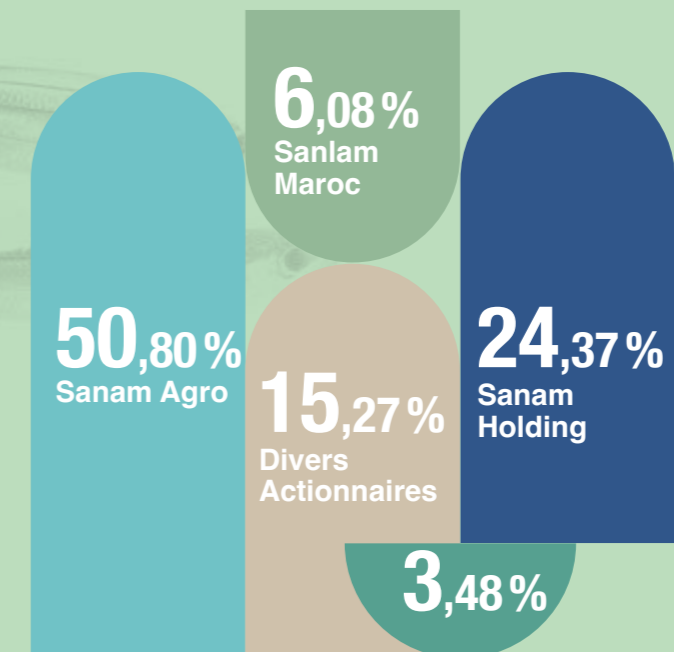
Fort de son savoir-faire et de son expertise industrielle, Unimer a progressivement diversifié ses activités vers la pêche hauturière, la production de farine et d'huile de poisson, l'aquaculture, les conserves végétales (fruits et légumes) et les produits surgelés, développant ainsi de fortes synergies commerciales.

Leader marocain des conserves et semi-conserves, Unimer mobilise plus de 6 000 collaborateurs et place l'innovation au cœur de son développement pour renforcer ses marques et fidéliser ses consommateurs. Le Groupe poursuit une stratégie ambitieuse visant à élargir ses marchés et à conquérir de nouveaux partenaires, tout en restant fidèle à ses engagements en matière de qualité, de durabilité et de responsabilité sociétale.

CHIFFRES CLÉS



STRUCTURE ACTIONNARIALE



(Données au 31 Décembre 2024)

NOTRE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

25 FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION DONT 6 À L'ÉTRANGER



Siège social d'Unimer Group



58 Pays Clients



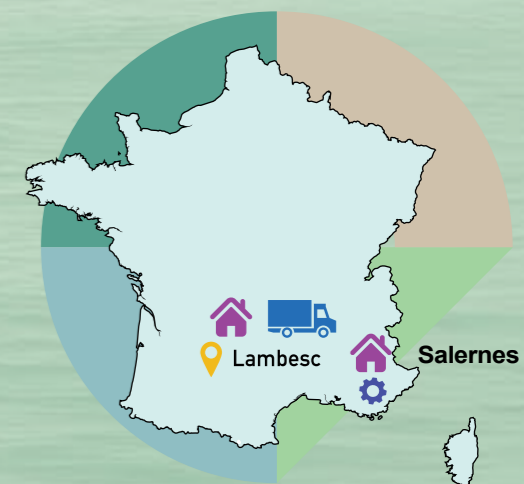
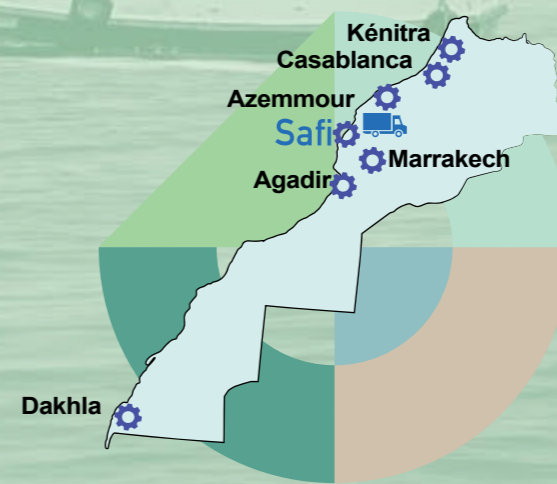
20 sites de production



2 plateformes logistiques



6 sociétés commerciales à l'étranger



02

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS

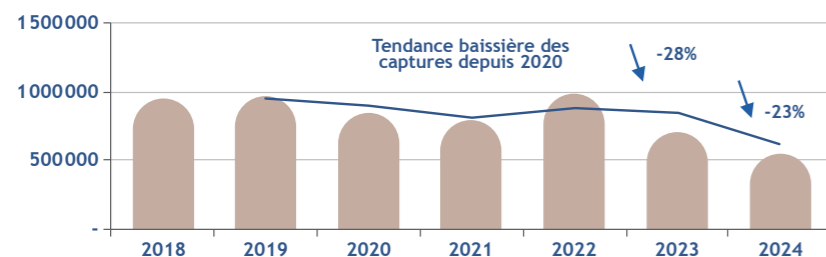


- FAITS MARQUANTS
- PRINCIPALES RÉALISATIONS
- COMMUNIQUÉS DE PRESSE

FAITS MARQUANTS 2024

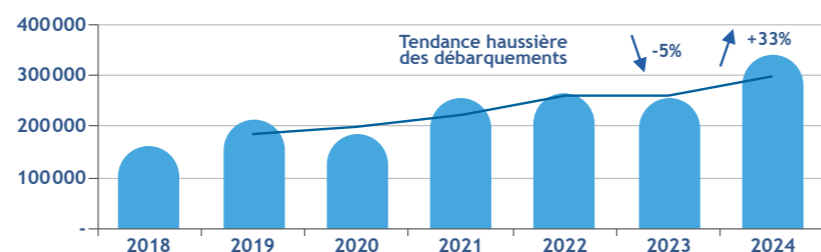
CONTEXTE NATIONAL PÊCHE

Sardines



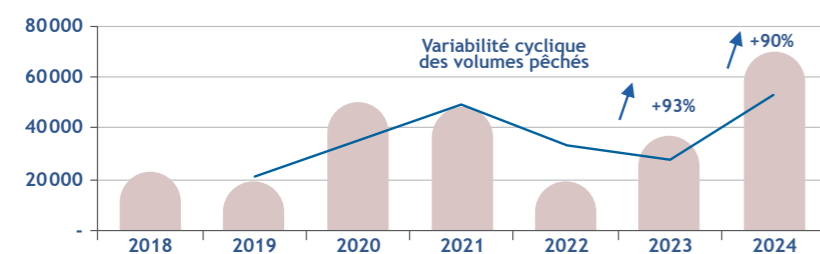
Baisse importante de **-23 %** des débarquements des **Sardines** en 2024 pour la 2^{ème} année consécutive, soit une baisse de **-45 %** par rapport à 2022. Les campagnes de pêche ont été **irrégulières**, avec des volumes faibles, marquées par une qualité **hétérogène** et une forte **spéculation** induisant une **inflation des Prix**.

Maquereaux



Une croissance continue des débarquements du **Maquereau** avec une tendance moyenne haussière des volumes sur les dernières années et une stabilité relative des prix. **Les volumes pêchés** en 2024 dépassent les 300 000 Tonnes pour la 1^{ère} fois depuis 10 ans.

Anchois



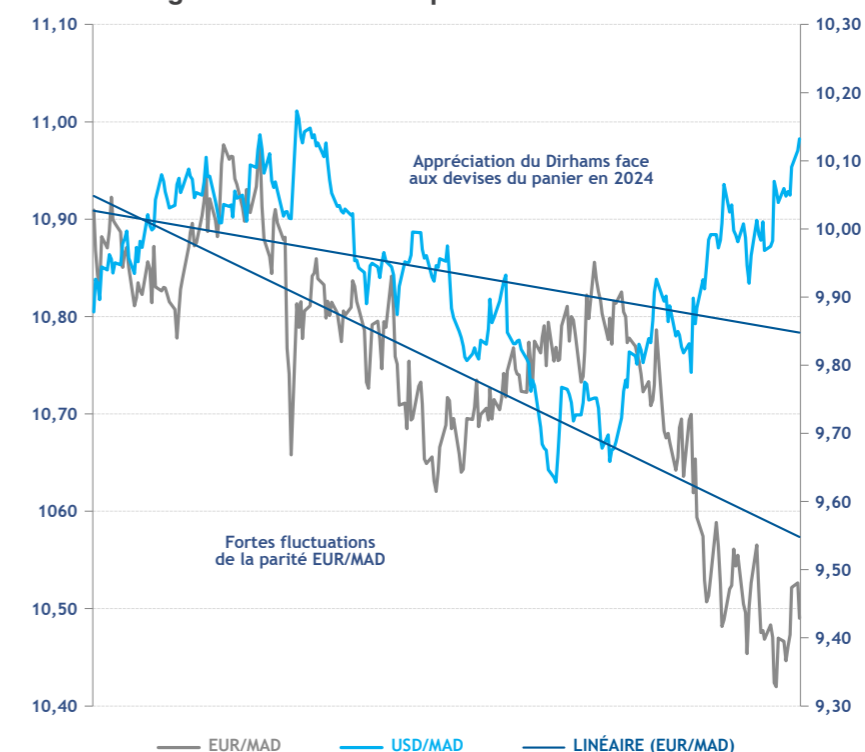
Une bonne campagne de pêche des **Anchois** durant toute l'année 2024 avec des débarquements en progression de **+90 %** par rapport à 2023, et une **déflation des prix**. **Les volumes pêchés** en 2024 avoisinent les 70 000 Tonnes, un record depuis plus d'une décennie.



(Données en Tonnes - ONP)

CONTEXTE CHANGE 2024

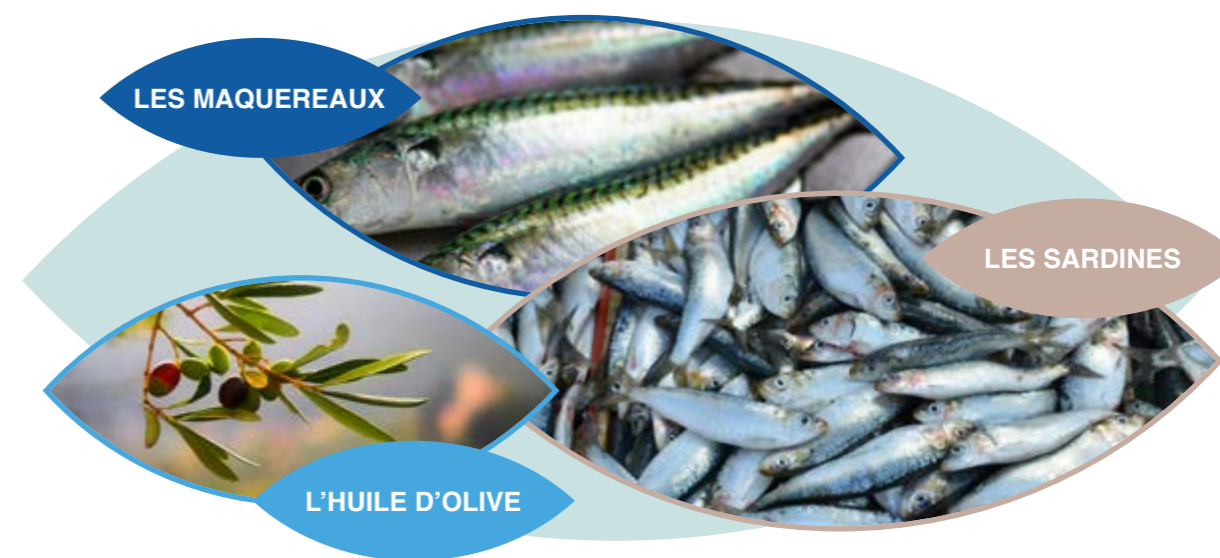
Tendance des cours de change défavorable à l'exportation :



ACHATS INTRANTS

Forte inflation sur les matières premières

Accélération des pressions inflationnistes en 2024 sur des matières premières stratégiques dans un contexte de rareté, notamment :



PRINCIPALES RÉALISATIONS

COMMENTAIRES DU MANAGEMENT

En 2024, l'activité des semi-conserves du Groupe Unimer a bénéficié d'une bonne campagne de pêche des anchois, avec une progression des débarquements de 90 % (*) par rapport à 2023, soutenant la dynamique de production et des ventes.

L'activité des conserves, quant à elle, a évolué dans un contexte marqué par une forte saisonnalité et un retard inhabituel des débarquements de sardine sur les différents ports, avec des volumes irréguliers -23 % (*) et une qualité hétérogène, entraînant une sous-activité significative.

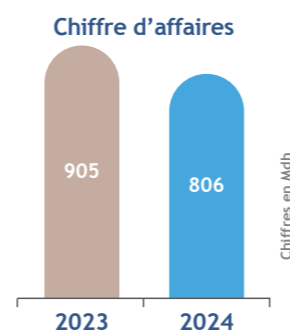
(*) Statistiques de l'Office National des Pêches

INDICATEURS FINANCIERS / COMPTES SOCIAUX

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Unimer SA s'établit à **806 millions de dirhams** au 31 décembre 2024, contre **905 millions de dirhams** en 2023.

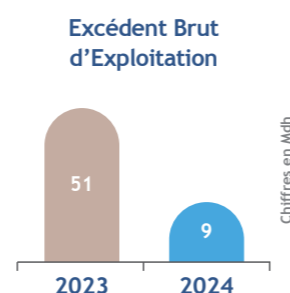
L'activité des semi-conserves de poisson a réalisé de bonnes performances commerciales. Toutefois, les retards de production liés à la saisonnalité de la campagne de pêche des sardines et la baisse des débarquements nationaux n'ont pas permis d'atteindre le volume des ventes de l'exercice précédent.



Excédent Brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation en 2024 s'établit à **9 millions de dirhams**, contre **51 millions de dirhams** réalisés durant l'exercice précédent.

Ce ralentissement est lié principalement aux retards de la campagne de pêche ayant induit une forte inflation des prix d'achat de la sardine en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande sur l'ensemble des ports.



Résultat Net

Compte tenu de ce qui précède et après déduction des dotations aux amortissements et du résultat financier, le résultat net d'Unimer SA s'établit à **-23,5 millions de dirhams** en 2024, contre **14 millions de dirhams** en 2023.

Endettement Net

Au terme de cette période, Unimer SA améliore sa structure financière en réduisant son ratio net d'endettement de **33,4 % à 29,9 %**, reflétant une gestion rigoureuse axée sur la réduction des coûts de structure.

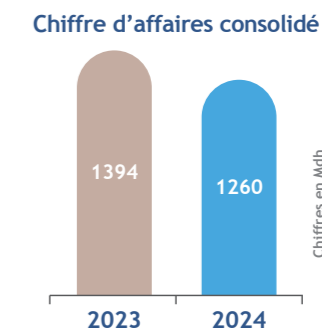
Cette dynamique renforce progressivement la solidité financière du Groupe, en ligne avec sa stratégie de croissance.

INDICATEURS FINANCIERS / COMPTES CONSOLIDÉS

Chiffre d'affaires consolidé

Le Groupe Unimer a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de **1 260 millions de dirhams** en 2024, contre **1 394 millions de dirhams** lors de l'exercice précédent, porté par la performance de la filière des activités semi-conserves et la contribution des filiales au Maroc et à l'international.

Cette dynamique a été atténuée par le ralentissement de l'activité des unités de production de conserves, lié à la forte saisonnalité de la campagne de pêche des sardines.



Excédent Brut d'exploitation consolidé

L'excédent brut d'exploitation s'établit à **49 millions de dirhams** en 2024, contre **99 millions de dirhams** réalisés sur l'exercice précédent.

Le retard des débarquements des sardines, combiné à la hausse des prix ont impacté principalement les marges opérationnelles des différentes unités dans la filière d'activité des conserves.

Par ailleurs, les autres filiales du Groupe opérant dans d'autres activités ont enregistré de bonnes performances commerciales et opérationnelles en 2024.

Résultat net consolidé

Après déduction de l'amortissement des écarts d'acquisition, le résultat net consolidé du Groupe s'établit à **-28 millions de dirhams** en 2024, contre **14 millions en 2023**.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe Unimer reste confiant dans sa capacité à renouer avec la croissance, en s'appuyant sur son expérience et ses fondamentaux solides.

La diversification de ses filières et la croissance continue de ses autres activités, combinées à l'optimisation de ses processus, soutiendront une reprise progressive de ses performances, tout en consolidant sa trajectoire de développement.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

COMMUNICATION FINANCIÈRE

	DATE DE PUBLICATION	LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE
Relatif à l'exercice 2023	26/02/2024	Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 4 ^{ème} trimestre 2023
	20/03/2024	Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 20 Mars 2024 (Résultats Annuels 2023)
	30/04/2024	Résultats Annuels 2023 - Rapport Annuel Financier - Rapport ESG
	22/05/2024	Convocation Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2024
	28/06/2024	Communiqué Post AGO du 27 juin 2024
Relatif à l'exercice 2024	22/05/2024	Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 1 ^{er} trimestre 2024
	26/08/2024	Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 2 ^{ème} trimestre 2024
	24/09/2024	Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 20 septembre 2024 (Résultats Semestriels 2024)
	30/09/2024	Résultats semestriels 2024 & Rapport Financier Semestriel
	25/11/2024	Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 3 ^{ème} trimestre 2024
	21/02/2025	Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 4 ^{ème} trimestre 2024
	27/03/2025	Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 26 mars 2025 (Résultats Annuels 2024)



03

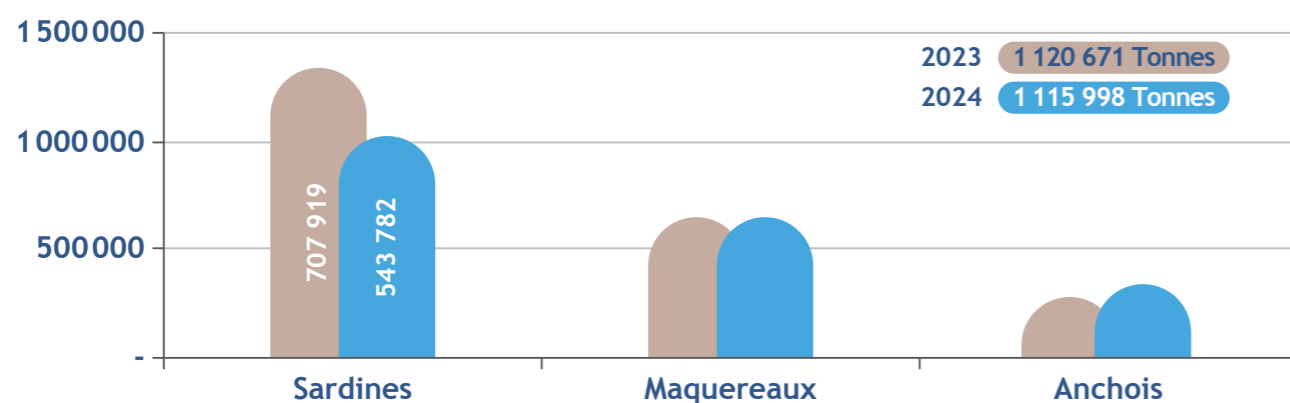
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

- DONNÉES SECTORIELLES
- DONNÉES UNIMER

DONNÉES SECTORIELLES

DÉBARQUEMENTS PÉLAGIQUES

Débarquements espèces

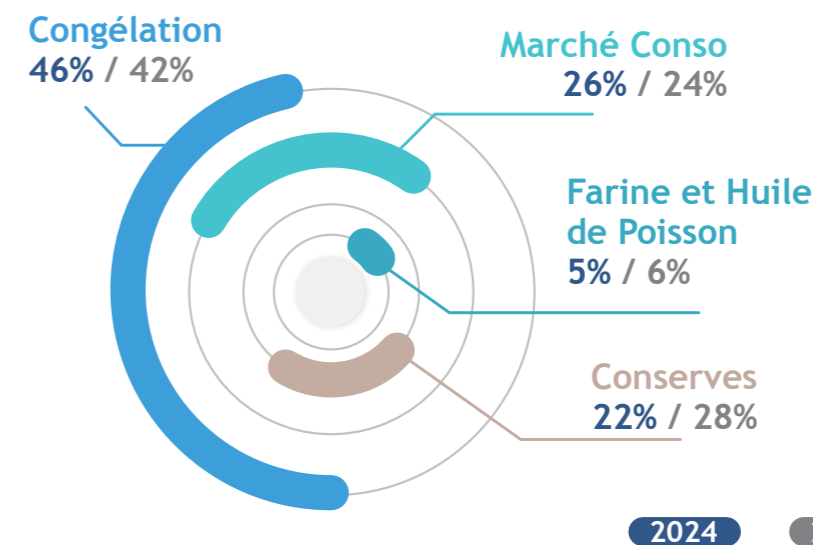


(Données en Tonnes - Source ONP)

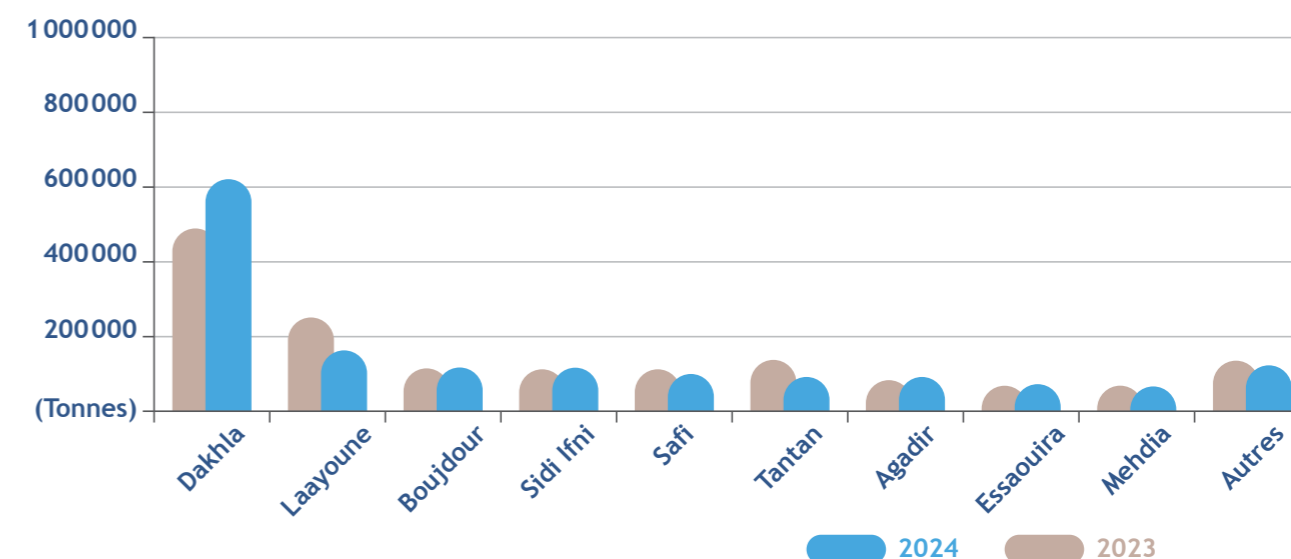
Espèce / Valeur	2023	2024	Variation	
			Prix	Valeur
Sardines	1 736	1 290	-3%	-26%
Maquereaux	773	1 137	10%	47%
Anchois	218	346	-17%	59%
Chinchard	264	387	-6%	46%
Autres	635	673	-1%	6%
Total	3 625	3 833	6%	+6%

(Chiffres en Millions de dirhams)

Débarquements marchés



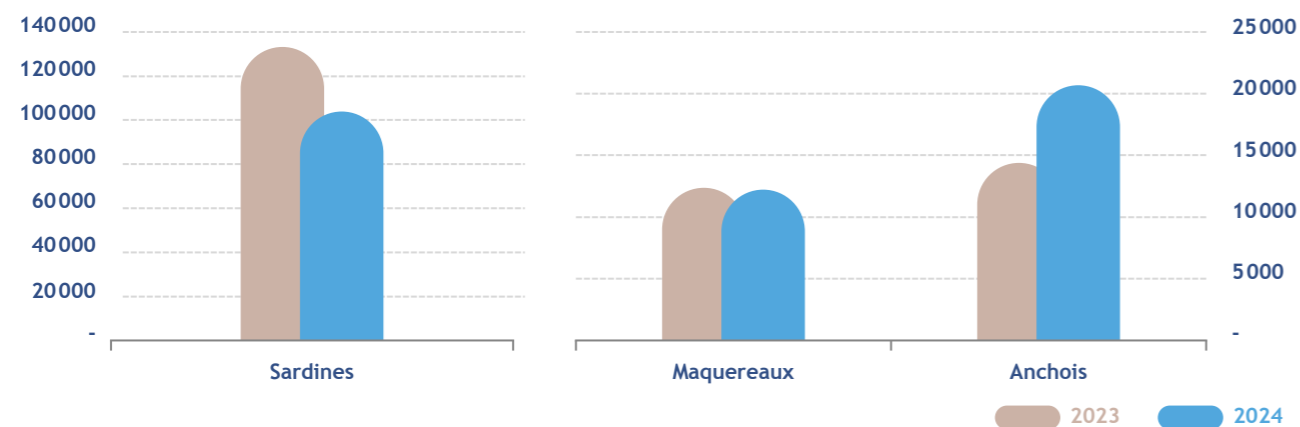
(Données en Tonnes - Source ONP)



(Données en Tonnes - Source ONP)

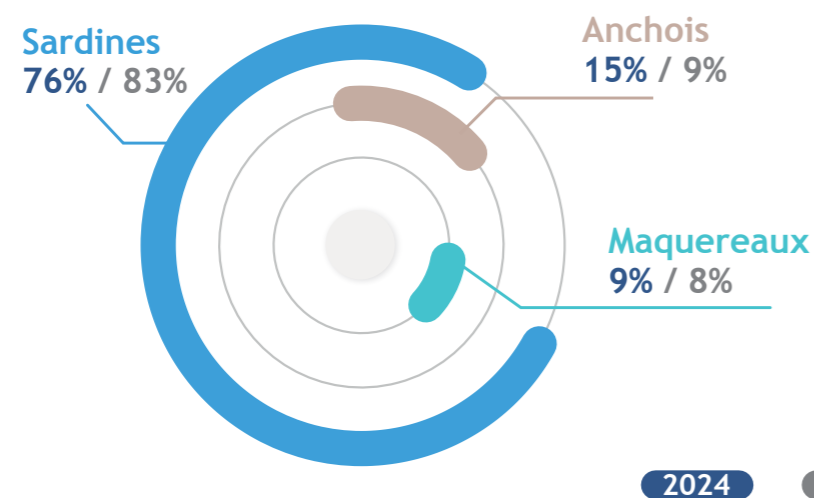
CONSERVES ET SEMI-CONSERVES EXPORTATIONS MAROC

Exportations par espèce de poissons



(Données en Tonnes - Source : Morocco Foodex)

Parts espèces



(Tonnes - Source : Morocco Foodex)

Valeurs exportations

Espèces	2023	2024	Prix	Valeur
Sardines	5 460	4 387	+ 3%	- 20%
Maquereaux	759	742	- 1%	- 2%
Anchois	1 467	1 978	- 6%	+ 35%
Thon	42	32	- 11%	- 25%
Total	7 729	7 139	+ 8%	- 8%

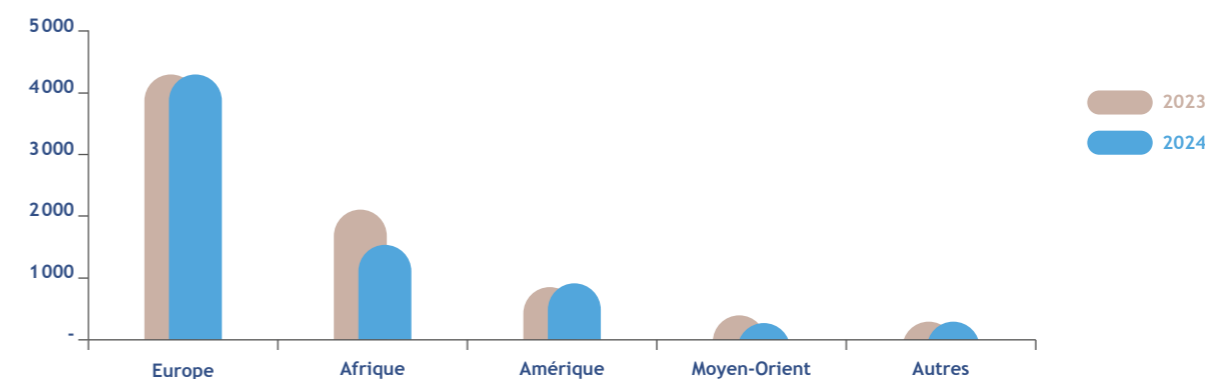
(Chiffres en Millions de dirhams - Source : Morocco Foodex)

REGIONS EXPORTATIONS MAROC

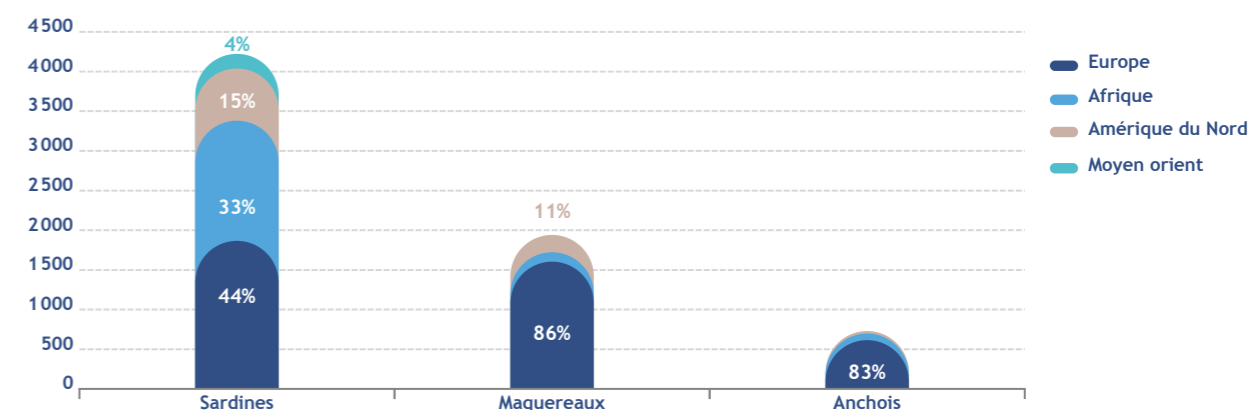
Exportations par régions économiques



Source : Morocco Foodex



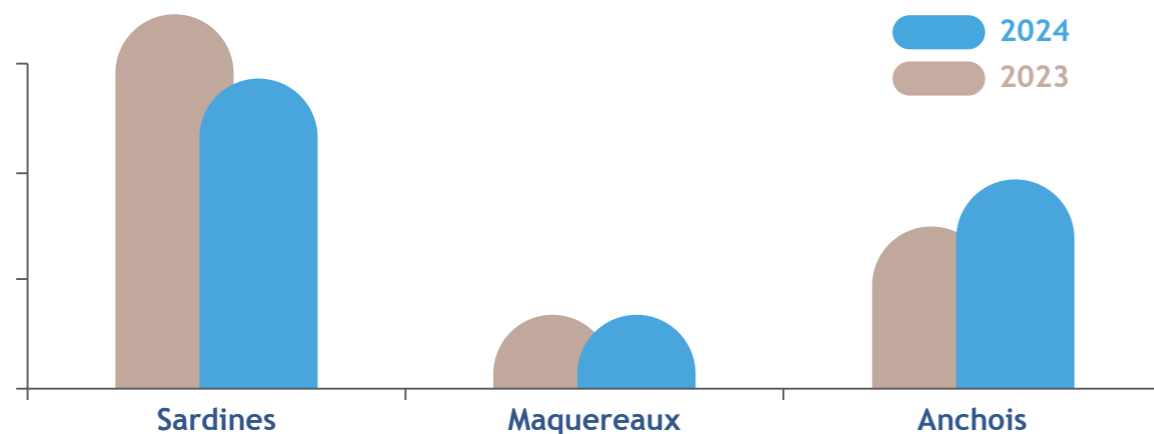
Espèces par régions



DONNÉES UNIMER

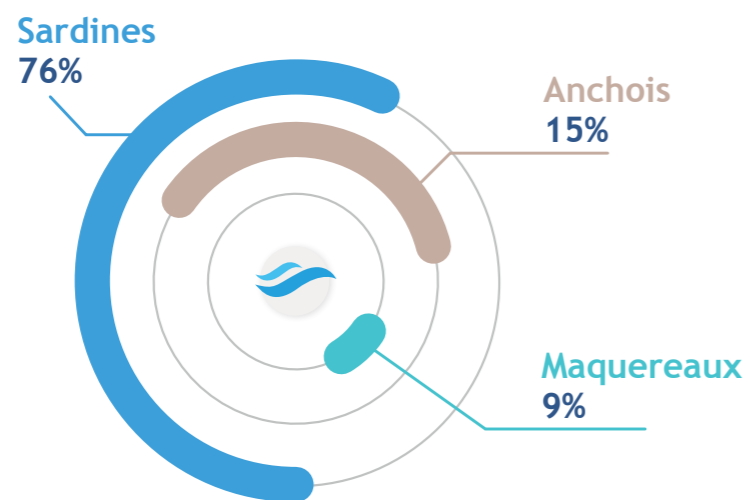
APPROVISIONNEMENTS ET VENTES POISSONS

Volumes approvisionnements



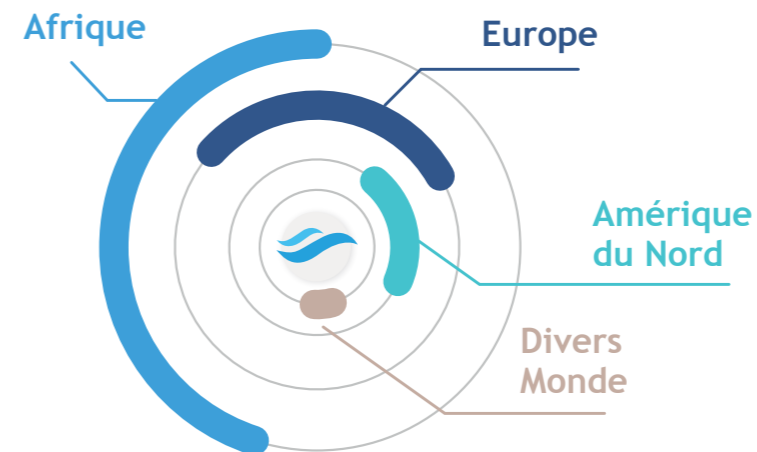
Les approvisionnements en poissons en 2024 ont enregistré une baisse de 3% par rapport à l'année précédente. En 2024, l'approvisionnement en sardines continue de représenter plus de la moitié de l'approvisionnement total.

Approvisionnement par espèces



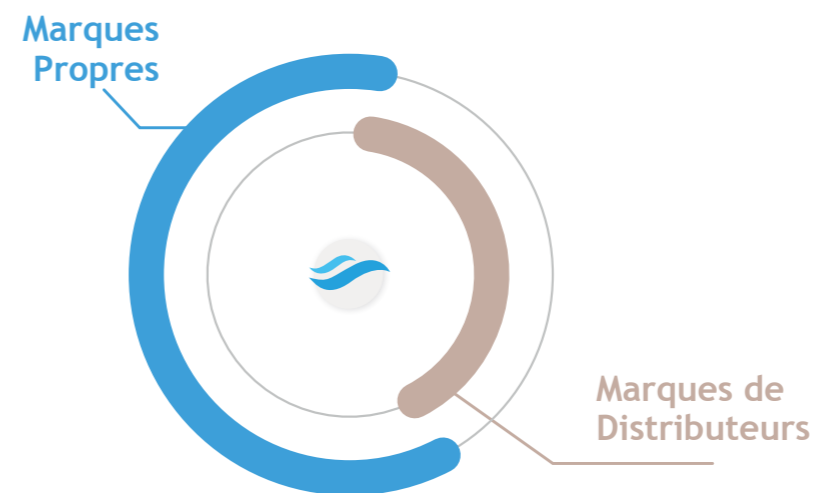
(Données en Tonnes)

Répartition géographique du chiffre d'affaires

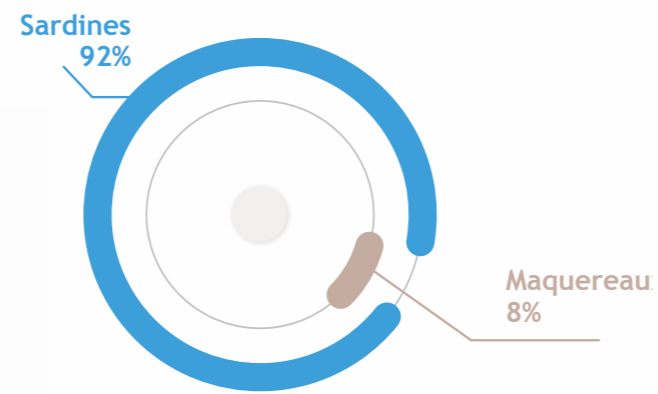
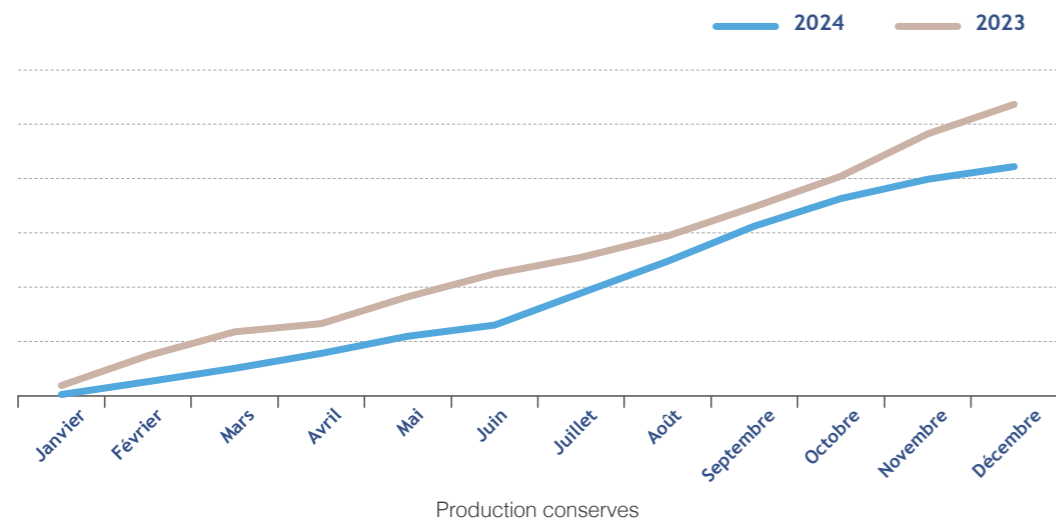


(CA 2024 Unimer SA agrégé)

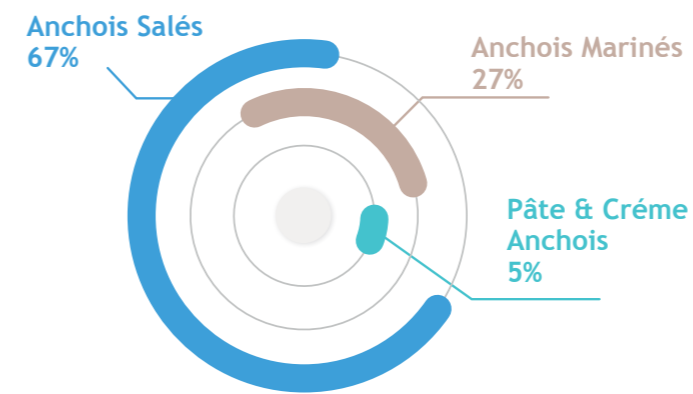
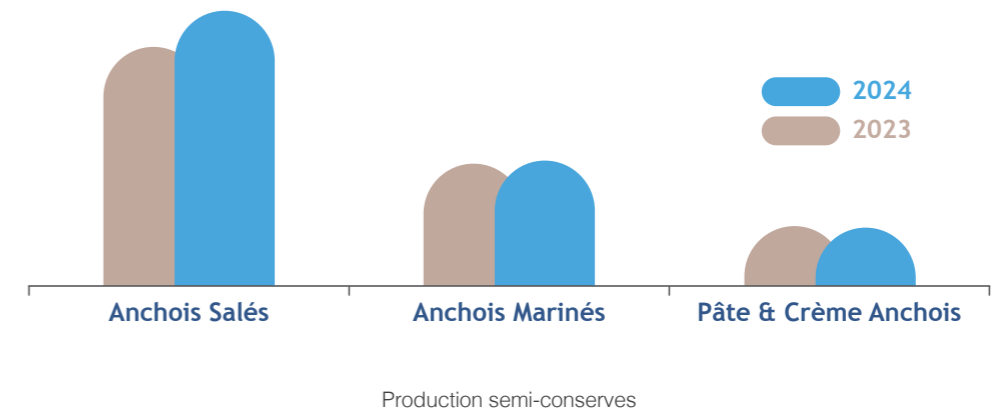
Répartition marques MDD



ACTIVITÉ CONSERVES



ACTIVITÉ SEMI-CONSERVES



04

RAPPORT
DE GESTION

• RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés anonymes pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de l'activité et des perspectives à venir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

En 2024, la société Unimer SA affiche un chiffre d'affaires de 806.449 KMAD contre 904.615 KMAD en 2023. Cette évolution résulte directement des retards de production liés à la campagne de pêche des sardines. Toutefois, la performance des autres activités a permis de compenser partiellement les effets de cette baisse.

La société UNIMER SA a clôturé son exercice 2024 par une baisse du résultat d'exploitation par rapport à l'exercice précédent, passant d'un résultat de 31.249 KMAD à un résultat de -8.882 KMAD. Ce ralentissement est lié principalement aux retards de la campagne de pêche ayant induit une forte inflation des prix d'achat de la sardine en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande sur l'ensemble des ports.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur, et identiques à celle adoptées pour les exercices précédents.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation.

Les charges d'exploitation constatées en 2024 s'élèvent à 759.294 KMAD contre 806.794 KMAD en 2023. Cette baisse est due principalement à la sous activité de l'activité conserves.

La société UNIMER SA enregistre en 2024 un résultat financier de -5.276 KMAD et un résultat courant de -14.157 KMAD.

Après la prise en compte du résultat non courant de -6.665 KMAD et après déduction de l'impôt sur les sociétés de 2.685 KMAD, l'exercice clos au 31 décembre 2024 affiche un déficit de 23.508 KMAD contre un bénéfice net de 14.123 KMAD l'exercice précédent.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un déficit net de 23.508 KMAD.

II. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, notamment les normes comptables applicables aux sociétés cotées. Ces états financiers ont été réalisés en respectant les principes de transparence, de régularité et de sincérité, afin de refléter fidèlement la situation financière de la société à la date de clôture.

III. SITUATION MANDATS ADMINISTRATEURS

La situation des mandats des Administrateurs de la société demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent. Aucune modification n'a été apportée à la composition du Conseil d'Administration. La liste des mandats exercés par les Administrateurs dans d'autres sociétés est présentée en annexe.

IV. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le Résultat de l'exercice 2024 de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	-23 508 152,99
Réserve Légale	Néant
Report Antérieur	472 665 615,83
Bénéfice distribuable	449 157 462,84
Solde à reporter à nouveau	449 157 462,84

En conséquence, nous vous proposons d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau et de ne procéder à aucune distribution de dividende au titre de l'exercice 2024.

V. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe Unimer reste confiant dans sa capacité à renouer avec la croissance, en s'appuyant sur son expérience et ses fondamentaux solides. La diversification de ses filières et la croissance continue de ses autres activités, combinées à l'optimisation de ses processus, soutiendront une reprise progressive de ses performances, tout en consolidant sa trajectoire de développement.

VI. CONTRÔLE DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général des commissaires aux comptes, ainsi que du rapport spécial sur les conventions réglementées, conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05. Ce rapport comporte l'examen des conventions visées par l'article 56 de la loi susmentionnée, et il est mis à disposition des actionnaires conformément à la législation en vigueur.

VII. PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1^{ère} Résolution : Approbation des Comptes sociaux

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve purement et simplement, les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir une perte nette de -23 508 KMAD.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

2^{ème} Résolution : Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale approuvant la proposition faite par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	-23 508 152,99
Réserve Légale	Néant
Report Antérieur	472 665 615,83
Bénéfice distribuable	449 157 462,84
Solde à reporter à nouveau	449 157 462,84



L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2024, constate que la société a enregistré un résultat déficitaire pour l'exercice écoulé et approuve la proposition du Conseil d'Administration.

En conséquence, l'Assemblée décide de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2024. Le résultat de l'exercice sera intégralement affecté au compte « Report à Nouveau », afin de préserver l'équilibre financier de la société et de renforcer ses fonds propres.

Cette décision a pour objectif de garantir la pérennité de la société dans un contexte économique exigeant et de maintenir sa capacité d'investissement pour les exercices à venir.

3^{ème} Résolution : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi n°20-05, prend acte des conclusions de ce rapport, constatant l'absence de nouvelles conventions, et approuve, le cas échéant, les conventions visées dans ledit rapport.

4^{ème} Résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration en date du 20 mars 2024, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 700 000 dirhams au titre des jetons de présence pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, montant inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette décision sera applicable pour l'exercice en cours et pour les exercices suivants, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

5^{ème} Résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Casablanca, le 28 mars 2025.

Président du Conseil d'Administration

M. Mehdi ALJ

Liste des mandats exercés par les administrateurs dans d'autres sociétés

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
Mehdi ALJ Président du Conseil d'Administration Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Président Directeur Général	SANAM AGRO
	Président Directeur Général	ALJIA HOLDING
	Président Directeur Général	SANA STOCK
	Administrateur	SANAM HOLDING
	Président Directeur Général	SANAM IMMOBILIER
	Président Directeur Général	SANAM INVEST
	Administrateur	SANAM INTER
	Administrateur représentant Sanam Immobilier	LE RABAT DAWLIZ
	Administrateur	STOKVIS ENGINES
	Administrateur	STOKVIS AGRI
	Administrateur	STOKVIS INDUSTRIES
	Administrateur	STOKVIS MOTORS
	Administrateur	STOKVIS NORD AFRIQUE
	Président du Conseil d'Administration	BELDIVA
	Président du Conseil d'Administration	VANELLI MAROC
	Président du Conseil d'Administration	DELIMAR
	Administrateur Directeur Général représentant Sanam Agro	VCR SODALMU
	Président du CA et Administrateur représentant Sanam Agro	KING GENERATION
	Président du CA et Administrateur représentant Sanam Agro	LOGICOLD
	Administrateur	RETAIL HOLDING
Administrateur	ARADEI CAPITAL	
Administrateur	ARENA CAPITAL SA	
Administrateur	ARENA PROPERTY DEVELOPMENT SA	
Administrateur représentant Unimer SA	LABEL VIE	
Administrateur	GEOMEDIA SA	
Administrateur	COLONIE RESIDENCE	



Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Said ALJ Administrateur & Président du comité stratégique Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Président Directeur Général	SANAM HOLDING
	Président du Conseil d'Administration	SANLAM MAROC
	Administrateur	SANAM IMMOBILIER
	Administrateur représentant VCR Logistics	RETAIL HOLDING
	Administrateur	LABEL VIE

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M^{me} Kenza Alj Administratrice représentant Sanam Holding Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Administratrice	SANAM HOLDING
	Administratrice	SANAM IMMOBILIER
	Administratrice	ALJIA HOLDING
	Administratrice	SANAM AGRO
	Administratrice représentant Sanam Holding	SANA STOK
	Administratrice	STOKVIS NORD AFRIQUE
	Administratrice	STOKVIS AGRI
	Administratrice	STOKVIS ENGINs
	Présidente du Conseil d'Administration	STOKVIS AUTOMOTIVE
	Administratrice	STOKVIS INDUSTRIES
	Administratrice	STOKVIS MOTORS
	Administratrice	SANAM INVEST
	PDG Administratrice représentant Sanam Holding	SANAM INTER
	Administratrice	LE RABAT DAWLIZ
	Administratrice	BELDIVA
	Administratrice	DELIMAR
	Administratrice	VANELLI MAROC
	Administratrice représentant Aljia Holding	VCR-SODALMU
Administratrice	KING GENERATION	

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M^{me} Hasnae Alj Administratrice représentant Sanam Agro Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Administratrice	SANAM IMMOBILIER
	Administratrice	SANAM INVEST

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M^{me} Noura Alj Administratrice représentant Aljia Holding Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Néant	Néant

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Mohammed Mouncef KABBAJ Administrateur Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Administrateur	UMACIC SA

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Chraibi Yahia Administrateur représentant Sanlam Maroc Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Administrateur Directeur Général	SANLAM MAROC
	Administrateur	TECH CARE SOLUTIONS LTD
	Président du Conseil d'Administration	AFRICA FIRST ASSIST
	Administrateur	SANLAM PAN AFRICA MAROC
	Administrateur	SANLAM PAN AFRICA HOLDINGS MAROC
	Administrateur	C-RE HOLDING LIMITED
	Administrateur	AFRICALPHA LTD
	Administrateur	COLINA HOLDINGS LTD
	Administrateur	SAHAM REASSURANCE Luxembourg SA
	Président Directeur Général	SANLAM HOTELS
	Président du Conseil d'Administration	LUXOR
	Président du Conseil d'Administration	PCM MINING
	Président Directeur Général	DAYAM
	Président Directeur Général	ESPACE DEVELOPPEMENT
	Président du Conseil d'Administration	PARTICIPATION KHALLADI
	Président Directeur Général	SANLAM ASSET
	Président Directeur Général	RYAD PARTNERS
	Président Directeur Général	JADIS

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Abdellatif GUERRAoui Administrateur Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Président Honoraire	AUTO HALL
	Membre indépendant du comité Directeur	BANQUE CENTRALE POPULAIRE

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Mohamed Saad HASSAR Administrateur Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Président du Conseil d'Administration	AUTO HALL IMMOBILIER
	Président du Conseil d'Administration	SOCIETE MAROCAINE DES TABACS
	Président du Conseil d'Administration	FORTE ADVISORY
	Administrateur	GROUPE AUTO HALL
	Administrateur	STOCKVIS NORD AFRIQUE SA
	Administrateur	ZALAR HOLDING GROUPE
	Administrateur, Président du Comité d'Audit	AFMA
	Administrateur	QUATTRO GROUP

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Thierry Vanelli Administrateur Indépendant et Président du comité d'audit Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Administrateur	CAPAMA Immo
	Administrateur	TGMV Patrimoine France

No et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M^{me} Kristell Guizouarn Administratrice Indépendante et Présidente du comité RSE Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Néant	Néant

Nom et Mandat Unimer	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Jalil Ben Wahhoud Administrateur Directeur Général Délégué Du 22/06/2023 à AGO à tenir en 2025	Administrateur Directeur Général	LA MONEGASQUE UK
	Administrateur Délégué	LA MONEGASQUE SAM
	Administrateur représentant Unimer	ALMAR
	Administrateur	LMP
	Administrateur Délégué représentant Unimer	LA MONEGASQUE España y Portugal
	Administrateur	LA MONEGASQUE USA
	Administrateur représentant La Monégasque Vanelli	VANELLI MAROC
	Administrateur représentant La Monégasque Vanelli	DELIMAR
	Administrateur représentant La Monégasque Vanelli	BELDIVA



05

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX 2024

- ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX
UNIMER S.A.
ARRÊTÉ DU 31 DÉCEMBRE 2024

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31/12/2024

BILAN

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	3 762 417,72	2 336 783,06	1 425 634,66	1 096 653,76
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 762 417,72	2 336 783,06	1 425 634,66	1 096 653,76
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	255 284 087,46	4 576 978,59	250 707 108,87	250 395 025,04
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	65 767 371,84	4 576 978,59	61 190 393,25	60 102 059,42
. Fonds commercial	189 516 715,62		189 516 715,62	189 516 715,62
. Autres immobilisations incorporelles				776 250,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	514 953 256,80	367 082 318,88	147 870 937,92	156 988 098,21
. Terrains	52 590 144,70	0,00	52 590 144,70	52 590 144,70
. Constructions	158 913 503,76	116 616 477,42	42 297 026,34	48 370 895,86
. Installations techniques, matériel et outillage	275 592 332,89	228 267 799,32	47 324 533,57	53 300 003,87
. Matériel transport	10 411 989,38	10 310 322,37	101 667,01	101 667,01
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	13 804 632,74	11 887 719,77	1 916 912,97	2 202 640,11
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours	3 640 653,33		3 640 653,33	422 746,66
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	736 827 629,60	35 175 500,00	701 652 129,60	701 560 886,64
. Prêts immobilisés	150 000,00		150 000,00	58 757,04
. Autres créances financières	1 218 680,80		1 218 680,80	1 218 680,80
. Titres de participation	735 432 948,80	35 175 500,00	700 257 448,80	700 257 448,80
. Autres titres immobilisés	26 000,00		26 000,00	26 000,00
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 510 827 391,58	409 171 580,53	1 101 655 811,05	1 110 040 663,65
STOCKS (F)	206 896 469,03		206 896 469,03	311 741 700,94
. Marchandises				
. Matières et fournitures consommables	122 645 637,25		122 645 637,25	167 980 660,27
. Produits en cours	57 026 420,38		57 026 420,38	42 888 546,99
. Produits intermédiaires et produits résiduels	18 518 485,04		18 518 485,04	60 623 267,54
. Produits finis	8 705 926,36		8 705 926,36	40 249 226,14
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 130 892 766,54	43 196 213,61	1 087 696 552,93	1 205 431 123,53
. Fournis. débiteurs, avances et acomptes	11 849 384,63		11 849 384,63	12 196 644,98
. Clients et comptes rattachés	226 324 960,39		226 324 960,39	279 902 193,70
. Personnel	4 046 748,34		4 046 748,34	4 416 572,85
. État	68 414 240,93		68 414 240,93	95 432 930,50
. Comptes d'associés				
. Autres débiteurs	819 927 279,09	43 196 213,61	776 731 065,48	811 773 806,49
. Comptes de régularis. Actif	330 153,16		330 153,16	1 708 975,01
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENTS (H)	57 532,38		57 532,38	57 532,38
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	881 077,81		881 077,81	492 487,55
TOTAL II (F+G+H+I)	1 338 727 845,76	43 196 213,61	1 295 531 632,15	1 517 722 844,40
TRÉSORERIE - ACTIF	117 602 437,30		117 602 437,30	61 735 511,44
. Chèques et valeurs ... encaisser	1 315 599,40		1 315 599,40	1 649 621,63
. Banque, T.G. et C.C.P.	116 226 656,59		116 226 656,59	60 054 855,63
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	60 181,31		60 181,31	31 034,18
TOTAL III	117 602 437,30		117 602 437,30	61 735 511,44
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	2 967 157 674,64	452 367 794,14	2 514 789 880,50	2 689 499 019,49

BILAN

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE Précédent
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel ⁽¹⁾	114 138 800,00	114 138 800,00
. moins : actionnaires, capital souscrit non appel,		
Capital appelé,		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	955 539 200,00	955 539 200,00
. Ecarts de réévaluation		
. Réserve légale	11 413 880,00	11 413 880,00
. Autres réserves	1 800 000,00	1 800 000,00
. Report à nouveau ⁽²⁾	472 665 615,83	469 956 063,89
. Résultats nets en instance d'affectation ⁽²⁾		
. Résultat net de l'exercice ⁽²⁾	-23 508 152,99	14 123 431,94
Total des capitaux propres (A)	1 532 049 342,84	1 566 971 375,83
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)		
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	157 286 391,43	173 655 305,54
. Emprunts obligataires		
. Autres dettes de financement	157 286 391,43	173 655 305,54
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
. Provisions pour risques		
. Provision pour charges		
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 689 335 734,27	1 740 626 681,37
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	208 580 574,07	271 862 907,57
. Fournisseurs et comptes rattachés	116 092 778,78	179 356 820,50
. Clients créditeurs, avances et acomptes		
. Personnel	3 995 197,97	5 201 552,08
. Organismes sociaux	4 654 621,15	6 434 673,14
. État	4 826 314,32	5 378 223,00
. Comptes d'associés	2 192 122,97	2 177 202,97
. Autres créanciers	69 584 715,73	69 012 832,13
. Comptes de régularisation - passif	7 234 823,15	4 301 603,75
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	881 436,57	223 738,03
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	2 274 891,32	1 581 583,49
TOTAL II (F+G+H)	211 736 901,96	273 668 229,09
TRÉSORERIE - PASSIF		
. Crédits d'escompte	1 536 865,94	2 561 545,07
. Crédits de trésorerie	161 667 329,26	157 398 025,65
. Banques de régularisation	450 513 049,07	515 244 538,31
TOTAL III	613 717 244,27	675 204 109,03
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	2 514 789 880,50	2 689 499 019,49

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	. Ventes de marchandises (en l'état)				
	. Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires	806 449 256,64		806 449 256,64	904 614 741,30
	. Variation de stocks de produits (+ -) ⁽¹⁾	-59 510 208,89		-59 510 208,89	-70 209 306,24
	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	. Subventions d'exploitation				
	. Autres produits d'exploitation	3 473 092,17		3 473 092,17	3 624 016,08
	. Reprises d'exploitations ; transferts de charges				13 280,65
	TOTAL I	750 412 139,92		750 412 139,92	838 042 731,79
	FINANCIER	II CHARGES D'EXPLOITATION			
. Achats revendus ⁽²⁾ de marchandises					
. Achats consommés ⁽²⁾ de matières et fournitures		527 567 315,77	13 588,08	527 580 903,85	571 433 926,85
. Autres charges externes		48 946 359,70	732 588,34	49 678 948,04	59 131 992,10
. Impôts et taxes		2 153 641,15	95 499,00	2 249 140,15	2 125 838,98
. Charges de personnel		158 277 358,63	194 232,00	158 471 590,63	150 684 752,78
. Autres charges d'exploitation		700 000,00		700 000,00	660 000,00
. Dotations d'exploitation		20 613 267,81		20 613 267,81	22 757 390,31
TOTAL II		758 257 943,06	1 035 907,42	759 293 850,48	806 793 901,02
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				-8 881 710,56	31 248 830,77
FINANCIER	IV PRODUITS FINANCIERS				
	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	13 424 789,82		13 424 789,82	13 773 441,82
	. Gains de change	3 516 270,23		3 516 270,23	7 210 230,32
	. Intérêts et autres produits financiers	25 091 320,03		25 091 320,03	27 190 085,43
	. Reprises financières ; transferts de charges	223 738,03		223 738,03	833 924,43
	TOTAL IV	42 256 118,11		42 256 118,11	49 007 682,00
	V CHARGES FINANCIÈRES				
	. Charges d'intérêts	39 174 386,26		39 174 386,26	43 320 553,66
	. Pertes de change	7 475 954,45		7 475 954,45	10 629 582,05
	. Autres charges financières				
. Dotations financières	881 436,57		881 436,57	223 738,03	
TOTAL V	47 531 777,28		47 531 777,28	54 173 873,74	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			-5 275 659,17	-5 166 191,74	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			-14 157 369,73	26 082 639,03	
1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)					
2) Achats revendus ou Consommés : achats - variation de stocks					
NON COURANT	VII RÉSULTAT COURANT (reports)			-14 157 369,73	26 082 639,03
	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	. Produits de cessions d'immobilisation	20 000,00		20 000,00	
	. Subvention d'équilibre				
	. Reprises sur subventions d'investissement				
	. Autres produits non courants	6 265,04	4 243 965,02	4 250 230,06	905 819,19
	. Reprises non courantes ; transferts de charges				
	TOTAL VIII	26 265,04	4 243 965,02	4 270 230,06	905 819,19
	IX CHARGES NON COURANTES				
	. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
. Subventions accordées					
. Autres charges non courantes	7 130 721,31	3 804 810,01	10 935 531,32	6 674 457,28	
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
TOTAL IX	7 130 721,31	3 804 810,01	10 935 531,32	6 674 457,28	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-7 104 456,27	8 048 775,03	-6 665 301,26	-5 768 638,09	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ X)			-20 822 670,99	20 314 000,94	
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	2 685 482,00		2 685 482,00	6 190 569,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			-23 508 152,99	14 123 431,94	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			796 938 488,09	887 956 232,98	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			820 446 641,08	873 832 801,04	
XVI RÉSULTAT NET (total des produits - total des charges)			-23 508 152,99	14 123 431,94	

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)				
		Eléments	Exercice	Exercice Précédent
1		Ventes de marchandises (en l'état)		
2	-	Achats revendus de marchandises		
I	=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ÉTAT		
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	746 939 047,75	834 405 435,06
3		Ventes de biens et services produits	806 449 256,64	904 614 741,30
4		Variation de stocks de produits	-59 510 208,89	-70 209 306,24
5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	577 259 851,89	630 565 918,95
6		Achats consommés de matières et fournitures	527 580 903,85	571 433 926,85
7		Autres charges externes	49 678 948,04	59 131 992,10
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	169 679 195,86	203 839 516,11
8	+	Subventions d'exploitation		
V	-	Impôts et taxes	2 249 140,15	2 125 838,98
10	-	Charges de personnel	158 471 590,63	150 684 752,78
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	8 958 465,08	51 028 924,35
11	+	Autres produits d'exploitation	3 473 092,17	3 624 016,08
12	-	Autres charges d'exploitation	700 000,00	660 000,00
13	+	Reprises d'exploitation : transfert de charges		13 280,65
14	-	Dotations d'exploitation	20 613 267,81	22 757 390,31
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-8 881 710,56	31 248 830,77
VII		RÉSULTAT FINANCIER	-5 275 659,17	-5 166 191,74
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	-14 157 369,73	26 082 639,03
IX		RÉSULTAT NON COURANT (+ ou -)	-6 665 301,26	-5 768 638,09
15	-	Impôts sur les résultats	2 685 482,00	6 190 569,00
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-23 508 152,99	14 123 431,94

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT				
1		RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-23 508 152,99	14 123 431,94
		- Benefice (+)	0,00	14 123 431,94
		- Perte (-)	23 508 152,99	0,00
2	+	Dotations d'exploitation	20 613 267,81	22 757 390,31
3	+	Dotations financières		
4	+	Dotations non courantes		
5	-	Reprises d'exploitation		
6	-	Reprises financières		
7	-	Reprises non courantes		
8	-	Produits des cession des immobilisations		
9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées		
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	-2 894 885,18	36 880 822,25
10	-	Distributions de bénéfices	11 413 880,00	11 413 880,00
II		AUTOFINANCEMENT	-14 308 765,18	25 466 942,25

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN					
Masses	Exercice		Variations a-b		
	a	b	Emplois c	Ressources d	
1	Financement Permanent	1 689 335 734,27	1 740 626 681,37	51 290 947,10	
2	Moins actif immobilisé	1 101 655 811,05	1 110 040 663,65		8 384 852,60
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	587 679 923,22	630 586 017,72	42 906 094,50	
4	Actif circulant	1 295 531 632,15	1 517 722 844,40		222 191 212,25
5	Moins passif circulant	211 736 901,96	273 668 229,09	61 931 327,13	0,00
6	= Besoin de financement global (4-5) (B)	1 083 794 730,19	1 244 054 615,31		160 259 885,12
7	TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-496 114 806,97	-613 468 597,59	117 353 790,62	

II- EMPLOIS ET RESSOURCES				
	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		-14 308 765,18		25 466 942,25
+ Capacité d'autofinancement		-2 894 885,18		36 880 822,25
- Distributions de bénéfices		11 413 880,00		
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		20 000,00		77 202,90
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		20 000,00		
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				77 202,90
Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D) (1)		50 000 000,00		50 000 000,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		35 711 234,82		75 544 145,15

II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	11 288 905,38		6 459 428,47	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	539 775,20		776 250,00	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	10 657 887,22		5 683 178,47	
+ Acquisitions d'immobilisation financières				
+ Augmentation des créances immobilisées	91 242,96			
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursements des dettes de financement (G)	66 368 914,11		62 244 764,96	
Emplois en non valeurs (H)	959 509,83		668 825,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	78 617 329,32		69 373 018,43	

III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		160 259 885,12	30 562 250,77	
IV- VARIATION DE LA TRÉSORERIE	117 353 790,62			24 391 124,05
TOTAL GÉNÉRAL	195 971 119,94	195 971 119,94	99 935 269,20	99 935 269,20

(1) nettes de primes de remboursement

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

I. ACTIF IMMOBILISÉ	
A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE	
1. Immobilisation en non-valeurs	COÛT D'ACQUISITION
2. Immobilisation incorporelles	COÛT D'ACQUISITION
3. Immobilisations corporelles	COÛT D'ACQUISITION
4. Immobilisations financières	COÛT D'ACQUISITION
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements	TAUX CONSTANT
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	CONSTAT DES SERVICES TECHNIQUES
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	COMPARAISON AVEC LE TAUX DE LA DATE DE L'ARRÊTÉ

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE	
1. Stocks	BIENS ACQUIS = COÛT MOYEN PONDÉRÉ/ BIENS PRODUITS = COÛT DE PRODUCTION
2. Créances	
3. Titres et valeurs de placement	
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	CONSTAT DES SERVICES TECHNIQUES
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	COMPARAISON AVEC LE TAUX DE LA DATE DE L'ARRÊTÉ

III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
3. Dettes de financement permanent	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC

IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC

V. TRÉSORERIE	
1. Trésorerie - Actif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
2. Trésorerie - Passif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC

ÉTAT DES DÉROGATIONS

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Indication des Dérogations	Justification des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence des Changements sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

DÉTAIL DES NON-VALEURS

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	3 762 417,72
2130	Primes de remboursement des obligations	
TOTAL		3 762 417,72

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	8 008 390,41	959 509,83				5 205 482,52		3 762 417,72
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 008 390,41	959 509,83				5 205 482,52		3 762 417,72
- Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	254 744 312,26	539 775,20						255 284 087,46
- Immobilisation en recherche et développement								
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	64 451 346,64	1 316 025,20						65 767 371,84
- Fonds commercial	189 516 715,62							189 516 715,62
- Autres immobilisations incorporelles	776 250,00	-776 250,00						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	504 315 369,58	10 657 887,22			20 000,00			514 953 256,80
- Terrains	52 590 144,70							52 590 144,70
- Constructions	155 828 680,66	3 084 823,10						158 913 503,76
- Installations techniques, matériel et outillage	271 382 969,83	4 229 363,06			20 000,00			275 592 332,89
- Matériel de transport	10 410 663,49	1 325,89						10 411 989,38
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	13 680 164,24	124 468,50						13 804 632,74
- Autres immobilisations corporelles								
- Immobilisations corporelles en cours	422 746,66	3 217 906,67						3 640 653,33
Total	767 068 072,25	12 157 172,25			20 000,00	5 205 482,52		773 999 761,98

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	6 911 736,65	630 528,93	5 205 482,52	2 336 783,06
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 911 736,65	630 528,93	5 205 482,52	2 336 783,06
- Primes de remboursement obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 349 287,22	227 691,37		4 576 978,59
- Immobilisation en recherche et développement				
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 349 287,22	227 691,37		4 576 978,59
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 327 271,37	19 755 047,51		367 082 318,88
- Terrains				
- Constructions	107 457 784,80	9 158 692,62		116 616 477,42
- Installations techniques, matériel et outillage	218 082 965,96	10 184 833,36		228 267 799,32
- Matériel de transport	10 308 996,48	1 325,89		10 310 322,37
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	11 477 524,13	410 195,64		11 887 719,77
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours				
Total	358 588 295,24	20 613 267,81	5 205 482,52	373 996 080,53

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)(3)	Valeur comptable nette de la sureté donnée EXERCICE
* Suretés données					
* Suretés reçues					

NÉANT

(1) Gage : 1-Hypothèque : 2-Nantissement : 3-Warrant : 4-Autres : 5-(à préciser)
(2) Préciser si la sureté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (suretés do (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) Préciser si la sureté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (suretés reçues)

TABLEAU DES PROVISIONS

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	35 175 500,00							35 175 500,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
Sous-Total (A)	35 175 500,00							35 175 500,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	43 196 213,61							43 196 213,61
- Stocks								
- Créances	43 196 213,61							43 196 213,61
- Titres et valeurs de placement								
5. Autres Provisions pour risques et charges	223 738,03		881 436,57			223 738,03		881 436,57
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
Sous-Total (B)	43 419 951,64		881 436,57			223 738,03		44 077 650,18
Total (A + B)	78 595 451,64		881 436,57			223 738,03		79 253 150,18

TABLEAU DES CRÉANCES

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSES PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par Effet
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 368 680,80	1 368 680,80						
. Prêts immobilisés	150 000,00	150 000,00						
. Autres créances financières	1 218 680,80	1 218 680,80						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 087 696 552,93		1 087 696 552,93		178 478 886,15	68 414 240,93	909 766 886,73	
. Fournisseurs débiteurs,								
. Avances et acomptes	11 849 384,63		11 849 384,63					
. Clients	226 324 960,39		226 324 960,39		178 478 886,15		133 035 821,25	
. Personnel	4 046 748,34		4 046 748,34					
. État	68 414 240,93		68 414 240,93			68 414 240,93		
. Comptes d'associés	0,00		0,00					
. Autres débiteurs	776 731 065,48		776 731 065,48				776 731 065,48	
. Comptes de régularisation-actif	330 153,16		330 153,16					

TABLEAU DES DETTES

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

DETTES	TOTAL	ANALYSES PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montant en devises	Montant vis-à-vis de l'État et organ.pub	Montant vis-à-vis d'Entreprises liées	Montant représenté par Effet
DE FINANCEMENT	157 286 391,43	90 917 477,32	66 368 914,11	-	-	-	-	-
. Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres dettes de financement	157 286 391,43	90 917 477,32	66 368 914,11	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	208 580 574,07		208 580 574,07		28 334 976,63	9 480 935,47		42 707 600,03
. Fournisseurs et comptes rattachés	116 092 778,78		116 092 778,78		28 334 976,63			42 707 600,03
. Clients créditeurs et avances et acomptes	-		-		-	-		-
. Personnel	3 995 197,97		3 995 197,97		-	-		-
. Organismes Sociaux	4 654 621,15		4 654 621,15		-	4 654 621,15		-
. État	4 826 314,32		4 826 314,32		-	4 826 314,32		-
. Comptes d'associés	2 192 122,97		2 192 122,97		-	-		-
. Autres créances	69 584 715,73		69 584 715,73		-	-		-
. Comptes de régularisation-passif	7 234 823,15		7 234 823,15		-	-		-

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques 1	Date de la 1 ^{ère} échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat HT 4	Durée théorique d'amortissement du bien 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant de l'exercice des redevances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observations 11
							à moins d'un an 8	à plus d'un an 9		
KANGO	25/8/2018	60	122 110,83	5	122 110,83				1 221,11	SOGLEASE
KANGO	25/6/2018	60	127 584,50	5	127 584,50				1 275,88	SOGLEASE
DACIA DUSTER	1/9/2018	60	132 588,83	5	132 588,83				1 325,89	MAROC LEASING
DOKKER/LOGAN	10/7/2021	60	234 309,33	5	132 010,80	52 804,32	52 804,32	26 402,16	2 343,09	MAGHREBAIL
DACIA STEPWAY	5/1/2023	60	127 844,99	5	29 223,84	28 547,97	28 547,97	59 123,55	1 278,45	RCI FINANCE CONTRAT BA950990
DACIA STEPWAY	5/1/2023	60	127 844,99	5	29 210,16	28 535,43	28 535,43	59 095,05	1 278,45	RCI FINANCE CONTRAT BA950970
CAMION	10/12/2024	60	820 545,60	5	0,00	13 675,76	164 109,12	642 760,72	7 045,43	MAGHREBAIL
Total			1 692 829,07		572 728,96	123 563,48	273 996,84	787 381,48	15 768,30	

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Poste	Exercice	Exercice Précédent
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 Achats revenus de marchandises		
- Achats de marchandises		
- Variation des stocks de marchandises		
Total		
612 Achats consommés de matières et fournitures		
- Achats de matières premières	317 889 984,29	315 288 887,66
- Variation des stocks de matières premières	-636 583,43	7 567 475,14
- Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	140 800 869,67	282 146 522,71
- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	45 971 606,45	-56 372 608,09
- Achats non stockés de matières et de fournitures	10 774 605,25	10 723 975,58
- Achats de travaux, études et prestation de services	12 767 328,54	12 422 354,26
- Achats consommés de matières et fournitures des Exerc. Ant.	13 588,08	51 029,64
Total	527 581 398,85	571 827 636,90
613/614 Autres charges externes		
- Locations et charges locatives	7 024 923,39	7 220 736,79
- Redevances de crédit-bail	123 563,48	157 081,10
- Entretien et réparations	2 720 558,30	4 180 170,11
- Primes d'assurances	2 014 672,61	1 957 770,52
- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	4 255,15	5 150,00
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 569 029,77	4 208 832,27
- Redevances pour brevets, marque, droits ...	191 132,91	146 481,17
- Transports	25 253 998,34	31 003 641,46
- Déplacements, missions et réceptions	4 223 494,50	4 759 679,68
- Reste du poste des autres charges externes	4 553 319,59	5 492 449,00
Total	49 678 948,04	59 131 992,10
617 Charges de personnel		
- Rémunération du personnel	127 321 210,98	120 438 450,57
- Charges sociales	28 935 867,19	29 450 511,32
- Reste du poste des charges de personnel	2 214 512,46	795 790,89
Total	158 471 590,63	150 684 752,78
618 Autres charges d'exploitation		
- Jetons de présence	700 000,00	660 000,00
- Pertes sur créances irrécouvrables		
- Reste du poste des autres charges d'exploitation		
Total	700 000,00	660 000,00
638 CHARGES FINANCIÈRES		
Autres charges financières		
- Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
- Reste du poste des autres charges financières		
Total		
658 CHARGES NON COURANTES		
Autres charges non courantes		
- Pénalités sur marchés et débits		
- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
- Pénalités et amendes fiscales et pénales	7 002 351,00	6 655 655,56
- Créances devenues irrécouvrables		2 222,00
- Reste du poste des autres charges non courantes	3 933 180,32	16 579,72
Total	10 935 531,32	6 674 457,28

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

Du 1/1/2024 Au 31/12/2024

Poste	Exercice	Exercice Précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
- Ventes de marchandises au Maroc		
- Ventes de marchandises à l'étranger		
- Reste du poste des ventes de marchandises		
Total		
712 Ventes des biens et services produits		
- Ventes de biens au Maroc	27 736 195,63	30 905 837,84
- Ventes de biens à l'étranger	775 863 846,47	871 282 741,27
- Ventes des services au Maroc		
- Ventes des services à l'étranger	2 415 414,06	2 469 644,54
- Redevances pour brevets, marques, droits ...		
- Reste du poste des ventes et services produits	433 800,48	-43 482,35
Total	806 449 256,64	904 614 741,30
713 Variation des stocks de produits		
- Variation des stocks de produits de produits en cours	-27 966 909,11	-58 565 956,53
- Variation des stocks de biens produits	-31 543 299,78	-11 643 349,71
- Variation des stocks de services en cours		0,00
Total	-59 510 208,89	-70 209 306,24
718 Autres produits d'exploitation		
- Jetons de présence reçus		
- Reste du poste (produits divers)	3 473 092,17	3 624 016,08
Total	3 473 092,17	3 624 016,08
719 Reprises d'exploitation, transferts de charges		
- Reprises		
- Transferts de charges		13 280,65
Total		13 280,65
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et autres produits financiers		
- Intérêt et produits assimilés	25 091 320,03	27 189 798,53
- Revenus des créances rattachées à des participations		
- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
- Reste du poste intérêts et autres produits financiers		286,90
Total	25 091 320,03	27 190 085,43
PRODUITS NON COURANTS		
751 Produits des cessions des immobilisations		
- Produits des cessions des immobilisations corporelles	20 000,00	
758 Autres produits non courants		
- Produits non courants	4 250 230,06	905 819,19
TOTAL	4 270 230,06	905 819,19

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après C.P.C (1)	-14 157 369,73
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	4 456 975,74
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	15 006 373,31
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	-24 706 767,30
. Impôt théorique sur résultat courant (C.M / IS) (2)	2 140 563,00
. Résultat courant après impôts (1 - 2)	-16 297 932,73

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

- LA SOCIÉTÉ BÉNÉFICIE AU TITRE DU C.A RÉALISÉ À L'EXPORT D'UN TAUX D'IS
- R'DUIT (voir tableau 15 de la liasse fiscale)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Au 31/12/2024

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	457 848,67	6 681 230,64	6 907 602,75	231 476,56
B. T.V.A. Récupérable	38 886 234,07	20 572 048,74	29 853 327,18	29 604 955,63
- sur charges	26 559 786,03	18 913 582,38	28 450 185,75	17 023 182,66
- sur immobilisations	12 326 448,04	1 658 466,36	1 403 141,43	12 581 772,97
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	-38 428 385,40	-13 890 818,10	-22 945 724,43	-29 373 479,07

PASSIFS ÉVENTUELS

EXERCICE DU 01-01-2024 AU 31-12-2024

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur le revenu (IR) et celles de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ainsi que les déclarations de la caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) relatives aux exercices non prescrits pourraient faire l'objet d'un contrôle et d'éventuels redressements,

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Exercice au 31/12/2024

Montant du capital : 114 138 800,00

Nom, prénom des principaux associés (1)	Raison sociale des principaux associés (1)	N° IF	Adresse 2	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	Montant du capital		
				Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
	SANAM AGRO	1900359	KM 11, RUE L ROUTE DES ZANATAS, AÏN SEBAÄ Casablanca	5 797 910	5 797 910	10,00	57 979 100,00		57 979 100,00
	SANAM HOLDING	1000074	26 RUE IFRANE – CIL - CASABLANCA	2 781 971	2 781 971	10,00	27 819 710,00		27 819 710,00
DIVERSPORTEURS				1 680 758	1 742 849	10,00	17 428 490,00		17 428 490,00
	Sanlam Maroc	1084025	216 BD ZERKTOUNI CASABLANCA	694 127	694 127	10,00	6 941 270,00		6 941 270,00
	ALJIA HOLDING	1900660	Km 11 ,rue L.Route 111 AÏN SEBAÄ – CASABLANCA	396 013	397 023	10,00	3 970 230,00		3 970 230,00
ALJ SAID				63 101		10,00	0,00		0,00
Total				11 413 880	11 413 880	-	114 138 800,00	0,00	114 138 800,00

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Du 1/1/2024 Au 31/12/2024

Eléments	Montant	Eléments	Montant
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
(Décision du 24/06/2024)		- Réserve légale	
- Report à nouveau	469 956 063,89	- Autres réserves	
- Résultats nets en instance d'affectation		- Tantièmes	
- Résultat net de l'exercice	14 123 431,94	- Dividendes	11 413 880,00
- Prélèvements sur les réserves		- Autres affectations	
- Autres prélèvements		- Report à nouveau	472 665 615,83
Total A	484 079 495,83	Total B	484 079 495,83
TOTAL A = TOTAL B			

RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Du 1/1/2024 Au 31/12/2024

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	130 081 949,62	130 063 667,88	127 321 210,98
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 532,00	3 714,00	3 715,00

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES PENDANT L'EXERCICE

Du 1/1/2024 Au 31/12/2024

Nature	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	797 660 067,85	
Charges		39 830 801,51
Total Des Entrées	797 660 067,85	
Total Des Sorties		39 830 801,51
Balance Devises	0,00	757 829 266,34
Total	797 660 067,85	797 660 067,85

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

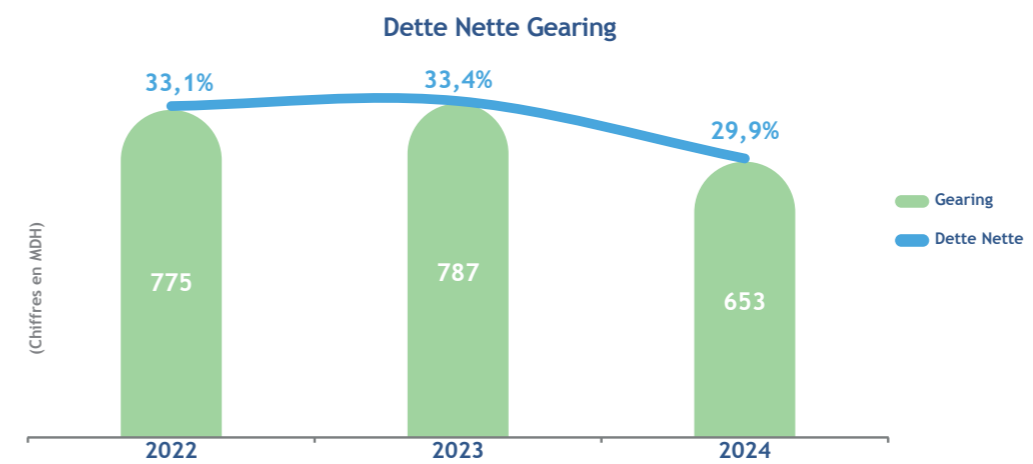
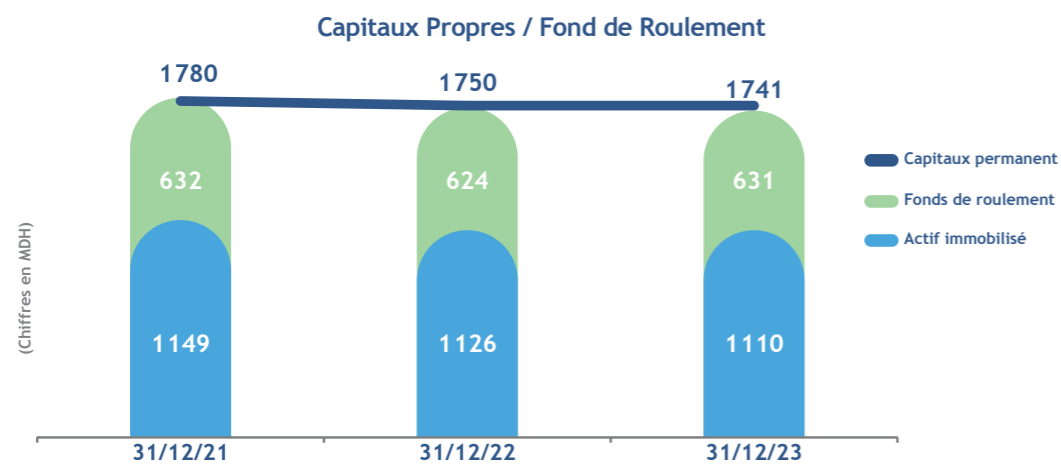
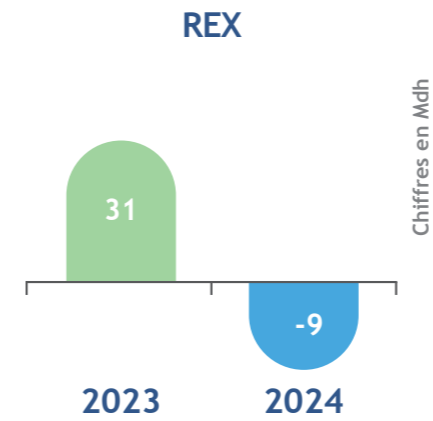
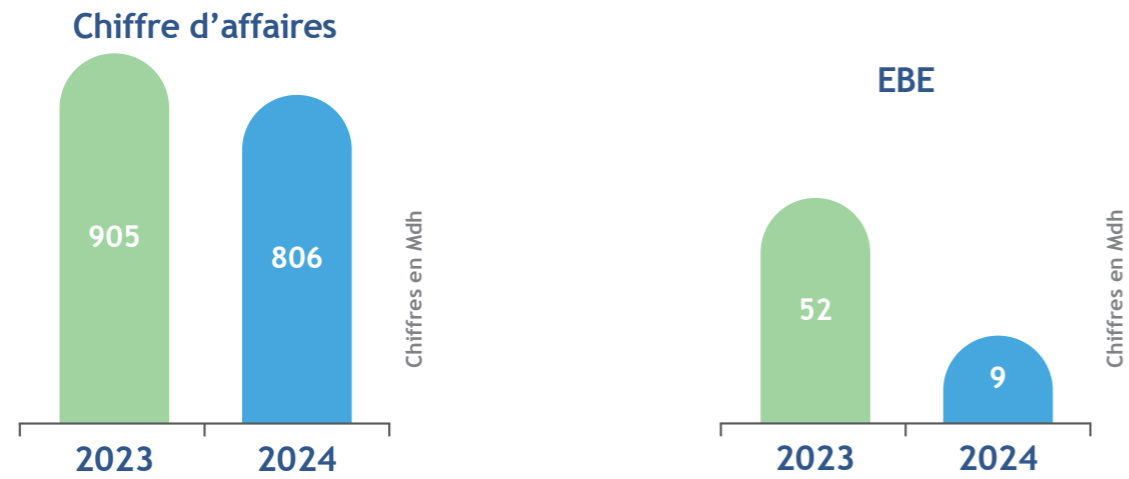
Exercice du 01-01-2024 au 31-12-2024

I. DATATION	
. Date de clôture (1)	31-12-2024
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	28/03/2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES INDICATION DES ÉVÉNEMENTS
- Favorables
- Défavorables

PRINCIPALES VARIATIONS COMPTES SOCIAUX



Comptes des produits et charges

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse, s'établissant à 750 Mdh en 2024, contre 838 Mdh lors de l'exercice précédent. Cette diminution est directement liée au ralentissement de l'activité des conserves de sardines, impactée par des retards de production subis par une très faible campagne de pêche.

Achats consommés et EBE

L'EBE en 2024 est en net recul, s'établissant à 9 Mdh, principalement en raison de la diminution des débarquements de sardines dans les différents ports. Cette baisse s'explique par une campagne de pêche tardive et irrégulière, dans un contexte de forte inflation des prix de la sardine.

Charges financières

Les charges financières s'élèvent à 48 Mdh en 2024 contre 54 Mdh en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du résultat d'exploitation.

Résultat net

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net 2024 est déficitaire et s'établit à -24 Mdh contre 14 Mdh sur l'exercice précédent.

Endettement net

Au 31 décembre 2024, Unimer SA améliore sa structure financière en réduisant son ratio net d'endettement de 33,4 % à 29,9 %, reflétant une gestion rigoureuse axée sur la réduction des coûts.

Cette dynamique renforce progressivement la solidité financière du Groupe, en ligne avec sa stratégie de croissance.

06

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2024

• ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
UNIMER S.A.
ARRÊTÉ DU 31 DÉCEMBRE 2024

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31/12/2024

BILAN CONSOLIDÉ

En KMAD

ACTIF	Notes	31-Dec-24	31-Dec-23
Actif immobilisé		1 512 794	1 521 085
Immobilisations en non valeur	1.3.a & 4.1.a	34 405	24 744
Écart d'acquisition	1.2.c.1 & 4.1.b	163 299	190 539
Immobilisations incorporelles	1.3.b & 4.1.a	216 926	217 367
Immobilisations corporelles	1.3.c & 4.1.d	440 782	462 385
Titre mis en équivalence		643 577	609 253
Immobilisations financières	1.3.d & 4.1.c	10 558	13 551
Impôts différés actifs	1.2.c.4	3 246	3 246
Actif circulant		1 043 744	1 123 220
Stocks et en-cours	1.3.e & 4.2.a	338 021	440 337
Créances clients	1.3.f	258 264	293 796
Autres créances d'exploitation	1.3.f & 4.2.b	447 273	388 953
Titres et valeurs de placement	1.3.g	187	134
Trésorerie - actif		191 140	140 754
		2 747 678	2 785 059

PASSIF	Notes	31-Dec-24	31-Dec-23
Capital		114 139	114 139
Primes d'émission, de fusion, d'apport		955 539	955 539
Résultats non distribués		228 747	271 545
Écart de conversion		(4 974)	(3 140)
Résultat consolidé		(28 152)	13 964
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		1 265 299	1 352 047
Dont : Capitaux propres part du groupe	4.3.a	963 761	1 065 613
Intérêts minoritaires	4.3.b	301 538	286 434
Subventions d'investissement		-	-
Dettes de financement	4.4	346 605	286 203
Impôts différés passifs	1.2.c.4	2 989	2 932
Passif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés	1.3.f	154 852	254 296
Autres dettes et comptes de régularisation	1.3.f&4.5	327 568	166 959
		482 420	421 255
Trésorerie - passif		650 365	722 623
		2 747 678	2 785 059

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

En KMAD

ACTIF	Notes	31-Dec-24	31-Dec-23
Produits d'exploitation		1 216 533	1 313 509
Chiffre d'affaires	4.6	1 259 642	1 393 751
Variation de stocks de produits		(48 277)	(84 901)
Autres produits d'exploitation		5 168	4 659
Charges d'exploitation		(1 219 810)	(1 267 793)
Achats et autres charges externes	4.7	(878 916)	(941 928)
Impôts et taxes		(6 990)	(6 988)
Charges de personnel		(276 646)	(260 844)
Autres charges d'exploitation		(1 854)	(1 145)
Dotations d'exploitation		(55 405)	(56 888)
Résultat d'exploitation		(3 278)	45 716
Charges financières nettes	4.8	(54 323)	(54 312)
Résultat courant des entreprises intégrées		(57 600)	(8 596)
Résultat non courant	4.9	(7 717)	(6 290)
Résultat avant impôt		(65 318)	(14 886)
Impôt sur le résultat	4.10	(11 518)	(14 017)
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition		(76 836)	(28 904)
DEA des écarts d'acquisition	4.1.b	(27 240)	(27 240)
Quote part des mises en équivalence		75 923	70 108
Résultat net de l'ensemble consolidé		(28 152)	13 964
Résultat net part du Groupe		(81 242)	(34 095)
Intérêts minoritaires dans le résultat		53 089	48 060

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION CONSOLIDÉ

En KMAD

	Notes	31-Dec-24	31-Dec-23
Vente de marchandises en l'état	4.6	206 913	229 089
- Achat revendu de marchandises		(158 999)	(187 593)
=marge brute sur vente en l'état		47 914	41 496
+ Production de l'exercice		1 004 451	1 079 761
Ventes de biens et services produits	4.6	1 052 719	1 164 661
Variation stocks de produits		(48 277)	(84 901)
- Consommation de l'exercice		(719 917)	(754 334)
Achats consommés de matières et fournitures	4.7	(566 189)	(601 405)
Autres charges externes	4.7	(153 728)	(152 929)
= Valeur ajoutée		332 448	366 922
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts et taxes		(6 990)	(6 988)
- Charges de personnel		(276 646)	(260 844)
= Excédent brut d'exploitation EBE ou Insuffisance brut d'exploitation		48 812	99 091
- Autres charges d'exploitation		(1 854)	(1 145)
+ Reprises d'exploitation, transfert de charges		5 168	4 659
- Dotations d'exploitations		(55 405)	(56 888)
= Résultat d'exploitation		(3 278)	45 716
+/- Résultat financier	4.8	(54 323)	(54 312)
= Résultat courant		(57 600)	(8 596)
+/- Résultat non courant	4.9	(7 717)	(6 290)
- Impôt sur les résultats	4.10	(11 518)	(14 017)
- Amortissement des écarts d'acquisition	4.1.b	(27 240)	(27 240)
+ Quote part des mises en équivalence		75 923	70 108
= Résultat net de l'exercice		(28 152)	13 964
<i>Part du Groupe</i>		<i>(81 242)</i>	<i>(34 095)</i>
<i>Intérêts minoritaires</i>		<i>53 089</i>	<i>48 060</i>

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En KMAD

	31-Dec-24	31-Dec-23
Résultat net consolidé	(28 152)	13 964
- Variation des provisions pour risques et charges	-	(356)
- Amortissements des immobilisations incorporelles	483	4 873
- Amortissements des immobilisations corporelles	54 664	48 708
- Amortissements des écarts d'acquisition	27 240	27 240
- Variation des impôts différés	(57)	(56)
- QP des sociétés mises en équivalence	(66 789)	(59 983)
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	(12 612)	34 389
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	132 518	2 896
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	119 907	37 285
Acquisition des immobilisations incorporelles	(9 702)	(3 653)
Variation des immobilisations financières	2 993	(118)
Acquisition des immobilisations corporelles	(33 061)	(4 590)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(39 771)	(8 361)
Dividendes versés	(11 414)	(11 414)
Emissions/ remboursement d'emprunts	60 402	(36 593)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	48 991	(48 007)
<i>Variation de Trésorerie</i>	<i>129 126</i>	<i>(19 082)</i>
Impact des écarts de conversion	6 053	6 902
Trésorerie d'ouverture	(581 869)	(553 896)
Trésorerie de clôture	(459 225)	(581 869)
Autres variations	429	1 989
Total	129 126	(19 082)

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉES

1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, RÉGLES D'ÉVALUATION

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe UNIMER sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis N° 5 du 26 mai 2005.

1.2 Modalités de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe UNIMER sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles UNIMER exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que UNIMER est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette filiale.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

La méthode de la mise en équivalence au sous-groupe RETAIL HOLDING.

b) Date de clôture

Les entités faisant partie du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition. Les écarts d'acquisition du Groupe UNIMER sont amortis sur une durée de 10 ou 20 ans selon le cas.

c.2 Élimination des opérations intragroupe

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

c.3 Élimination des provisions à caractère fiscal

Pour ne pas altérer l'image fidèle des comptes consolidés, les provisions et les écritures passées pour la seule application de la législation fiscale sont éliminées. Il s'agit notamment de :

- la constatation ou la reprise d'amortissement dérogatoires lorsqu'une entreprise du périmètre de consolidation du Groupe applique un système d'amortissement dégressif prévu par la législation fiscale, tout en estimant nécessaire de conserver comptablement un mode d'amortissement linéaire ;
- la constatation ou la reprise de provisions réglementées ;
- la reprise de subventions d'investissement au compte de produits et charges.

c.4 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.5 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

c.6 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.7 Écarts de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat.

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 est la suivante :

Sociétés	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation (*)
UNIMER SA	100,00 %	100,00 %	Société mère
TOP FOOD	99,98 %	99,98 %	IG
INVESTIPAR	100,00 %	100,00 %	IG
VCR LOGISTICS	100,00 %	100,00 %	IG
Groupe RETAIL	25,31 %	25,31 %	MEE
ALMAR	100,00 %	100,00 %	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00 %	100,00 %	IG
VANELLI MAROC	100,00 %	100,00 %	IG
DÉLIMAR	99,14 %	99,14 %	IG
BELDIVA	76,00 %	76,00 %	IG
F PARTNERS	100,00 %	100,00 %	IG
SMCA	60,00 %	60,00 %	IG
UNIMER DAKHLA	100,00 %	100,00 %	IG
PELAGIC PIONNIERE	35,00 %	50,00 %	IG
SIRIUS PELAGIC	50,00 %	50,00 %	IG
OPTIFISH	60,00 %	60,00 %	IG
SNCP	73,45 %	73,45 %	IG
UNIMER PROTEINS	100,00 %	100,00 %	IG
UNIMER AFRICA	100,00 %	100,00 %	IG
UNIMER MAURITANIE	70,00 %	70,00 %	IG
CONSERVERIES PELAGIC DAKHLA	100,00 %	100,00 %	IG
F3V	100,00 %	100,00 %	IG

(*) IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence

3. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour la période close au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Actif immobilisé

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur aux 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 s'analysent comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Frais préliminaires	7 929	8 039
Charges à répartir sur plusieurs exercices	88 745	78 706
Brut	96 674	86 745
Frais préliminaires	5 057	4 674
Charges à répartir sur plusieurs exercices	57 213	57 328
Amortissements	62 269	62 002
Net	34 405	24 744

b) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition aux 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 s'analysent comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2023	Variations	31 déc. 2024
Brut	563 785	-	563 785
Amortissements	(373 246)	(27 240)	(400 486)
Net	190 539	(27 240)	163 299

c) Immobilisations incorporelles

Le détail des immobilisations incorporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	126 070	124 912
Charges à répartir sur plusieurs exercices	105 475	106 592
Brut	231 545	231 503
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	13 410	13 052
Fonds commercial	1 209	1 084
Amortissements	14 619	14 136
Net	216 926	217 367

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	
Valeur nette au 31 déc. 2023	217 367
Acquisitions	42
Amortissements	(483)
Valeur nette au 31 déc. 2024	216 926

d) Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Terrains	87 930	79 126
Constructions	350 948	346 008
Installations techniques, matériel et outillage	724 318	709 860
Matériel de transport	14 492	14 448
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	40 174	38 942
Autres immobilisations corporelles	8 736	8 692
Immobilisations corporelles en cours	4 416	876
Brut	1 231 013	1 197 953
Terrains	320	300
Constructions	221 908	192 029
Installations techniques, matériel et outillage	513 323	485 252
Matériel de transport	13 916	18 544
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	33 014	31 603
Autres immobilisations corporelles	7 750	7 839
Amortissements	790 231	735 567
Net	440 782	462 385

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	
Valeur nette au 31 déc. 2023	462 385
Acquisitions	33 061
Amortissements	(54 664)
Valeur nette au 31 déc. 2024	440 782

e) Immobilisations financières

Le détail des immobilisations financières par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Créances financières	3 609	5 634
Titres de participation non consolidés	6 456	7 424
Autres titres immobilisés	493	493
Immobilisations financières nettes	10 558	13 551

4.2 Actif circulant

a) Stocks et encours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Marchandises	26 741	24 559
Matières et fournitures consommables	160 662	215 662
Produits en cours	98 795	79 998
Produits intermédiaires et produits résiduels	21 285	62 657
Produits finis	32 837	58 916
Brut	340 321	441 793
Marchandises	244	361
Matières et fournitures consommables	2 056	1 095
Provisions	2 300	1 456
Net	338 021	440 337

b) Créances d'exploitation

Le détail des créances d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Personnel	4 296	4 867
État	170 543	206 850
Autres débiteurs	295 018	199 627
Comptes de régularisation actif	1 858	2 052
Brut	471 715	413 396
Provisions	24 443	24 443
Net	447 272	388 953

4.3 Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres consolidés part du groupe

(en milliers de DH)	
Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2022	1 130 939
Résultat 2023 en part du groupe	(34 095)
Distribution de dividendes	(11 414)
Écarts de conversion des filiales à l'étranger	(6 823)
Variation des capitaux propres des entités mises en équivalence	(14 540)
Autres variations	(1 546)
Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2023	1 065 613
Résultat 2024 en part du groupe	(81 242)
Distribution de dividendes	(11 411)
Écarts de conversion des filiales à l'étranger	(5 819)
Variation des capitaux propres des entités mises en équivalence	5 280
Autres variations	(536)
Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2024	971 884

b) Variation des intérêts minoritaires

(en milliers de DH)	
Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2022	273 078
Intérêts minoritaires dans le résultat 2023	48 060
Distribution des dividendes aux minoritaires	(34 704)
Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2023	286 434
Intérêts minoritaires dans le résultat 2024	53 089
Distribution des dividendes aux minoritaires	(36 327)
Autres variations	(1 659)
Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2024	301 538

4.4 Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Autres dettes de financement	346 605	286 203
Dettes de financement	346 605	286 203

4.5 Autres dettes d'exploitation

Le détail des autres dettes d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 695	50 606
Personnel	7 722	7 318
Organismes sociaux	13 338	13 228
État	13 130	12 360
Comptes d'associés & autres créanciers	270 596	68 909
Comptes de régularisation passif	10 713	7 047
Autres provisions pour risques et charges	8 374	7 490
Autres dettes d'exploitation	327 568	166 959

4.6 Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Ventes de marchandises en l'état	206 913	229 089
Ventes de biens et services produits	1 052 729	1 164 661
Chiffre d'affaires	1 259 642	1 393 751

4.7 Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Achats revendus de marchandises	158 999	187 593
Achats consommés de matières et fournitures	566 189	601 405
Autres charges externes	153 728	152 929
Achats et autres charges externes	878 916	941 928

4.8 Charges financières nettes

Le détail des charges financières nettes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Gains de change	5 813	6 536
Intérêts et autres produits financiers	7 867	14 056
Reprises financières ; transferts de charges	423	947
Produits financiers	14 103	21 539
Charges d'intérêts	49 277	55 442
Pertes de change	11 804	13 907
Autres charges financières	6 044	6 079
Dotations financières	1 301	423
Charges financières	68 426	75 851
Résultat financier	(54 323)	(54 312)

4.9 Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Reprise subvention d'investissement	330	330
Autres produits non courants	9 136	1 747
Reprises non courantes ; transferts de charges	-	351
Produits non courants	9 467	2 429
Autres charges non courantes	13 577	8 719
Charges non courantes	13 577	8 719
Résultat non courant	(4 111)	(6 290)

4.10 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Impôt exigible	11 461	14 017
(Charges) / produits d'impôts différés	57	-
(Charges) / produits d'impôt	11 518	14 017

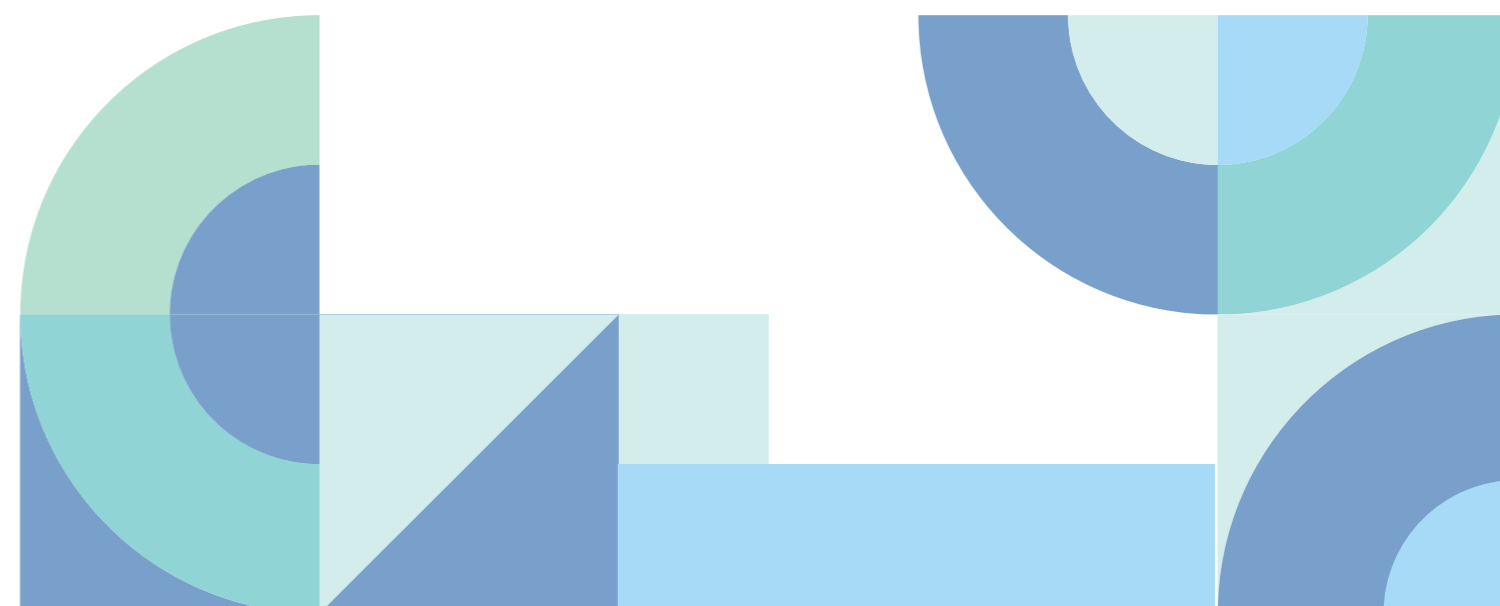
4.11 Résultat par action

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Résultat net part du Groupe	(81 241 659)	(34 095 315)
Nombre moyen d'actions en circulation	11 413 880	11 413 880
Résultat par action	(7,1)	(3,0)

Le résultat par action de chaque exercice est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

4.12 Événements post clôture

Néant

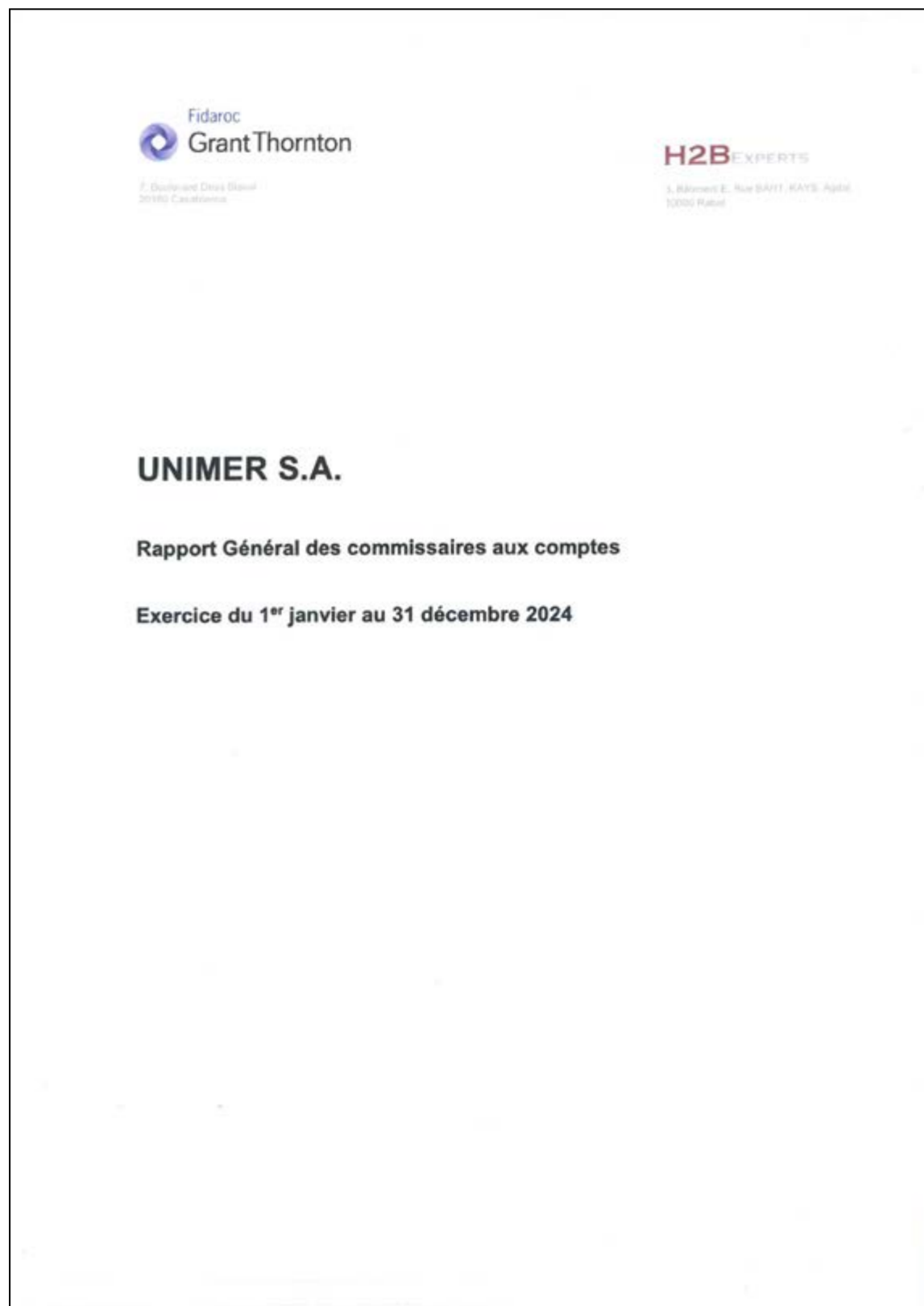


07

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



1. Risque identifié

Les titres de participation et les créances rattachées enregistrent au bilan au 31 décembre 2024 des montants nets respectifs de KMAD 700.257 et KMAD 776.731. Ils représentent, ainsi, les postes les plus significatifs de l'actif de la société.

A la date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées aux participations sont, pour leur part, comptabilisées à leur valeur nominale.

Lors de chaque clôture, la société procède à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres tenant compte de la situation financière des participations, de leurs rentabilités à la clôture, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation et de leurs perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, des perspectives de leurs évolutions ou de leurs valeurs probables de cession. L'estimation de l'utilité des participations requiert, ainsi, une appréciation plus ou moins subjective du management dans son choix des critères à considérer selon la nature de l'activité et le contexte de chaque participation.

Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction à cet égard.

2. Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que les valeurs déterminées par la direction sont fondées sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nos travaux ont consisté à :

- Vérifier que les quotes-parts des capitaux propres retenus concordent avec les comptes arrêtés des filiales ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos diligences ont consisté à :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des filiales concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique au moment de l'établissement des comptes ;

- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier le caractère raisonnable des prévisions antérieurement fixées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat et Casablanca, le 10 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre International
 7 Bd. Dir. Saeed Casablanca
 Tél : 05 22 54 33 00 - Fax : 05 22 25 56 70
Faiçal MEKOUAR
 Associé

H2B EXPERTS
 H2B EXPERTS SARL
 Rue Oued Bahi Rési. Kays
 Imm. E. Appt 3 Agdal - Rabat
 RC : 334400 - Pat : 25795170
 IF : 334400 - NSS : 8947519
Tarik SBAA
 Associé



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



3, Boulevard Othman Bey
20100 Casablanca



3, Bld Mohammed VI, Rue SAHAT, KAYS, Agdal
10500 Rabat

GROUPE UNIMER

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



3, Boulevard Othman Bey
20100 Casablanca



3, Bld Mohammed VI, Rue SAHAT, KAYS, Agdal
10500 Rabat

Aux Actionnaires de la Société
UNIMER S.A.

Km 11, Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252
Casablanca

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société UNIMER S.A. et de ses filiales (Groupe Unimer), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, l'état des soldes de gestion et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.265.299 compte tenu d'une perte consolidée de KMAD (28.152).

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

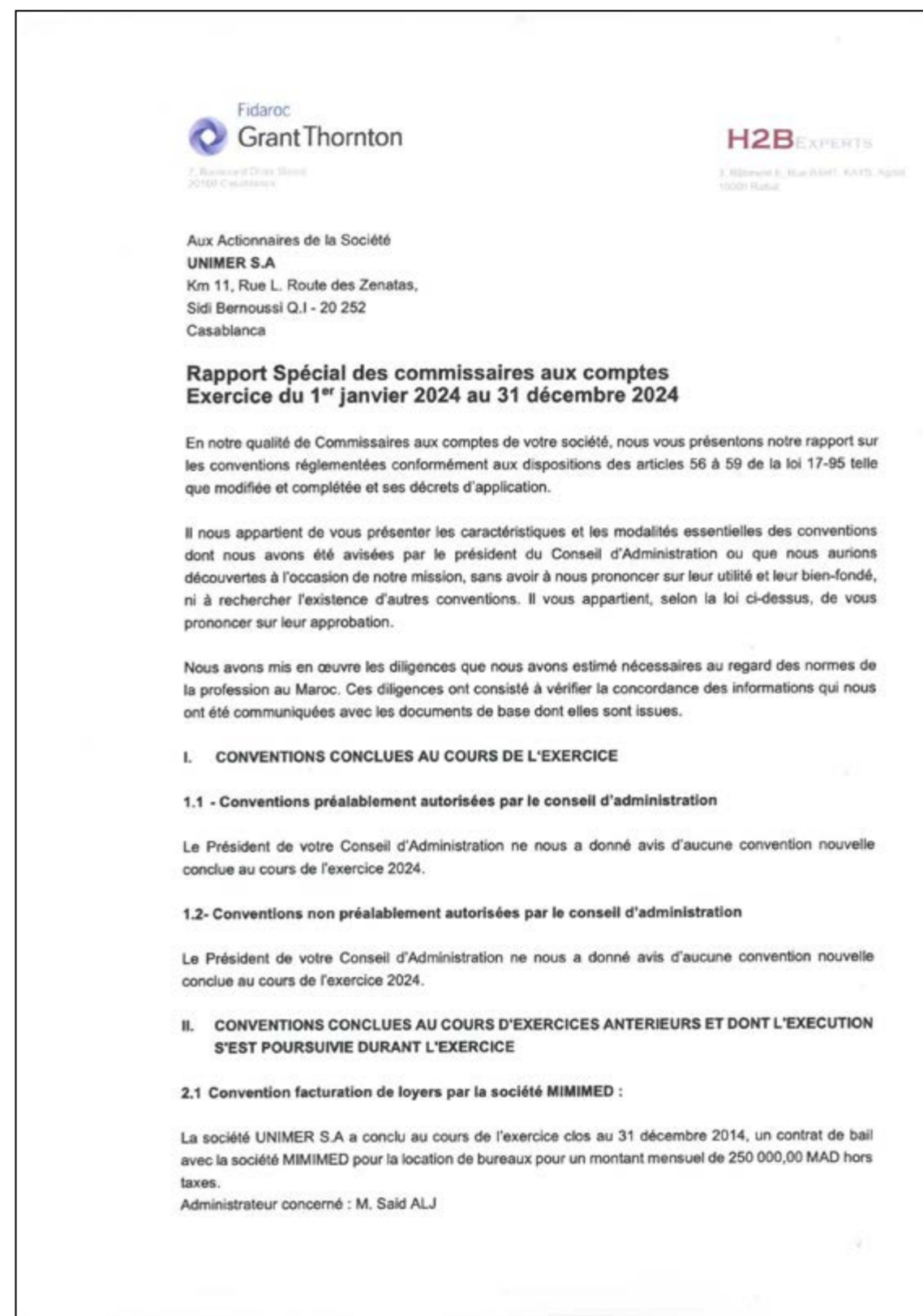
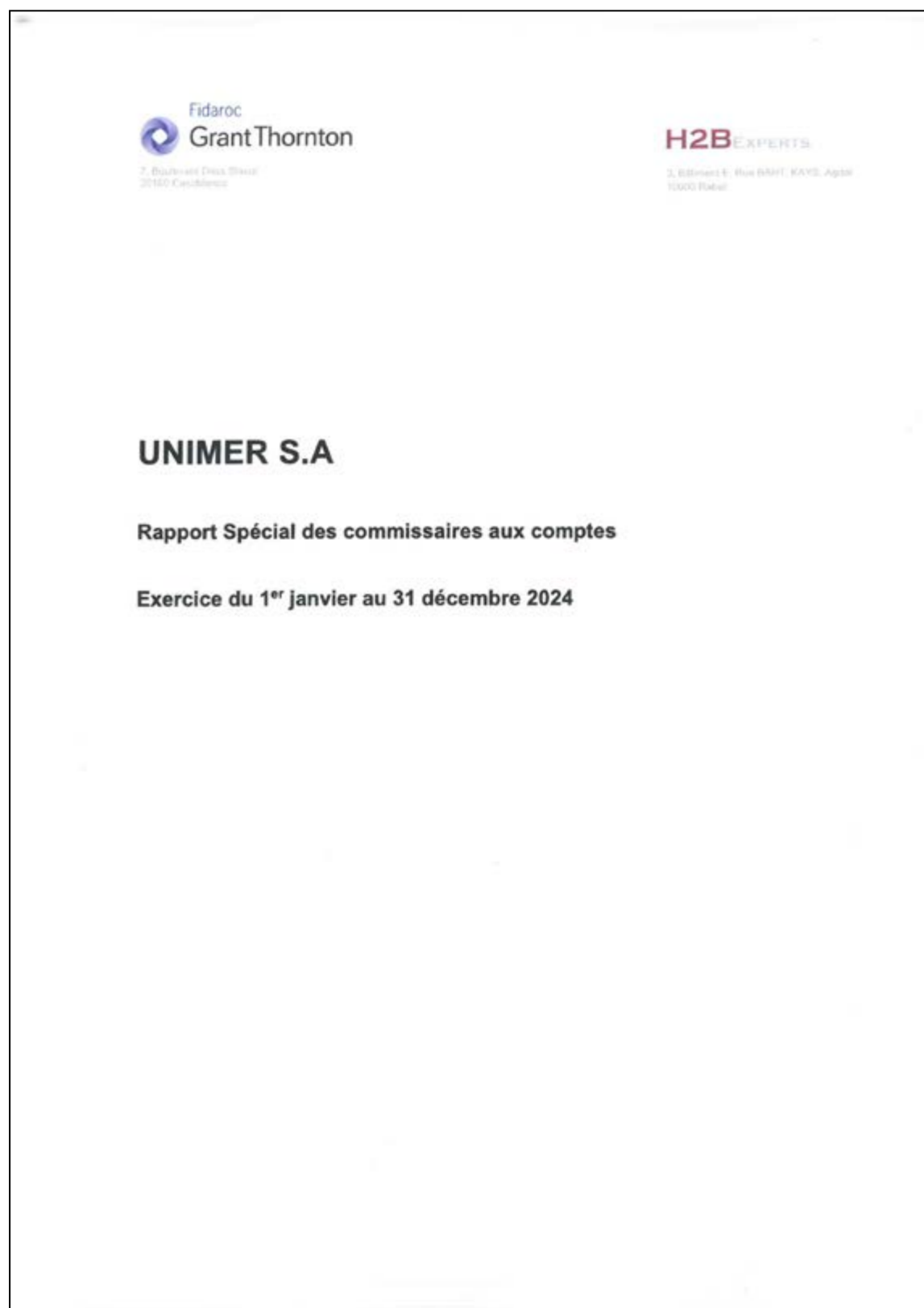
Rabat et Casablanca, le 10 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre du Réseau International
 7 Bd. Dr. El Ghazal, Casablanca
 Tél : 05 22 54 43 00 Fax : 05 22 29 56 70
 Faïçal MEKOUAR
 Associé

H2B EXPERTS
 H2B EXPERTS SARL
 Rue Oued Baht Rés. Kays
 Imm. E, Appt 3 Agdal - Rabat
 RC : 88591 Pat : 25795170
 IF : 3344007 IBAN : 8947519
 Tarik SBAA
 Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES



2.2 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER DAKHLA (écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société Sanam Agro présente au 31 décembre 2024 un solde de 288.802.425,45 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 10.427.784,51 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2024.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

2.3 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société VCR Logistics (non écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société VCR Logistics présente au 31 décembre 2024 un solde de 123.010.723,94 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 2.313.340,71 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2024.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

2.4 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société Top Food Morocco (non écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société TOP Food Morocco présente au 31 décembre 2024 un solde de 86.539.932,84 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 3.200.529,83 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2024.

Administrateur concerné : M. Abdelkader ALJ

2.5 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société Investipar (non écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société Investipar présente au 31 décembre 2024 un solde de 150.419.318,51 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 5.282.114,10 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2024.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

2.6 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER PROTEINS :

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER S.A PROTEINS présente au 31 décembre 2024 un solde de 9.359.002,66 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 255.297,80 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2024.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

2.7 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER AFRICA :

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER S.A AFRICA (société mère de la société UNIMER S.A MAURITANIA) présente au 31 décembre 2024 un solde de 22.988.911,30 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 762.057,65 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2024.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

2.8 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES :

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES présente au 31 décembre 2024 un solde de 64.831.569,15 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 2.850.195,43 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2024.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

2.9 Convention de location de terrain faites à la société UNIMER PROTEINS :

UNIMER S.A, qui détient 100 % du capital de la société UNIMER S.A PROTEINS, a mis à la disposition de cette dernière un terrain à usage industriel.

Cette location est consentie moyennant un loyer annuel de 1 000 000,00 MAD.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

Rabat et Casablanca, le 10 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 7 Bd. Oued Sbaa - Casablanca
 Tél : 05 22 54 42 00 - Fax : 05 22 29 86 70
Faiçal MEKOUAR
 Associé

H2B EXPERTS
 H2B EXPERTS SARL
 Rue Oued Baht Rési. Kays
 Imm. E, App. 9 - Agdal - Rabat
 RC : 88591 - Pat : 25795170
 IF : 3244007 - CNSS : 8947519
Tank SBAA
 Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	Cabinet H2B	Cabinet HORWATH MAROC AUDIT						FIDAROC GRANT THORNTON						Total
	Montant / Année	Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année*			
		N	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	250 000,00	272 000,00	522 000,00	462 000,00	100%	100%	100%	250 000,00	250 000,00		100%	100%		772 000,00
Emetteur	250 000,00	-	250 000,00	250 000,00	48%	48%	54%							
Filiales	-	272 000,00	272 000,00	212 000,00	52%	52%	46%							
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0		0	0				0	0	0				
Emetteur														
Filiales														
Sous total														
Autres prestations rendus	0		0	0				0	0	0				
Autres														
Sous total														
Total général	250 000,00	272 000,00	522 000,00	462 000,00	100%	100%	100%	250 000,00	250 000,00		100%	100%		



08

RAPPORT
ESG



E

S

G



Sommaire

PRÉAMBULE

- MOT DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION D'UNIMER GROUP
- LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES
- L'ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ ET LES ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES
- LA CONTRIBUTION D'UNIMER GROUP AUX ODD
- RAISON D'ÊTRE DES MARQUES



1

OEUVRER EN CONTINU POUR
UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET
RESPONSABLE



2

CONSOLIDER LA
MARQUE EMPLOYEUR



3

RÉDUIRE L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL



4

ANNEXES



PRÉSENTATION DU GROUPE



Mehdi Alj
Président Directeur
Général

“ **Chez Unimer, nous choisissons d'agir chaque jour avec responsabilité, en plaçant les enjeux environnementaux et sociaux au centre de nos décisions.** ”

”

Mot du président

L'année 2024 a été marquée par des défis majeurs pour notre secteur. Dans un contexte économique mondial complexe, où la pression croissante sur les ressources halieutiques continue de s'intensifier, nous restons pleinement conscients de l'enjeu crucial que représente leur préservation pour la pérennité de nos activités. Face à cette réalité, notre priorité demeure inchangée : agir avec responsabilité et inscrire cette vision à long terme au cœur de notre stratégie.

Chez Unimer, nous choisissons d'agir chaque jour avec responsabilité, en plaçant les enjeux environnementaux et sociaux au centre de nos décisions. Cette approche guide toutes nos actions, de l'optimisation de l'utilisation des ressources à la préservation des écosystèmes marins, essentiels pour notre avenir. Tout au long de l'année, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer nos pratiques, renforcer notre gouvernance, et réduire de manière significative notre empreinte écologique. Nous avons également consolidé notre impact social, en favorisant l'inclusion et en soutenant les communautés locales, toujours dans un souci d'équilibre et de durabilité.

Le rapport ESG 2024 témoigne des avancées

réalisées, des défis rencontrés et des opportunités qui se dessinent pour l'avenir. Il reflète notre volonté de progresser, non pas simplement dans la continuité, mais dans une démarche affirmée et résolue pour construire un avenir durable et pérenne. En toute transparence, il détaille les actions concrètes mises en place pour répondre aux enjeux de durabilité à court et à long terme.

Notre détermination à agir montre que la responsabilité d'entreprise ne se limite pas aux périodes favorables, mais qu'elle se renforce face aux défis. C'est dans ces moments que notre engagement collectif devient le moteur d'une croissance durable et équilibrée. En 2025, nous avancerons avec la même ambition, fidèles à nos valeurs et à notre mission, pour bâtir un avenir plus résilient.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à nos équipes pour leur engagement sans faille et leur implication quotidienne, ainsi qu'à nos partenaires pour leur confiance et leur soutien. Ensemble, nous continuerons à façonner un avenir plus responsable, tourné vers les générations futures.

Entretien avec le Directeur Général Délégué

Jalil BEN WAHHOUD



1. Retour sur l'année 2024

Comment qualifieriez-vous l'année 2024 pour Unimer ? Quels ont été les principaux faits marquants ?

2024 a été une année exigeante, marquée par un contexte global complexe et des défis sectoriels importants. La raréfaction des ressources halieutiques, notamment la baisse des débarquements de sardines, a nécessité une grande agilité de notre part pour sécuriser nos approvisionnements et soutenir la relance de notre activité de conserves.

Parallèlement, nous avons su capitaliser sur un développement commercial dynamique dans la filière des semi-conserves d'anchois, qui a connu une belle progression et dépassé tous ces objectifs. Ces efforts nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance et détermination.

2. La RSE, un pilier central de notre stratégie

Quelle place occupe aujourd'hui la RSE dans la stratégie globale d'Unimer et quels en sont les piliers fondamentaux pour les années à venir ?

La RSE n'est plus une simple orientation, elle est au cœur de notre stratégie. J'ai toujours été convaincu que le succès d'Unimer repose sur sa capacité à conjuguer performance économique et responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cet engagement guide nos décisions stratégiques.

Au-delà des indicateurs et des actions concrètes, la RSE insufflé un supplément d'âme à notre démarche, renforçant la cohésion interne et la mobilisation de nos équipes. Elle contribue directement à une performance collective plus forte et à un impact positif sur l'ensemble de notre écosystème.

3. Progrès et réalisations

Quels ont été les progrès les plus significatifs en 2024 en matière de gouvernance, d'impact social et environnemental ?

En 2024, nous avons franchi une étape clé en matière de gouvernance en renforçant notre conformité aux réglementations et en engageant une évolution vers les meilleurs standards. L'indépendance et la parité au sein de nos instances ont progressé, et nous avons étoffé nos comités spécialisés pour structurer davantage notre gouvernance. Nous poursuivons ce travail en 2025 avec l'adoption de nouvelles chartes et une amélioration de nos pratiques.

Sur le volet social, le lancement du réseau ambassadeurs a été un catalyseur de notre démarche RSE, impliquant encore davantage tous nos collaborateurs sur l'ensemble de nos sites. Ce dispositif renforce notre culture RSE et fédère un maximum d'acteurs autour de notre dynamique de transformation. Par ailleurs, nous continuons à ancrer les enjeux environnementaux et sociaux auprès de nos parties prenantes, en encourageant des pratiques vertueuses et en favorisant le bien-être collectif.

Sur le plan environnemental, nous intensifions nos efforts pour réduire notre empreinte et adopter des démarches plus responsables, notamment en matière de gestion des déchets et d'économie circulaire. Nous avançons également vers un engagement renforcé en faveur d'achats durables, encourageant nos partenaires à suivre cette voie.

Nos avancées sont réelles, et bien que nous ne soyons pas encore arrivés au niveau visé, nous restons résolument engagés dans cette transformation

4. Enjeux et défis pour l'avenir

Quels sont les principaux défis qu'Unimer doit relever pour accélérer sa transition durable et répondre aux attentes croissantes des parties prenantes ?

L'un des grands défis reste l'intégration de modèles de production toujours plus responsables, sans compromettre notre compétitivité. Nous devons également renforcer la sensibilisation et l'adhésion de nos partenaires à nos engagements ESG. Enfin, la réglementation évolue rapidement, et nous devons être en permanence à la hauteur des nouvelles exigences.

5. Mobilisation collective et dynamique de transformation

Comment Unimer mobilise-t-elle ses équipes, partenaires et fournisseurs autour des objectifs ESG et comment les intègre-t-elle

dans cette dynamique de transformation responsable ?

Nous avons instauré une culture de responsabilité qui repose sur la sensibilisation, la formation et l'implication de tous. La RSE ne doit pas être perçue non pas comme un impératif, mais comme une opportunité et une fierté collective.

Nos parties prenantes sont essentielles à notre démarche. Nous les encourageons à adopter les mêmes standards que nous et à évoluer avec nous vers des pratiques toujours plus durables.

6. Perspectives et ambitions pour 2025

Quels sont les projets ou objectifs prioritaires pour Unimer en matière de RSE pour l'année à venir 2025 ?

En 2025, nous poursuivrons la dynamique engagée en matière de RSE, avec une attention renforcée sur l'innovation durable, les initiatives sociales et l'impact environnemental. Notre ambition c'est d'avancer avec pragmatisme et engagement, en cohérence avec nos valeurs et nos objectifs de long terme pour faire d'Unimer une référence encore plus forte en matière de responsabilité.

7. Message aux parties prenantes

Quel message souhaitez-vous adresser à l'ensemble des parties prenantes d'Unimer concernant l'avenir du Groupe et ses engagements ESG ?

Nous sommes déterminés à bâtir un modèle toujours plus performant et plus vertueux. La responsabilité est un levier de croissance et de différenciation. Ensemble, avec nos collaborateurs, partenaires, nous aspirons à transformer notre secteur avec ambition et exigence.



Présentation d'UNIMER GROUP

NOS RESSOURCES

HUMAINES

6727 collaborateurs dont 99% sur sites industriels

NATURELLES

≈ 35 000 tonnes de petits pélagiques traités

INDUSTRIELLES

20 sites de production dont 2 à l'étranger
31 MMAD de dépenses d'investissement

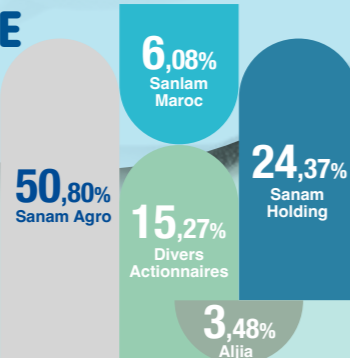
INTELLECTUELLES

8 marques réputées
Procédés modernes et savoir-faire historique

FINANCIÈRES

1,615 Mds de MAD de capitalisation totale dont 21% en dettes de financement

UN ACTIONNARIAT STABLE



6 ACTIVITÉS GÉNÉRANT 1,260 MDS DE MAD DE CHIFFRE D'AFFAIRES

PÊCHE HAUTURIÈRE	CONSERVE SARDINES	SEMI-CONSERVE ANCHOIS	LÉGUMES MARINÉS ET FRUITS SURGELÉS	FARINE & HUILE DE POISSON	AQUACULTURE
2 bateaux chalutiers	6 sites de production	3 sites de production (Maroc)	1 site de production (Légumes marinés)	2 sites de production	1 parc dans la Baie de Dakhla
1 unité de triage		1 site salaison (Maroc)	1 site de production (fruits surgelés)		
	1 site de congélation et stockage				
1 plateforme logistique	2 sites à l'étranger (France et Pérou)	1 ferme agricole			
	6 sociétés commerciales à l'étranger : (Europe et USA)				
	1 plateforme logistique (France)				

1 SIÈCLE D'HISTOIRE

Cf. historique pages 16-17

25 FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION DONT 6 À L'ÉTRANGER

Cf. pages 14 - 15

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

<p>COLLABORATEURS</p>	<p>89 % de femmes 276,65 MMAD de masse salariale 2322 recrutements Près du quart ayant une ancienneté > 20 ans</p>
<p>523 produits vendus à 112 clients dans 58 pays + 92 % de taux de satisfaction + 95 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export</p>	<p>CLIENTS</p>
<p>FOURNISSEURS</p>	<p>84 % d'achats locaux ≈ 593 MMAD d'achats de matières premières, équipements et services</p>
<p>11,4 MMAD de dividendes versés au titre de l'exercice 2023</p>	<p>ACTIONNAIRES</p>
<p>AUTORITÉS PUBLIQUES</p>	<p>33 MMAD de charges sociales et fiscales</p>

Nos 6 activités

Conserves de sardines et maquereaux

Il s'agit de la filière de production de conserves de sardines et de maquereaux. Dotée de six unités de production implantées au Maroc, cette activité propose une large gamme de produits commercialisés sous différentes marques (« Titus », « Princesse », « Madrigal », « Leroy ») dédiés à l'exportation (Afrique, Europe, Amérique centrale, Amérique du nord, et Moyen Orient). La qualité de ces produits est mise en avant par l'obtention de plusieurs certifications : IFS, BRC, EFSIS, Friend of the Sea, OU Kosher, Union, MSC et Halal).

Pêche hauturière

L'activité de pêche hauturière se situe au sud du Maroc et se compose de deux chalutiers RSW (Refrigerated Sea Water) ainsi que d'une unité de triage au sol permettant de couvrir en partie nos besoins d'approvisionnement en ressources (sardines et maquereaux). À travers cette filière, le Groupe a établi quatre filiales à Dakhla : « Unimer Dakhla », « Optifish Dakhla », « Sirius Pelagic » et « Pelagic Pionnière ».

Semi-conserves d'anchois

La filière des semi-conserves est en charge de la production d'anchois qui propose une large gamme de produits et des déclinaisons variées. Les produits sont commercialisés sous les marques propres du Groupe et sous celles des partenaires distributeurs : « La Monégasque », « Vanelli », « Belmonte », « Conserveries provençales », et « Famosa ». Le réseau de distribution est fortement présent à l'international. Plusieurs certifications ont été décernées à cette filière selon les produits, clients et marchés : IFS, BRC, EFSIS, FDA, MSC, Friend of the Sea, OU Kosher et Halal.



Farine et huile de poisson

Issues de poissons frais pressés, séchés et moulus, la farine et l'huile de poisson constituent à l'origine un moyen de tirer profit des surplus de la pêche pour la consommation humaine. Cette filière est portée par « Unimer Group Proteine », chargée de collecter les déchets de poissons non usinables et les revaloriser grâce à un traitement efficace. Ce recyclage permet, à la fois, d'optimiser les synergies intra-groupe et de minimiser les déchets. Cette production est destinée au marché local et international.

Légumes marinés et fruits surgelés

L'activité fruits et légumes participe à la stratégie de diversification d'Unimer Group dans les métiers de valorisation des produits de la mer. Il s'agit d'un complément de gamme dédié aux marchés à l'export. L'activité légumes marinés est portée par l'usine située à Agadir « Delimar2 » et l'activité fruits, légumes surgelés est portée par l'unité de production située à Azzemour « F3&V ». Les certifications de cette filière sont les suivantes: IFS, BRC, Bio, OU Khosher et Halal.

Aquaculture

La filière de l'aquaculture a intégré le périmètre d'activité d'Unimer Group en 2020. Ce nouveau métier est développé par la Société Maroc Catalane d'Aquaculture (SMCA), qui est une joint-venture montée avec un partenaire technique catalan. L'unité de production se trouve dans une concession de 40 hectares située dans la Baie de Dakhla, où sont cultivées des huitres.

NOTRE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

25 FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION DONT 6 À L'ÉTRANGER



Siège social d'Unimer Group



58 Pays Clients



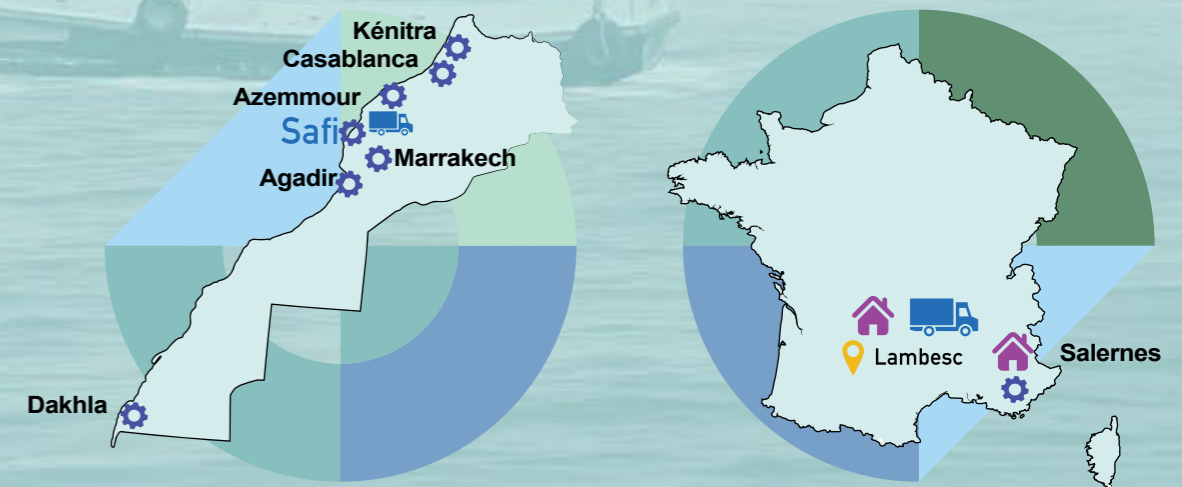
20 sites de production



2 plateformes logistiques



6 sociétés commerciales à l'étranger



1973
Le 29 Juin,
création d'Unimer
suite à la fusion
de plusieurs
sociétés de
conserves de
poisson

1977
Unimer prend le
contrôle des
Vinaigreries
Chérienne
Réunies (VCR)

1992
Unimer prend le
contrôle de
Pikarome Maroc

2001
Introduction en
bourse de la
société Unimer

2002
Acquisition de la
société Top Food
Morocco

2003
Création de la
société VCR
Logistics

2004
Acquisition de
la société
Uniconserves

2005
Prise de
participation dans
Retail Holding

2007
Acquisition du
Groupe La
Monégasque

2008
Rachat d'une usine de
conditionnement de fruits
et légumes surgelés

Prise de contrôle du
Groupe Vanelli
Fusion de La Monégasque
et Vanelli donnant naissance
à La Monégasque Vanelli

2009
Prise de contrôle
de la société
King Génération,
Logicold & Consenor

2010
Fusion absorption
du Groupe La
Monégasque
Vanelli

2012
Fusion absorption
avec la société
Consenor

2013
Création du pôle
Pêche contrôlant
plusieurs sociétés
et deux bateaux
à Dakhla

2017
Création de la filiale
La Monégasque
Espagne

2016
Ouverture
de la filiale LMP :
La Monégasque
Pérou

2018
Inauguration
de la plateforme
logistique « Glofi »

2020
Inauguration de
l'usine
« Conserveries
Pélagiques de
Dakhla »

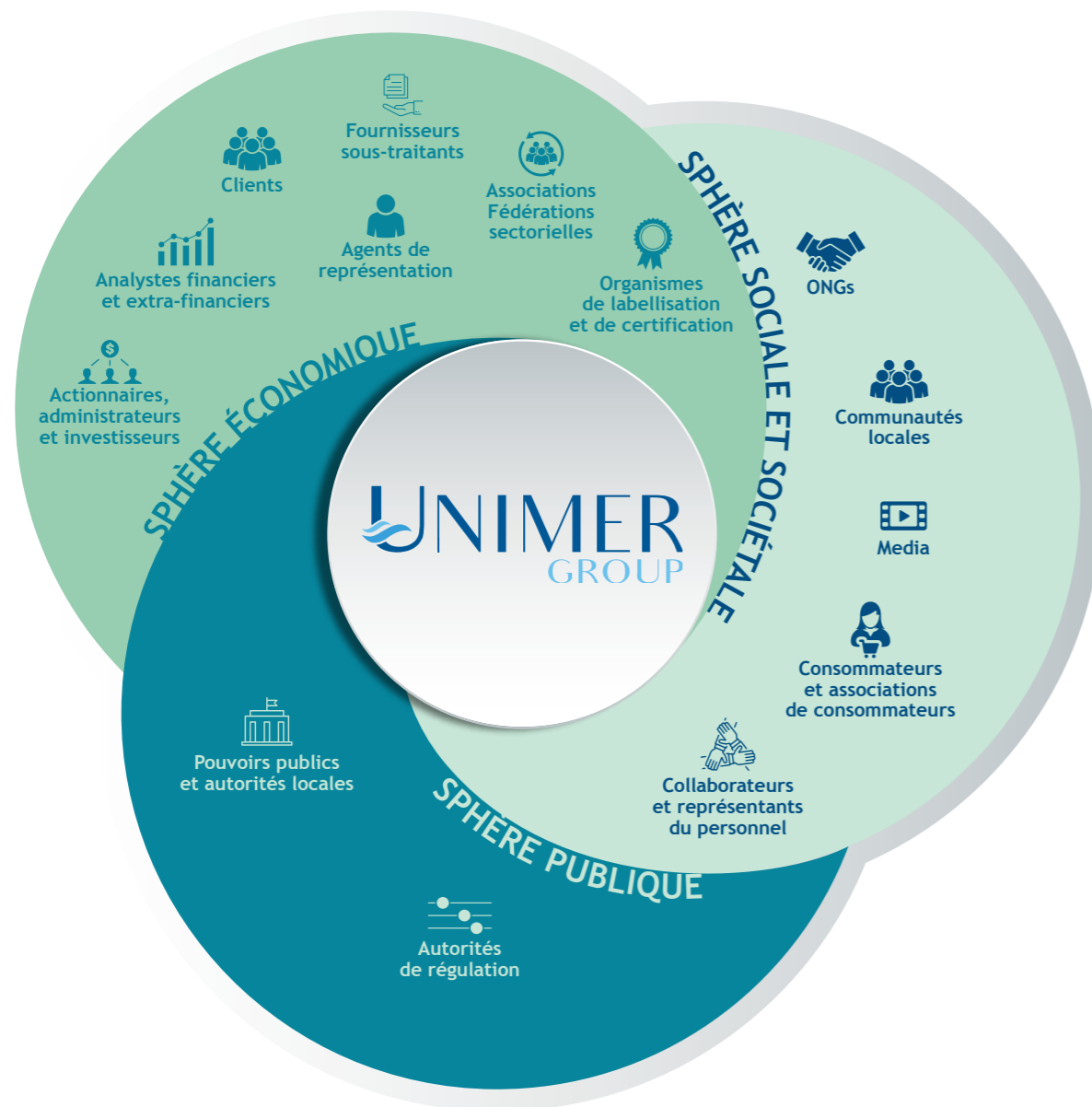
2021
Lancement
de la politique
RSE

Historique du Groupe

Un dialogue continu avec les parties prenantes

Dans le cadre de notre étude de matérialité, nous avons rigoureusement identifié les différentes catégories de parties prenantes qui interagissent avec notre Groupe. Cette étude nous a permis de mieux comprendre leurs priorités et besoins, afin d'adapter

notre approche de dialogue en fonction des spécificités de chacune. La représentation ci-dessous présente la classification de nos parties prenantes en trois sphères distinctes, nous permettant ainsi de répondre de manière proactive à leurs préoccupations.



Afin de garantir et d'améliorer notre dialogue continu avec nos parties prenantes, nous avons mis en place une approche dynamique et diversifiée, ajustée à leurs besoins et préférences. Notre engagement pour une communication ouverte et transparente repose sur des échanges réguliers et constructifs, à travers divers canaux tels que les rapports

périodiques, les newsletters, les présentations lors d'événements, les réunions régulières, les groupes de discussion, et les enquêtes. Nous ajustons également la fréquence et le format du dialogue en fonction des besoins spécifiques de chaque partie prenante, conscients que leurs attentes peuvent varier.

	Collaborateurs et représentants du personnel	Actionnaires, administrateurs et investisseurs	Analystes financiers & extra-financiers Media	Clients et consommateurs	Agents de représentation	Fournisseurs / organismes de certification	Associations / fédérations sectorielles	Pouvoirs publics et régulateurs	ONGs et communautés
Réunions	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Communiqués de presse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Campagnes de sensibilisation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Demandes d'informations	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Salons / Foires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Campagnes publicitaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Partenariats	-	-	-	✓	✓	-	-	-	✓
Visites des sites industriels	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-
Conférences de Presse	-	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Communication interne	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Site internet / Plaquettes	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion des réclamations	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Animations Réseaux sociaux	-	-	-	✓	✓	✓	✓	-	-
Service Client	-	-	-	✓	-	-	-	-	-
Affiches et procédures	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rapport financier annuel	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rapport ESG	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Assemblées générales	-	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Enquêtes de satisfaction	-	-	-	✓	-	-	-	-	-
Rapport financier semestriel	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rapport déontologique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Conseil d'Administration	-	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Indicateurs trimestriels	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Événements internes	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Comités spécialisés	-	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Comité d'hygiène et sécurité comité d'entreprise	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Dialogue social	✓	-	-	-	-	-	-	-	-



L'étude de matérialité

Dans le cadre de notre engagement envers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous avons mené une étude de matérialité visant à identifier et à hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour Unimer Group.

Cette étude, réalisée avec l'aide d'un tiers expert, a débuté par une analyse des pratiques sectorielles des principaux acteurs internationaux de la conserve et semi-conserve de poisson. Simultanément, des entretiens internes avec la direction, dont le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué et trois autres directeurs, ont permis d'identifier les enjeux spécifiques à Unimer Group.

La phase préliminaire a été complétée par une consultation approfondie de nos parties prenantes, afin de mieux comprendre leurs attentes ainsi que les impacts environnementaux et sociaux de nos activités.

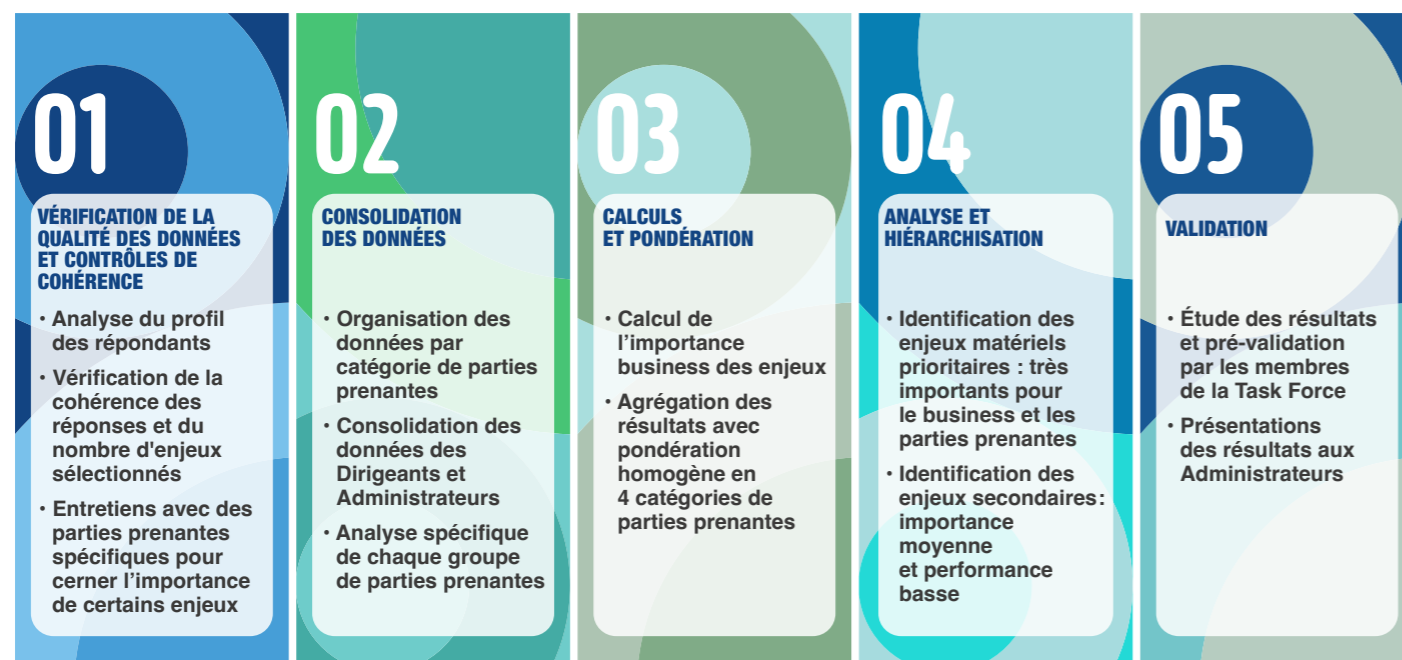
Enrichie par une analyse croisée avec la norme ISO26000, cette consultation a permis d'aboutir à une liste finale de 24 enjeux potentiels, répartis en cinq thématiques principales.

Ces enjeux ont ensuite été évalués tant quantitativement que qualitativement par nos Administrateurs, membres de la Task Force RSE, directeurs, collaborateurs et parties prenantes externes, permettant ainsi de quantifier leur importance pour notre activité.

Parallèlement, nous avons sollicité les collaborateurs et parties prenantes externes pour évaluer la performance perçue de chaque enjeu et prioriser leurs attentes. Des entretiens qualitatifs avec des parties prenantes externes, des experts et des délégués du personnel ont également complété ces données, apportant un éclairage précieux.

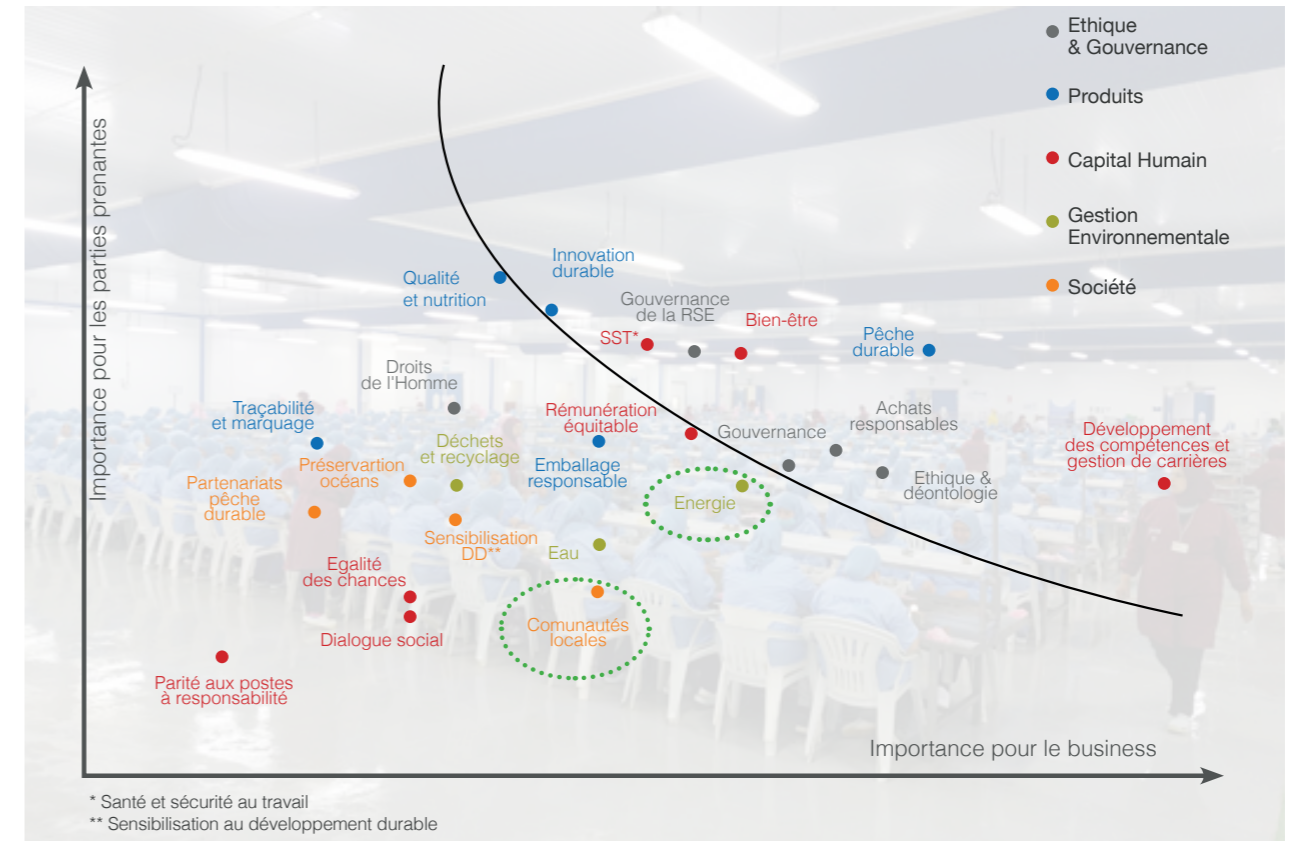


Cette méthodologie de traitement des données recueillies a suivi les étapes suivantes :



La matrice de matérialité

La dernière étape a donné lieu à une matrice de matérialité se présentant comme suit :



Cette matrice a permis d'identifier les enjeux les plus critiques pour notre Groupe et nos parties prenantes. Suite à une réunion dédiée aux résultats de l'étude de matérialité, la Task Force RSE a sélectionné dix enjeux matériels, dont huit ont été considérés comme prioritaires en raison de leur impact significatif sur notre activité et nos parties prenantes.

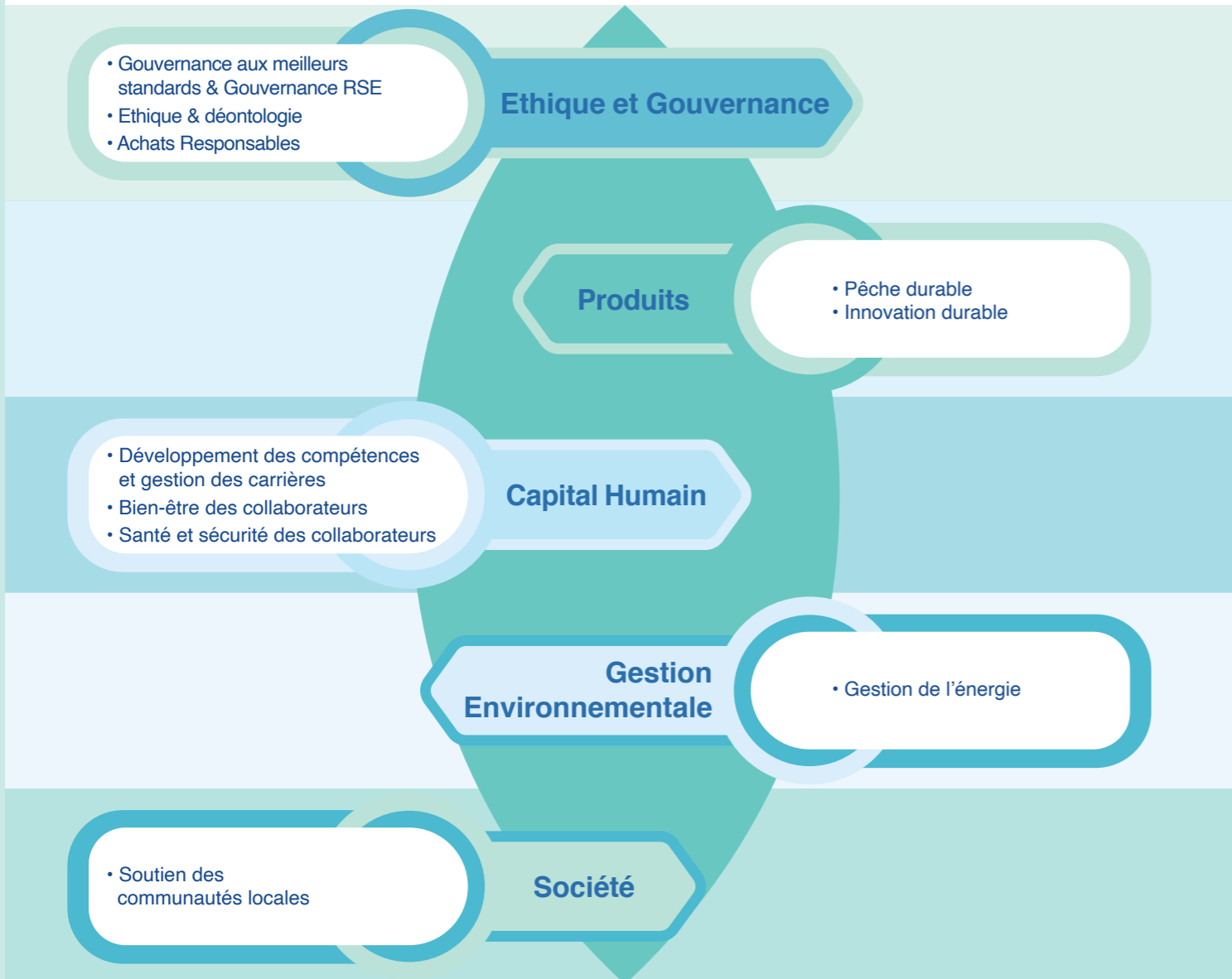
Les deux enjeux jugés d'importance moyenne, à savoir la gestion de l'énergie et le soutien aux communautés, ont également été intégrés, en raison de leur rôle dans notre succès à long terme, notamment en lien avec l'évolution réglementaire vers la décarbonation et notre rayonnement dans les territoires d'implantation. Par ailleurs, il a été décidé de regrouper les enjeux liés à la Gouvernance et à la Gouvernance de la RSE, en raison des synergies entre ces domaines.





Les 10 enjeux prioritaires retenus

La matrice a permis d'identifier 10 enjeux prioritaires, soulignant leur importance stratégique pour notre groupe et leur pertinence pour nos parties prenantes. Ces enjeux constituent la base de notre plan d'action RSE et orientent notre politique globale de responsabilité sociétale des entreprises.



Notre démarche RSE

À l'issue de notre étude de matérialité, nous avons défini trois piliers soutenus par dix engagements stratégiques. Ces piliers structurent notre démarche RSE et orientent nos actions et priorités pour les années à venir.

Cette étude a été déterminante pour poser les fondations de notre engagement RSE, en intégrant de manière cohérente les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans le cœur de nos activités. Elle s'inscrit pleinement dans notre ambition de renforcer notre position de leader mondial des produits de la mer, tout en garantissant des produits de qualité qui répondent aux attentes de nos clients et respectent l'environnement.


Chez Unimer Group, nous sommes convaincus que notre responsabilité envers la santé de nos consommateurs passe d'abord par celle de nos océans et de tous ceux qui en dépendent. Cette conviction est au cœur

de notre politique RSE, concrétisée à travers les trois piliers suivants :

Cette étude a été déterminante pour poser les fondations de notre engagement RSE, en intégrant de manière cohérente les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans le cœur de nos activités. Elle s'inscrit pleinement dans notre ambition de renforcer notre position de leader mondial des produits de la mer, tout en garantissant des produits de qualité qui répondent aux attentes de nos clients et respectent l'environnement.




Les trois piliers de notre stratégie RSE

01 


ŒUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Unimer Group s'engage à renforcer sa gouvernance pour assurer une gestion transparente et responsable et garantir ainsi la confiance de ses parties prenantes. Ce pilier promeut des pratiques éthiques et responsables, respectant les lois et préservant les intérêts des parties prenantes et de l'environnement. En interne, il encourage une culture d'intégrité, de transparence et de responsabilité, impliquant activement tous les collaborateurs pour honorer les engagements envers les parties prenantes.

02 

CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

Unimer Group aspire à se positionner comme un employeur de choix, en renforçant la confiance, la satisfaction et l'engagement de ses collaborateurs envers le Groupe. Cela se traduit par la création d'un environnement de travail attractif, centré sur le bien-être et l'épanouissement des employés actuels et futurs. De plus, Unimer Group s'engage à promouvoir une culture d'inclusion, de diversité et d'équité, tout en soutenant le développement des compétences et des talents de ses collaborateurs.

03 

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Unimer Group s'engage fermement à minimiser les impacts négatifs de ses produits et de ses processus de production sur l'environnement, préservant ainsi les ressources naturelles. Ce pilier s'attache à mettre en place des stratégies et des pratiques pour réduire la consommation d'énergie, de matières premières et de ressources naturelles, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et les déchets produits. Parallèlement, le Groupe encourage le développement de produits et de processus respectueux de l'environnement, tout en mobilisant activement l'ensemble de ses employés pour atteindre ces objectifs environnementaux.

En 2024, notre démarche RSE se poursuit avec constance et ambition.

Nous avons enrichi nos actions en intégrant de nouvelles perspectives, tout en restant fidèles aux orientations fixées. Cette dynamique s'inscrit dans une relation renforcée avec nos parties prenantes, au service d'un développement toujours plus responsable.

Notre chemin de progrès autour de 10 engagements stratégiques

01

OEUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

- Aller plus loin dans nos structures de gouvernance
- Consolider nos principes éthiques et déontologiques
- Favoriser des pratiques d'achats durables

02

CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

- Développer l'employabilité et les compétences
- Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail
- Offrir un environnement de travail motivant
- Soutenir les communautés locales

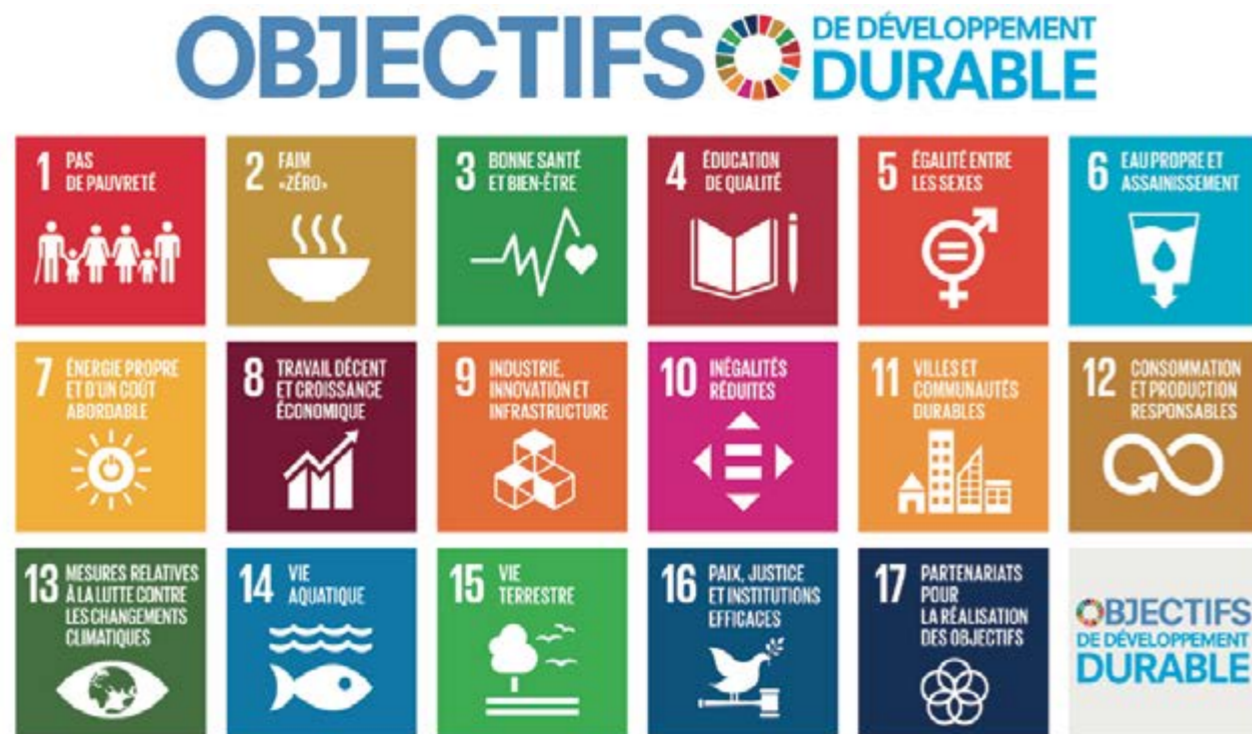
03

REDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- Faire progresser les pratiques de pêche
- Stimuler l'innovation des produits et procédés
- Optimiser les consommations énergétiques

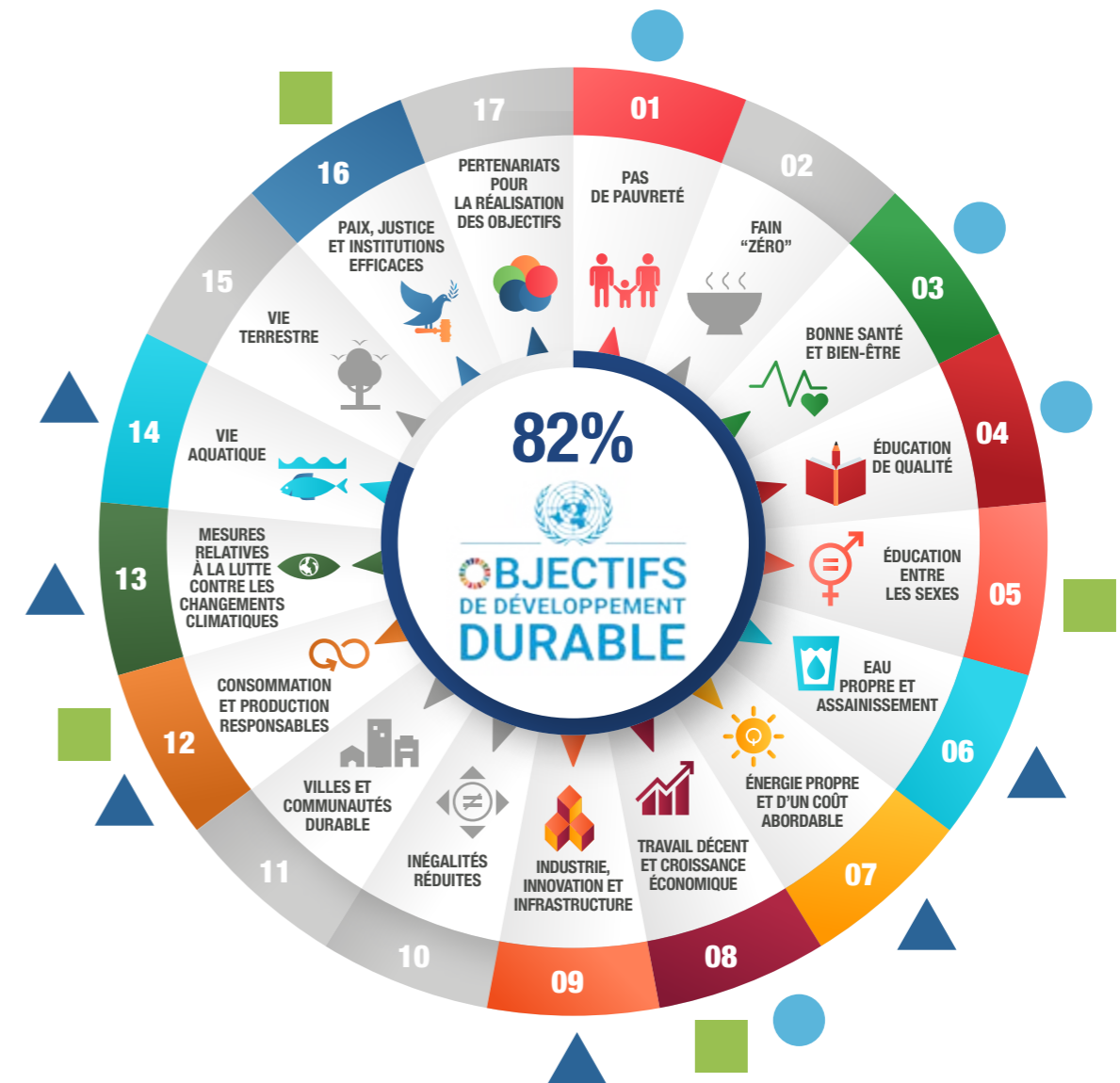
Notre Contribution aux objectifs de développement durable

En parallèle de notre analyse de matérialité, nous avons examiné les enjeux abordés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) afin d'identifier les principaux objectifs auxquels Unimer peut contribuer. Unimer s'engage à relever les défis de la croissance durable posés par les 17 ODD pour 2030, adoptés lors du sommet des Nations Unies en septembre 2015. Ces objectifs couvrent les aspects sociaux, environnementaux et économiques de notre monde, et chacun d'entre eux a des cibles spécifiques à atteindre d'ici les 7 prochaines années.



Le Groupe Unimer s'engage activement à respecter les Objectifs de Développement Durable (ODD), en intégrant les attentes de ses parties prenantes, ainsi que ses activités, ses trois piliers et ses dix engagements en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). Dans cette optique, nous avons évalué notre contribution aux ODD en nous appuyant sur les cibles spécifiques définies pour chacun d'entre eux. (Voir détails en Annexe).

Grâce à l'évaluation et à la cartographie des cibles des ODD, nous avons approfondi notre compréhension de notre impact et de notre rôle dans leur réalisation. Ces informations ont servi de base pour renforcer notre engagement RSE et définir les priorités de notre feuille de route. Plus concrètement, nous avons identifié notre contribution aux ODD suivants :



Les Piliers RSE d'Unimer Group

- ŒUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE**
- RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE**
- CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR**

Définir la raison d'être pour un positionnement plus fort de nos deux marques emblématiques

Face à des marchés en constante évolution et des attentes croissantes en matière de sens et d'engagement, nous avons initié un travail de repositionnement pour nos deux marques emblématiques, Titus et La Monégasque. L'objectif est de renforcer leur pertinence et leur attractivité, en répondant aux aspirations sociétales de nos marchés clés : l'Amérique du Nord pour Titus et la France pour La Monégasque.

Un diagnostic approfondi, à la fois interne et externe, a été mené en collaboration avec le cabinet international Utopies en s'appuyant sur leur méthodologie IKIGAI®. Cette approche a impliqué un panel de dirigeants et de parties prenantes, leur permettant d'exprimer leurs perceptions sur l'identité de chaque marque ainsi que leurs attentes en matière de responsabilité sociétale.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de notre engagement RSE, en l'élargissant à nos marques pour qu'elles incarnent pleinement nos valeurs de développement durable. La raison d'être que nous définissons pour chaque marque vise à orienter leurs actions vers un impact positif et différenciant sur la société, l'environnement et l'ensemble de nos parties prenantes.

Depuis deux ans, nous collaborons avec plusieurs agences pour affiner cette raison d'être, en y intégrant des engagements RSE concrets. Celles-ci seront révélées à travers une communication dédiée, insufflant une nouvelle dynamique et ancrant la responsabilité sociétale au cœur de nos marques, contribuant ainsi à leur rayonnement et à leur pérennité.

À propos de Titus



Titus est une marque de sardines haut de gamme qui a su s'imposer sur le marché depuis plus de 80 ans, grâce à sa qualité, son goût exceptionnel et son arôme unique. Reconnue pour ses valeurs nutritives de qualité, la sardine Titus est très appréciée dans le monde entier, en particulier en Afrique, en France et au sein de la communauté Afro-Américaine.

Elle est considérée comme un produit de première nécessité, avec un excellent rapport qualité-prix et un positionnement unique sur le marché. Titus



bénéficie d'une forte notoriété et d'une confiance des consommateurs fidèles de génération en génération, grâce à son attractivité commerciale et à son engagement en faveur d'une grande qualité.



En 2024, nous avons poursuivi ce travail pour La Monégasque en définissant une raison d'être forte et distinctive. Cette raison d'être a été déclinée en une plateforme de marque qui redéfinit sa vision, sa mission et ses valeurs, tout en mettant en avant sa singularité. Elle s'incarne à travers un manifeste qui donne vie à l'identité de la marque et un storytelling qui crée un lien émotionnel fort avec nos consommateurs.

Pour soutenir cette nouvelle identité, nous avons modernisé le logo et le packaging de La Monégasque. Un plan de communication stratégique est en cours de finalisation avec une nouvelle agence en France, visant à amplifier cette dynamique et à renforcer l'impact de notre raison d'être sur le marché.

Ces initiatives contribueront à renforcer le positionnement de La Monégasque et à en faire une marque plus forte, en intégrant pleinement des enjeux de durabilité et d'engagement responsable.

À propos de La Monégasque



La Monégasque, créée en 1942 à Monaco, est une référence de qualité sur le marché international des produits de la mer.

Elle est reconnue pour son respect de la tradition, ainsi que pour sa capacité à allier savoir-faire ancestral et procédés industriels modernes pour offrir une qualité premium à ses clients, à travers un dispositif de contrôle très pointu et

une sélection soignée des produits frais. Il s'agit d'une gamme de produits très large, allant des anchois salés et marinés aux légumes grillés et marinés, préparés selon des recettes raffinées.



01.

Œuvrer en continu pour une gouvernance éthique et responsable

Dans ce chapitre

L'approche managériale de trois enjeux matériels :

- Gouvernance et gouvernance de la RSE
- Ethique & déontologie
- Achats responsables

Unimer Group s'engage à renforcer sa gouvernance pour garantir une gestion transparente et responsable au service de ses parties prenantes. Ce pilier repose sur des pratiques éthiques et respectueuses des lois, protégeant les intérêts de tous et de l'environnement. Il valorise l'intégrité et la responsabilité, mobilisant activement chaque collaborateur.

Notre contribution aux ODD :



Aller plus loin dans nos structures de gouvernance

Côté à la Bourse de Casablanca et leader de l'agro-industrie à l'export, Unimer Group s'engage dans un effort constant pour consolider ses structures de gouvernance. Cette démarche vise à assurer une gestion transparente et éthique, répondant aux plus hauts standards.

Une gouvernance structurée et engagée

Le Groupe Unimer repose sur une gouvernance équilibrée, transparente et rigoureuse, garantissant une prise de décision efficace au service d'une vision à long terme.

L'organisation s'appuie sur un Conseil d'Administration actif et structuré, présidé par le Président Directeur Général et soutenu par des comités spécialisés qui apportent expertise et recommandations sur des

sujets stratégiques.

En 2024, le Conseil d'Administration d'Unimer a acté la création d'un Comité RSE, venant compléter le Comité d'Audit et le Comité Stratégique.

Sa première réunion se tiendra en 2025, marquant une nouvelle étape dans l'engagement du Groupe en faveur d'une gestion responsable et durable.

Un Conseil d'Administration renforcé et aligné sur les meilleures pratiques

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration d'Unimer compte 12 membres, dont 4 femmes et 2 Administrateurs indépendants, portant la représentativité féminine à 33 %.

Cette évolution s'inscrit dans la démarche de conformité du Groupe aux exigences réglementaires, notamment l'article 41 bis de la loi n°20-19 et la loi n°19-20 du 14 juillet 2021, qui imposent des critères d'indépendance et des quotas de parité dans les organes de gouvernance des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Principales évolutions en 2024 :

Afin de renforcer la diversité et l'indépendance du Conseil, plusieurs ajustements ont été opérés en 2024 :

- Désignation d'un nouveau représentant permanent : M^{me} KENZA ALJ, représentante permanente de SANAM HOLDING en remplacement de M. ISMAIL FARIH
- Nomination de M^{me} KRISTELL GUIZOUARN en tant qu'Administratrice indépendante, apportant une expertise reconnue en agronomie, produits pétroliers et développement durable.
- Nouvelles nominations de représentants permanents :
 - o M^{me} HASNAE ALJ, représentante permanente de SANAM AGRO.
 - o M^{me} NOURA ALJ, représentante permanente de ALJIA HOLDING.

Ces évolutions permettent à Unimer de se conformer aux exigences réglementaires tout en enrichissant la composition de son Conseil d'Administration. L'intégration de nouveaux membres a été pensée pour renforcer la diversité des profils et la complémentarité des compétences, garantissant ainsi une gouvernance plus efficace et adaptée aux enjeux stratégiques du Groupe.

Organisation de la Gouvernance d'Unimer

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques et analyse les performances du Groupe. Il approuve :

- les comptes semestriels et annuels ;
- les informations fournies aux actionnaires et au public ;
- les rapports émis par les différents comités spécialisés ;
- les différents rapports réglementaires et organise les Assemblées Générales.

12
MEMBRES

2
RÉUNIONS/AN

91%
D'ASSIDUITÉ

4
NATIONALITÉS

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit soutient le Conseil d'Administration dans ses fonctions de surveillance et de respect des règles de gouvernance en vigueur. Principalement composé d'Administrateurs non exécutifs, ce comité supervise les domaines de l'audit interne, de la gestion des risques et de l'examen des comptes du Groupe, assurant ainsi la fiabilité des informations présentées au Conseil d'Administration.

5
MEMBRES

3
RÉUNIONS/AN

100%
D'ASSIDUITÉ

COMITÉ STRATÉGIQUE ET INVESTISSEMENT

Le Comité Stratégique et d'Investissement joue un rôle consultatif crucial dans la définition des orientations stratégiques, les cessions et acquisitions de grande envergure, les accords d'alliance, les restructurations internes et les opérations financières majeures. Sa mission principale consiste à identifier, analyser, recommander et surveiller les axes stratégiques de l'entreprise. De plus, il valide la stratégie d'investissement et en assure le suivi.

8
MEMBRES

1
RÉUNIONS/AN

100%
D'ASSIDUITÉ

COMITÉ DE RSE

Le Comité RSE accompagne le Conseil d'Administration dans l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux au sein de la stratégie du Groupe. Il veille à la mise en œuvre des engagements en matière de responsabilité sociétale, au sein des performances ESG et à la conformité aux réglementations en vigueur. Il joue également un rôle de sensibilisation et de promotion des meilleures pratiques en faveur du développement durable.

5
MEMBRES

1
RÉUNIONS/AN

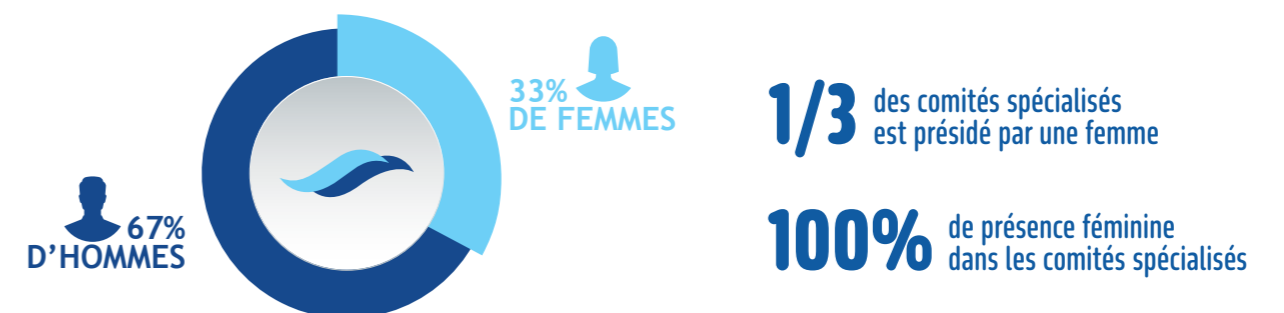
1^{er}
COMITÉ PRÉVU EN 2025

Sur le plan exécutif, Unimer s'appuie sur deux instances clés :

- Le Comité Exécutif, chargé de la gestion quotidienne de l'entreprise.
- Le Comité Business Review, dédié au suivi de la performance et à l'optimisation des opérations.



Mixité au sein du conseil d'Administration



Noms	Âge	Partie prenante représentée	Membre exécutif	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Date du mandat actuel	Fournisseurs / organismes de certification	Taux de présence effective en 2024	Membre du Comité d'audit	Membre du Comité stratégique et investissement	Membre du Comité RSE
M. Mehdi ALJ	42	PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	✓	26	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%		✓	
M. Saïd ALJ	71	ACTIONNAIRE	✓	5	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%		PRÉSIDENT	
M. Abdellatif Guerraoui	86	ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF		2	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%		✓	✓
M. Mohamed Saïd Hassar	72	ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF		8	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%	✓	✓	
M. Mohamed Mouncef Kabbaï	70	ACTIONNAIRE		1	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	50%		✓	
M. Yahia Chraïbi	44	ACTIONNAIRE SANLAM MAROC		18	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	50%	✓		
M ^{me} Kenza ALJ	37	ACTIONNAIRE SANAM HOLDING	✓	19	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%	✓	✓	
M. Thierry Vanelli	63	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT		2	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%	PRÉSIDENT	✓	
M. Jalil Ben Wahhoud	48	DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	✓	9	22/06/2023	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%	✓	✓	✓
M ^{me} Kristell Guizouarn	43	ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE		-	27/06/2024	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%			PRÉSIDENTE
M ^{me} Hasnae ALJ	25	ACTIONNAIRE SANAM AGRO		2	27/06/2024	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%			✓
M ^{me} Noura ALJ	34	ACTIONNAIRE ALJIA HOLDING		-	27/06/2024	AGO STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/25	100%			✓

La rémunération des administrateurs et des dirigeants

Au titre de l'exercice 2024, la rémunération totale des administrateurs, correspondant aux jetons de présence, s'élève à **700 000 dirhams**.

Quant à l'enveloppe globale de la rémunération des dirigeants, celle-ci a été perçue pour un montant brut de **15 895 288,53 dirhams**.

Un engagement de communication ouverte envers les actionnaires

Dans un souci de transparence et de communication régulière d'informations aux actionnaires, avant chaque assemblée générale ordinaire et extraordinaire, tous les éléments figurant à l'ordre du jour, tels que les comptes sociaux et consolidés, les rapports des Commissaires aux Comptes et les rapports de gestion, sont publiés sur notre site web. Ces documents accessibles à tous, présentent les réalisations et les perspectives du Groupe.

De plus, conformément aux exigences réglementaires applicables aux sociétés cotées, toutes les publications

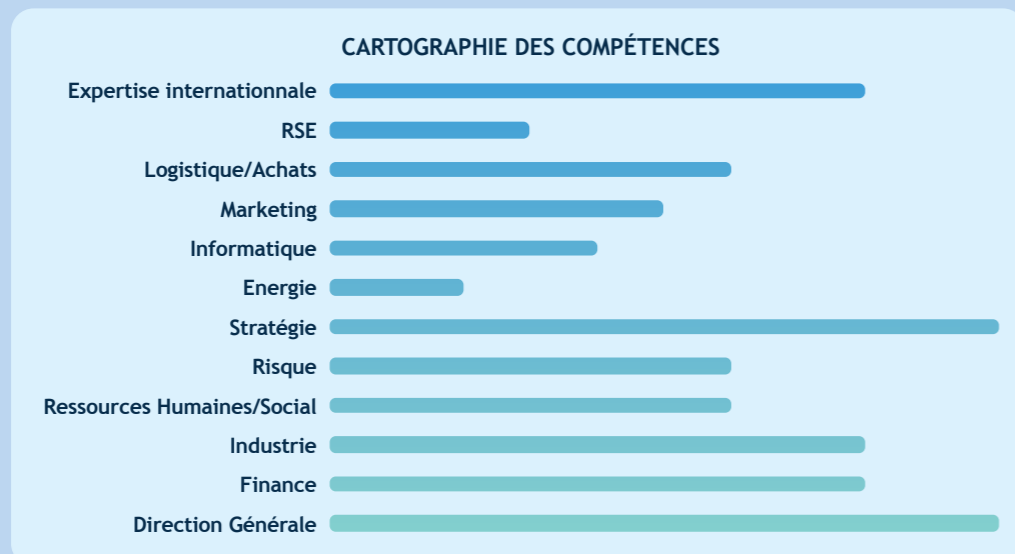
légales, les principaux indicateurs trimestriels, ainsi que les comptes semestriels et annuels, sont disponibles sur notre site interne. Ces informations sont également diffusées sur les sites de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC) et de la Bourse des Valeurs de Casablanca, ainsi que dans un journal d'annonces légales, conformément à la loi n°44-12.

Enfin, le Conseil d'Administration est garant de la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au public, conformément au Code de Bonne Gouvernance de la société.

Une cartographie diversifiée et complémentaire des compétences

Le Conseil d'Administration d'Unimer se distingue par la diversité et la complémentarité de ses compétences, soigneusement sélectionnées pour répondre aux enjeux stratégiques et opérationnels du Groupe.

Chaque Administrateur a été nommé pour son expertise dans des domaines clés tels que la finance, l'industrie, ainsi que dans des domaines stratégiques comme le développement durable ou la gestion des risques. Cette diversité permet au Conseil de bénéficier d'une vision enrichie et de conseils avisés sur des problématiques variées, favorisant ainsi une prise de décision collective éclairée.



La Gouvernance RSE : un engagement en faveur de la durabilité

Une gouvernance RSE portée au premier plan



Depuis 2021, Unimer a progressivement renforcé sa gouvernance RSE afin d'ancrer durablement ses engagements en matière de développement durable. Initialement coordonnée par la Direction PMO &

Communication financière avec le soutien d'une Task Force interne, la fonction RSE est aujourd'hui pleinement intégrée sous la Direction PMO, RSE & Communication financière, avec une représentation renforcée au sein des instances de gouvernance du Groupe.

En 2024, une avancée majeure a été réalisée avec la création d'un Comité RSE, approuvé par le Conseil d'Administration. Placé sous la présidence de Kristell Guizouarn, Administratrice reconnue pour son expertise internationale dans divers domaines et secteurs, ainsi que pour ses distinctions, notamment le Prix des Femmes du Développement Durable et le titre de Femme de l'Industrie de l'Année en 2015. Ce comité aura pour mission d'orienter, de structurer et de suivre les initiatives RSE du Groupe. Il garantira ainsi une approche stratégique et durable, parfaitement alignée avec les ambitions d'Unimer.

Unimer renforce sa gouvernance RSE avec la création du Réseau des Ambassadeurs

Dans la continuité du renforcement de sa gouvernance RSE, Unimer a franchi une nouvelle étape en 2024 avec la création du Réseau des Ambassadeurs RSE. Ce programme structurant mobilise des relais internes sur chaque site afin de fédérer et amplifier l'engagement du Groupe en faveur du développement durable.

Composé de collaborateurs volontaires et engagés, ce réseau joue un rôle clé dans la diffusion des initiatives RSE, la sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociaux, et l'encouragement d'actions concrètes alignées avec la stratégie du Groupe.

Afin de formaliser cette démarche, Unimer a déployé la Charte des Ambassadeurs RSE, définissant les rôles, attentes et engagements réciproques entre le Groupe et ses ambassadeurs.



Mobiliser l'engagement collectif pour un impact durable !

Cette initiative est portée par une devise forte, **"United for Impact"**, symbolisant cette dynamique collective et l'unité du Groupe dans son ambition de générer un impact positif et durable.

En s'appuyant sur l'implication de ses collaborateurs, ce réseau constitue un levier essentiel pour ancrer la responsabilité sociétale au cœur de la culture d'entreprise et faire de la RSE un véritable moteur de transformation positive.



La RSE : un sujet clé au sein du Conseil d'Administration

Depuis 2022, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est systématiquement inscrite à l'ordre du jour du Conseil d'Administration, témoignant de la volonté du Groupe d'intégrer ces enjeux au plus haut niveau décisionnel.

Avec la mise en place du Comité RSE, cette dynamique s'intensifie. Le comité aura pour responsabilité de rendre compte régulièrement de ses travaux au Conseil d'Administration, assurant ainsi un suivi rigoureux et une prise de décision éclairée sur les orientations stratégiques en matière de durabilité.



Consolider nos principes éthiques et déontologiques

Dans notre démarche de gestion des affaires au sein d'Unimer Group, l'éthique et la déontologie sont des principes essentiels. Nous agissons avec détermination contre la corruption, les conflits d'intérêts et les délits d'initiés. Nous veillons également à la protection des données personnelles de nos parties prenantes, assurant ainsi des relations fondées sur le respect des normes déontologiques.

Un cadre structuré pour l'éthique et la déontologie

L'éthique et la déontologie sont au cœur de la gouvernance d'Unimer Group. Nos engagements sont formalisés à travers un ensemble de documents de référence, notamment :

- La Charte Éthique, remise à chaque nouveau collaborateur lors de son intégration, définit les valeurs du Groupe et établit des règles de conduite strictes (conflits d'intérêts, confidentialité, transparence).
- Un règlement interne, validé par la direction régionale du travail et de l'insertion professionnelle pour chaque site de production, encadre les relations avec les parties prenantes.
- Un Code de Déontologie Boursière, garantissant le respect des règles financières et boursières.

Chaque document sensibilise aux dilemmes éthiques que peuvent rencontrer les collaborateurs et encourage le dialogue sur ces sujets. Par ailleurs, un dispositif d'alerte permet de signaler toute violation

des principes établis.

En 2024, ces documents demeurent les références clés pour préserver les valeurs éthiques et les normes de conduite d'Unimer. Aucune modification n'y a été apportée, réaffirmant ainsi leur importance dans notre gouvernance.

Dans cette continuité et dans une logique d'amélioration continue, Unimer a également engagé plusieurs initiatives en 2024, actuellement en cours de validation pour 2025 :

- Formalisation d'une procédure d'achats responsables, garantissant des pratiques commerciales alignées avec les engagements RSE du Groupe.
- Mise en place de chartes dédiées aux comités spécialisés du Conseil d'Administration, définissant leurs responsabilités et principes de gouvernance.

Prévention du délit d'initié et règles éthiques au sein du Groupe

En tant qu'entreprise cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca, Unimer Group s'engage à respecter strictement les règles boursières et à prévenir toute forme de délit d'initié. À cet effet, le Code de Déontologie Boursière a été révisé dernièrement fin 2023 pour renforcer notre politique d'intégrité et de transparence.

Ce code encadre rigoureusement l'accès aux informations sensibles, interdisant l'utilisation d'informations privilégiées à des fins personnelles ou pour influencer des transactions boursières. Il impose également une obligation de confidentialité pour les employés ayant accès à des données stratégiques et met en place un processus de déclaration des transactions sur titres pour garantir la conformité aux réglementations.

Par ailleurs, le code précise les procédures de gestion des conflits d'intérêts et renforce la politique concernant les cadeaux et avantages reçus, afin d'éviter toute influence indue. Il établit également des règles éthiques pour l'ensemble des collaborateurs, axées sur la loyauté, l'honnêteté et l'équité dans leurs relations professionnelles.

Ce dispositif a été largement diffusé et fait l'objet de sessions de sensibilisation régulières. En 2024, des formations renforcées ont été proposées, notamment sur la confidentialité, la gestion des conflits d'intérêts et la déontologie boursière.



Lutte contre la corruption et promotion de l'intégrité

Unimer Group applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption, appuyée par un ensemble de documents internes encadrant sa prévention. En complément des documents généraux, chaque site met en place des mesures spécifiques et assure une gestion quotidienne de ces dispositifs afin de garantir l'application rigoureuse des principes éthiques à l'échelle opérationnelle.

Dans ce cadre, la Charte Éthique fixe des règles strictes concernant l'acceptation des cadeaux et invitations, avec des seuils de déclaration imposés auprès de la Direction des Ressources Humaines. Depuis 2022, une procédure anti-corruption dédiée a été instaurée, définissant les différentes formes de corruption, leurs conséquences et les sanctions applicables, en s'appuyant sur les articles pertinents du Code pénal marocain.

Cette procédure repose sur quatre axes majeurs de lutte contre la corruption :



En 2024, le Groupe a renforcé son dispositif de contrôle et de prévention de corruption au niveau des sites avec :

- La traduction en arabe de la procédure pour assurer une meilleure compréhension par l'ensemble des collaborateurs,
- L'affichage des règles anti-corruption sur les lieux de travail, accompagné d'exemples visuels des comportements interdits pour garantir leur accessibilité à tous,
- Des formations ciblées pour les nouveaux employés, délégués du personnel et responsables opérationnels.

Aucun incident de corruption n'a été signalé ces trois dernières années.

Des outils pour garantir la transparence et l'éthique

Afin d'assurer une mise en œuvre effective des principes éthiques, plusieurs dispositifs ont été déployés sur les sites :



Boîtes de réclamations et de suggestions accessibles de manière anonyme, permettant aux collaborateurs de signaler toute infraction aux règles de conduite ou de faire part de leurs préoccupations. Pour garantir l'anonymat, ces boîtes sont installées dans les vestiaires des hommes et femmes et ouvertes tous les 15 jours par un représentant du personnel désigné.



Formations régulières dispensées à l'ensemble des collaborateurs pour les sensibiliser à la lutte contre la corruption et à la non-discrimination au travail.



Registre des plaintes, tenu par le service juridique, recensant les signalements liés aux démarches administratives, au non-respect du code de conduite, ainsi qu'aux conditions de travail et à la qualité des produits, permettant ainsi un suivi structuré et réactif.

En 2024, la procédure de gestion des plaintes, instaurée en 2017, a été mise à jour pour inclure une version en arabe, répondant ainsi aux besoins de l'ensemble des collaborateurs. Ce dispositif garantit à chacun la possibilité de contribuer activement au respect de la Charte Éthique en signalant tout incident ou anomalie en lien avec le Code de Déontologie et les principes éthiques du Groupe.

Protection des données personnelles et cybersécurité

La protection des données personnelles et la cybersécurité sont des enjeux stratégiques pour Unimer Group. Conscient des risques liés à la gestion des informations sensibles, le Groupe met en place des dispositifs rigoureux pour garantir la sécurité et la confidentialité des données de ses clients, fournisseurs et collaborateurs.

Chaque collaborateur reçoit un livret d'accueil de Sanam Holding incluant une section dédiée à la protection des données personnelles, en conformité avec la loi 09.08. Ce document définit la nature des informations concernées, les droits et obligations liés à leur traitement, ainsi que les procédures de consultation et de mise à jour des données personnelles.

Protection des données personnelles et cybersécurité



Nom et Prénom



Date de naissance



Salaire



Adresse



Numéro de compte bancaire



Numéro de téléphone

Par ailleurs, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) déploie des mesures de cybersécurité avancées pour prévenir les cyberattaques et garantir l'intégrité des systèmes du Groupe. Cela inclut la surveillance continue des infrastructures informatiques, la mise à jour régulière des logiciels de sécurité et la correction proactive des vulnérabilités.

Favoriser des pratiques d'achats durables

Les achats d'intrants jouent un rôle déterminant dans notre activité industrielle, impactant directement la qualité de nos produits, la maîtrise des coûts et le respect de nos engagements de livraison. Conscients de ces enjeux, nous structurons notre politique d'achats autour de relations éthiques et équilibrées avec nos

fournisseurs, en privilégiant des partenariats durables et en intégrant des critères environnementaux et sociaux à nos décisions. Cette approche nous permet de sécuriser notre approvisionnement tout en favorisant des pratiques responsables, en cohérence avec nos engagements en matière de développement durable.

Des achats responsables, fondés sur des principes éthiques solides

Chez Unimer, les achats sont encadrés par des principes éthiques et des procédures rigoureuses visant à garantir une gestion responsable de notre chaîne d'approvisionnement. Nos relations avec les fournisseurs reposent sur :

- Le respect des réglementations en vigueur et de notre Charte Éthique.
- Une sélection rigoureuse et transparente des fournisseurs selon des critères précis :
 - Réputation et expertise.
 - Qualité et conformité des produits aux normes exigées par nos clients.
 - Certifications environnementales et sociales reconnues.
 - Engagement en faveur du développement durable.
 - Capacité à établir un partenariat à long terme.
- Un suivi régulier, incluant des audits réguliers de conformité et de qualité.

Nous veillons à garantir la neutralité dans la sélection des fournisseurs, l'équité dans l'accès aux marchés et une responsabilité accrue tout au long du processus d'achat, de la matière première à la livraison finale.

Vers une structuration et renforcement de nos achats responsables

En 2024, Unimer a initié plusieurs projets visant à renforcer son engagement en matière d'achats responsables, des initiatives concrètes qui prendront pleinement forme en 2025. Ces actions ont pour objectif d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans l'ensemble de nos processus d'achat.

- **Mise à jour des procédures internes** : Nous avons procédé à une révision des procédures relatives au référencement des fournisseurs et à l'évaluation annuelle des partenaires. Cette mise à jour vise à aligner nos pratiques avec nos objectifs de développement durable et à garantir une gestion plus rigoureuse de nos relations avec les fournisseurs.
- **Lancement de la Charte des Achats Responsables** : Actuellement en cours de validation, cette charte vise à intégrer des exigences environnementales et sociales dans nos critères de sélection des fournisseurs. Elle établira un cadre de collaboration transparent, formalisant les engagements réciproques entre le Groupe et ses partenaires. Chaque fournisseur devra approuver et signer cette charte afin de renforcer notre collaboration autour de valeurs communes. Cette initiative vise également à encourager nos fournisseurs à adopter une démarche d'amélioration continue en matière de responsabilité sociale, environnementale, éthique et sociétale, favorisant ainsi une croissance responsable et partagée.



Priorité aux achats locaux et à la diversification des sources

Unimer continue de privilégier les achats locaux, contribuant ainsi au développement économique régional et à la réduction de son empreinte carbone. En 2024, la part des achats locaux a atteint 84,49 %, marquant une progression de 1,09 point par rapport à 2023. Cette démarche stratégique soutient activement les fournisseurs locaux tout en minimisant les impacts environnementaux liés aux transports.

Les produits pouvant être développés localement continuent de faire l'objet d'une identification approfondie, afin de maximiser l'impact positif de nos achats sur les économies locales tout en répondant aux exigences de qualité. Par ailleurs, lorsque la qualité et les tarifs sont équivalents, nous privilégions systématiquement les fournisseurs locaux à proximité de nos sites d'implantation. Dans le cas contraire, nous engageons des négociations avec nos fournisseurs locaux pour les encourager à s'aligner sur les prix proposés par les fournisseurs étrangers, consolidant ainsi notre priorité pour un approvisionnement local tout en soutenant le développement durable.

Dans le but de renforcer notre résilience face aux fluctuations du marché, nous avons élargi notre réseau de partenariats pour certains produits spécifiques, assurant ainsi une diversification maîtrisée de nos sources d'approvisionnement. Cette stratégie de diversification complète et soutient pleinement notre engagement pour les achats locaux, sans jamais compromettre notre priorité d'approvisionnement responsable à l'échelle locale.



84,49%
D'ACHATS LOCAUX
(EN VALEUR)

Des engagements concrets pour un approvisionnement durable

Notre politique d'achats responsables se traduit par plusieurs initiatives structurantes :

- **Intégration de critères RSE dans les décisions d'achats** : Chaque décision d'achat est désormais prise en tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux, avec un suivi rigoureux des engagements de nos fournisseurs.
- **Renforcement des relations avec les fournisseurs locaux et les PME** : Nous mettons en place des initiatives pour soutenir leur développement et les aider à répondre aux exigences de durabilité croissantes.

- **Optimisation des processus d'achats** : Une planification plus fine des achats permet d'assurer la stabilité des volumes et des coûts, tout en renforçant l'efficacité opérationnelle.
- **Audits fournisseurs et visites terrain** : Nous organisons régulièrement des audits et des visites chez nos fournisseurs pour nous assurer du respect de leurs engagements RSE et de la conformité avec nos standards.



Une gestion proactive des risques d'approvisionnement et une approche partenariale durable

Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de volatilité des prix, Unimer a mis en place une stratégie rigoureuse et proactive pour gérer les risques d'approvisionnement. Nous anticipons les besoins de manière précise grâce à la réception des prévisions annuelles par produit, ce qui nous permet de mieux gérer ces risques. Pour sécuriser l'approvisionnement, nous avons également signé des contrats de quantités fixes avec nos fournisseurs clés, ce qui renforce la stabilité de nos relations commerciales. Par ailleurs, nous privilégions les fournisseurs locaux, une démarche qui nous permet de réduire les risques logistiques et géopolitiques tout en soutenant l'économie nationale et régionale.

Afin d'assurer une gestion efficace et durable, nous avons lancé fin 2024, un plan de formation spécifique pour sensibiliser nos équipes aux enjeux d'approvisionnement durable et à la gestion des risques. Nous considérons nos fournisseurs comme des partenaires stratégiques et bâtissons des relations à long terme basées sur la transparence, la confiance et la coopération. Dans ce cadre, nous offrons une visibilité accrue sur nos besoins futurs, ce qui permet à nos fournisseurs d'anticiper leurs propres achats et de mieux répondre à nos exigences. Nous rejetons les pratiques de "cost-killing" et favorisons une collaboration équilibrée, propice à l'atteinte de nos objectifs communs tout en accompagnant la montée en compétences de nos partenaires.

Perspectives 2025 : vers un engagement renforcé

En 2025, Unimer souhaite intensifier son engagement en matière d'achats responsables à travers les actions suivantes :

- **Déploiement de la Charte des Achats Responsables** : Nous officialiserons cette charte en la faisant signer par l'ensemble de nos fournisseurs afin d'assurer leur adhésion totale à nos valeurs et exigences RSE.
- **Poursuite de la Formation continue des équipes achats** : Nos équipes bénéficieront de formations accrues pour intégrer en profondeur les critères RSE dans toutes les décisions d'achats, contribuant ainsi à une approche durable et responsable.
- **Renforcement de l'évaluation des fournisseurs** : Nous mettrons en place des critères de durabilité plus stricts dans l'évaluation annuelle de nos partenaires, en intégrant une clause RSE explicite dans tous nos contrats.
- **Structuration de la base de données achats** : Nous optimiserons notre base de données achats pour garantir une traçabilité améliorée et une analyse précise de la performance durable de nos fournisseurs tout en facilitant l'identification des opportunités d'amélioration.

02.

Consolider la marque employeur

Dans ce chapitre

L'approche managériale de quatre enjeux matériels :

- Développement des compétences et gestion de carrière
- Bien-être des collaborateurs
- Santé et sécurité au travail
- Soutien aux communautés

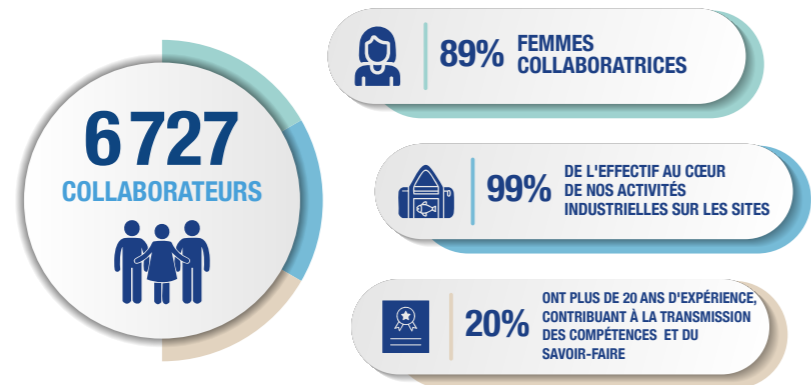
Unimer Group veille à offrir un cadre de travail épanouissant et inclusif, où chacun peut s'engager et évoluer dans un climat de confiance. En misant sur le développement des talents et une culture fondée sur l'inclusion, la diversité et l'équité, le Groupe s'efforce de renforcer son attractivité en tant qu'employeur de référence.

Notre contribution aux ODD :



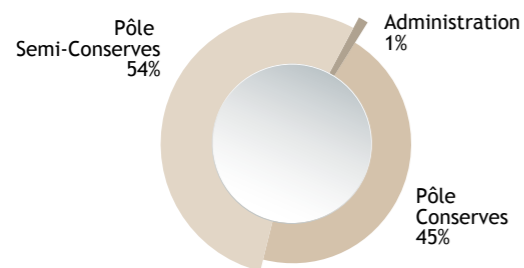
Les collaborateurs : principale richesse du groupe Unimer

Avec 6 727 collaborateurs animés par des valeurs de performance, de responsabilité et d'implication, notre capital humain est notre plus grande richesse. Plus de 99 % de nos effectifs sont déployés sur nos sites industriels, jouant un rôle clé dans notre développement. Nous favorisons un environnement inclusif et bienveillant, où le dialogue social et le développement des compétences sont au cœur de notre volonté d'être un employeur de choix.

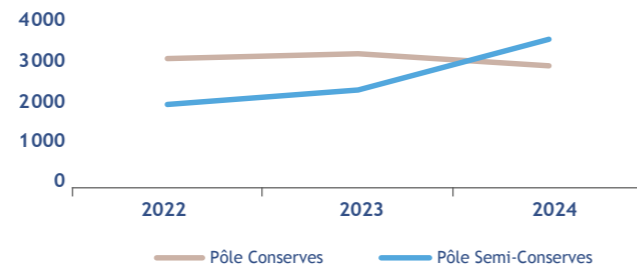


Évolution de l'effectif et répartition par activité

VENTILLATION DE L'EFFECTIF PAR PÔLES D'ACTIVITÉS 2024



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

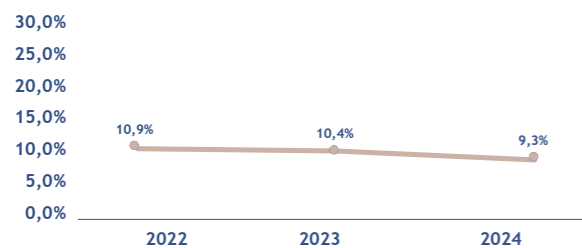


L'évolution de notre effectif reflète les dynamiques de production. En raison de la cyclicité des campagnes de pêche, les usines d'Unimer s'appuient sur des travailleurs saisonniers afin d'ajuster la production aux variations d'approvisionnement.

En 2024, l'activité des semi-conserves est en progression, soutenue par l'augmentation des débarquements, nécessitant une mobilisation accrue des ressources humaines.

À l'inverse, l'activité des conserves de sardines s'adapte aux fluctuations des campagnes de pêche, avec une baisse des approvisionnements cette année, impactant ainsi l'effectif permanents.

PART EFFECTIF PERMANENT



Cette même année, les travailleurs permanents représentaient 9,3 % de l'effectif total. Le Groupe veille à préserver l'emploi dans la mesure du possible et à garantir des conditions de travail optimales, en maintenant une gestion adaptée aux spécificités de chaque activité.

La représentation féminine

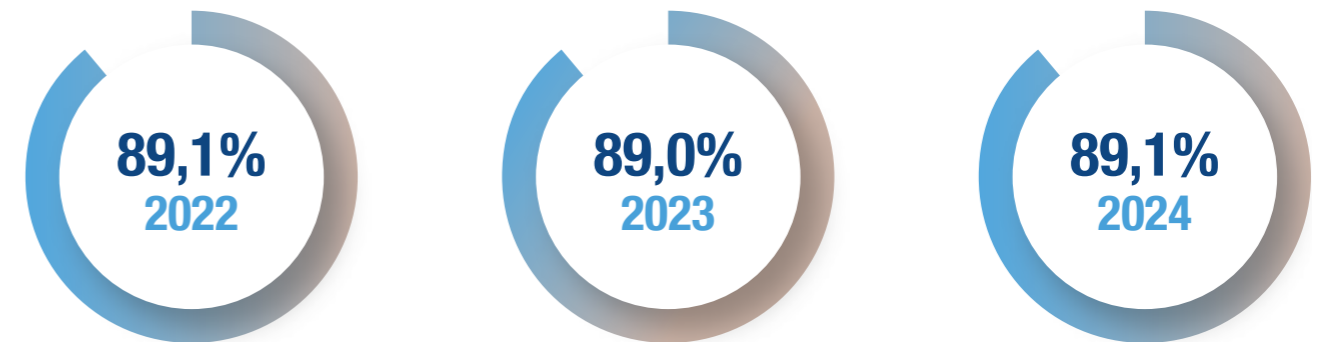


Le Groupe Unimer se distingue par une forte représentation féminine, avec 89 % de femmes parmi ses effectifs en 2024.

Elles occupent des rôles clés dans la valorisation du poisson, où elles ont acquis une expertise reconnue. Souvent pionnières dans ces métiers, notamment dans les régions proches des sites industriels d'Unimer, elles transmettent un savoir-faire ancestral de génération en génération. Leur contribution est essentielle à toutes les étapes de la production, depuis l'arrivée et la sélection des poissons jusqu'au conditionnement en boîte, en passant par l'étépage, le nettoyage et le tri, garantissant ainsi la qualité et l'authenticité des produits Unimer.

Leur engagement et leur expertise sont au cœur de la réussite du Groupe. C'est pourquoi Unimer s'attache à valoriser leur travail et à les reconnaître comme de véritables symboles de compétence et de savoir-faire.

PART DES FEMMES DANS L'EFFECTIF



	2022			2023			2024		
	Direction	Cadres	Non cadres	Direction	Cadres	Non cadres	Direction	Cadres	Non cadres
Effectif par catégorie et décliné par genre	16	61	5 240	15	68	5 674	14	74	6 639
Hommes	10	43	479	10	38	590	11	41	680
	63 %	70 %	9 %	67 %	56 %	10 %	79 %	55 %	10 %
Femmes	6	18	4 761	5	30	5 084	3	33	5 937
	38 %	30 %	91 %	33 %	44 %	90 %	21 %	45 %	89 %

Inclusion et accessibilité pour tous

Unimer Group renforce son engagement en faveur de l'inclusion en garantissant l'égalité des chances et l'adaptation des conditions de travail. Le Groupe veille à prévenir toute discrimination et met en place des mesures concrètes telles que le maintien de salaire en cas d'incapacité de travail temporaire, des horaires de travail aménagés, la possibilité de télétravail, et des solutions de réaffectation de poste en fonction des besoins spécifiques des collaborateurs.

En 2024, Unimer a poursuivi ses efforts en matière d'inclusion en maintenant le niveau de recrutement des personnes en situation de handicap sur son site de Mehdyia. Par ailleurs, un stagiaire a été accueilli au sein de la direction Capital Humain, au siège à Casablanca, dans le cadre de cet engagement.

Afin d'aller plus loin, un plan d'action dédié est en cours d'élaboration pour 2025. Ce plan vise à renforcer cette démarche inclusive grâce à des partenariats associatifs



et des initiatives adaptées, facilitant ainsi une meilleure intégration des collaborateurs à besoins spécifiques au sein du Groupe.

Lutte contre la discrimination et promotion des droits fondamentaux

Unimer Group a poursuivi et renforcé son engagement en faveur de la non-discrimination et de la protection des droits fondamentaux. Toutes les formes de discrimination, qu'elles soient liées au sexe, à l'âge, au handicap, à la religion, à l'apparence physique, à l'origine sociale, aux opinions politiques ou à l'appartenance syndicale, restent strictement prohibées dans l'ensemble du Groupe.

Pour garantir une meilleure accessibilité et compréhension des engagements d'Unimer, des documents clés tels que le Code Éthique et la Politique Sociale ont été traduits en arabe, langue maternelle de nombreux collaborateurs. De plus, l'affichage des principes de non-discrimination a été renforcé sur tous les sites de production, mettant en lumière les stéréotypes à éviter en milieu professionnel.



En complément, des formations de sensibilisation sur la lutte contre la discrimination et les droits et obligations des salariés, conformes au Code du travail marocain, ont été dispensées à chaque nouvelle recrue, aux délégués du personnel ainsi qu'aux responsables, afin d'ancrer durablement ces principes dans la culture d'entreprise.

En 2025, Unimer Group poursuivra ces efforts en développant de nouvelles initiatives visant à promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux, où seules les compétences professionnelles guident le processus de recrutement et d'évolution des collaborateurs.

Pour rappel, la révision de la procédure de recrutement d'Unimer Group en 2023 a précisé l'interdiction du travail des enfants. À la suite de l'audit BSCI, des mesures supplémentaires ont été mises en place pour renforcer l'efficacité de cette procédure et affirmer notre engagement en faveur de la protection des droits des enfants.

En 2024, Unimer Group réaffirme son engagement absolu à interdire le travail des enfants, un droit fondamental au cœur de notre politique sociale. Nous restons pleinement déterminés à veiller à son respect dans toutes nos activités et relations avec nos partenaires.

Un environnement de travail éthique et attractif

Unimer s'engage à offrir à ses collaborateurs un cadre de travail sûr, motivant et respectueux de leurs droits. Notre Code de conduite, inspiré des principes internationaux des droits de l'Homme et des droits des travailleurs, garantit des conditions conformes aux meilleures pratiques et reflète nos valeurs de responsabilité et d'intégrité.

Afin de renforcer notre attractivité, nous favorisons un environnement propice à l'épanouissement professionnel et à la fidélisation des talents. Cet engagement fait d'Unimer un employeur de choix, contribuant activement à l'insertion professionnelle et au développement économique local.

Une politique de recrutement alignée sur les besoins du Groupe

Dans un marché en constante évolution, Unimer adopte une stratégie de recrutement basée sur plusieurs principes essentiels :



Pour les postes cadres au siège, nous mettons l'accent sur des profils présentant une solide expérience, des compétences en gestion et des soft skills favorisant la collaboration et le leadership. Cette approche nous permet de répondre aux enjeux stratégiques de notre Groupe tout en cultivant une dynamique de croissance et d'innovation.

Nous participons activement aux forums de l'emploi et aux espaces emploi, et nous entretenons des partenariats avec les écoles et universités marocaines pour identifier et accompagner les talents.

En 2024, pour accompagner la croissance de nos activités, nous avons recruté 2 322 ouvriers pour répondre aux besoins accrus de production.

	2022		2023		2024	
	Direction & Cadres	Non cadres	Direction & Cadres	Non cadres	Direction & Cadres	Non cadres
Recrutements	8	1376	9	1620	-	2322
Démissions	8	20	6	4	5	5
Licenciements	-	-	-	-	1	6

(Effectif Unimer SA)

En 2024, 7 licenciements ont été enregistrés dans le cadre de négociations individuelles, à l'initiative des collaborateurs concernés, notamment pour anticiper un départ à la retraite ou une réorientation professionnelle. Comme les années précédentes, la majorité des départs résulte de fins de contrat, de démissions ou de transitions vers la retraite.

Un engagement fort pour l'emploi local et l'insertion professionnelle

Unimer joue un rôle actif dans le développement socio-économique des régions où il est implanté. Nous favorisons l'embauche locale en recrutant en priorité dans les villes proches de nos sites industriels, tout en établissant des partenariats solides avec des écoles et universités marocaines.

Nous collaborons régulièrement avec des institutions académiques de premier plan à travers :

- Des visites de nos sites industriels pour faire découvrir nos métiers et nos processus ;
- L'accueil d'étudiants en stage, favorisant leur immersion professionnelle ;
- Des programmes d'accompagnement à l'insertion professionnelle permettant une meilleure transition vers le monde du travail.



Visite des étudiants de l'IAV Rabat

En complément, notre présence active sur les réseaux sociaux professionnels, notamment LinkedIn, nous permet d'élargir notre visibilité, d'interagir directement avec les chercheurs d'emploi et de promouvoir nos opportunités de carrière.



Afin d'attirer et de fidéliser les jeunes talents, nous participons activement à des forums de l'emploi et organisons des événements pour échanger avec les étudiants et jeunes professionnels. Certains d'entre eux, particulièrement performants, se voient offrir un premier emploi au sein de notre Groupe, contribuant ainsi à notre ambition de devenir l'employeur de choix pour les jeunes talents.

Enfin, pour garantir une intégration réussie, nous avons mis en place un processus d'onboarding structuré, facilitant la prise de fonction et l'adaptation des nouvelles recrues à leur environnement de travail.

Participation au Future Of work Forum :



Participer à des forums tels que le Future of Work Forum Africa est essentiel pour Unimer. Ces événements nous permettent de rester informés des évolutions du marché du travail, des nouvelles dynamiques professionnelles et des tendances émergentes.

capacité à nous adapter aux défis futurs tout en favorisant l'innovation et en intégrant la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au sein de notre organisation.

Dans un monde en constante mutation et face à l'intégration croissante de l'intelligence artificielle, cette participation nous aide à adapter nos processus RH, à anticiper les compétences et métiers de demain, et à ajuster notre stratégie pour rester compétitifs.

En échangeant avec des professionnels et des jeunes talents, nous renforçons notre



Développer l'employabilité et les compétences

Le développement de l'employabilité et des compétences est au cœur de notre stratégie RH et représente un pilier fondamental pour Unimer Group. Cette approche repose sur deux axes clés : "Optimiser l'utilisation des compétences" et "Renforcer les capacités managériales". Ces initiatives sont des leviers essentiels pour maintenir notre compétitivité dans un secteur à forte intensité de main-d'œuvre.



Politique de formation

Notre politique de formation repose sur une démarche continue d'amélioration et d'adaptation aux évolutions du secteur.

Elle vise à développer les compétences techniques, sécuritaires, managériales et environnementales de nos collaborateurs pour mieux les préparer aux enjeux actuels et futurs.



	2022	2023	2024
Nombre de salariés Cadres ayant bénéficié d'une formation	112	367	403
Budget de formation par rapport à la masse salariale	0,19%	0,21%	0,3%

10 Heures en moyenne de formation suivies par les cadres en 2024.

Renforcer les savoirs, élever les standards

En 2024, nous avons intensifié nos efforts en matière de formation pour accompagner l'évolution de nos métiers et renforcer notre excellence opérationnelle. Le nombre de collaborateurs formés a progressé de 10%, témoignant de notre engagement à développer les compétences de nos équipes.

Nos formations techniques, dont le programme « Train the Trainer », ont favorisé la transmission des savoirs en

interne, tandis que nos sites de production ont intégré de nouvelles thématiques en qualité, en réponse aux exigences des audits et aux évolutions du secteur.

L'offre de formation s'est également enrichie avec des modules dédiés au management, à l'intelligence artificielle, à la conformité réglementaire et à la gestion des ressources, préparant ainsi nos équipes aux défis de demain.

123
Formations au total
au niveau des sites en 2024

13 600
Formés en 2024
au niveau des sites

Un programme structuré et ciblé

Nos formations couvrent plusieurs domaines clés, garantissant un développement équilibré des compétences :

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL <ul style="list-style-type: none"> Prévention des maladies : contagieuses, diabète, cancer (octobre rose...) Risques liés au bruit & protection auditive Utilisation des médicaments et équipements médicaux Formation secourisme et 1^{er} soins Danger du tabagisme & Addictions Ergonomie & prévention des TMS Risques psychosociaux & bien-être au travail Lutte contre les violences faites aux femmes 	ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> Politique environnementale Gestion des déchets Ateliers écologiques Gestion durable des ressources & énergies Engagement pour la biodiversité : océans ...
ÉTHIQUE ET RÉGLEMENTATION <ul style="list-style-type: none"> Lutte contre la corruption et la discrimination Déontologie Procédures de réclamation & conformité sociale Lois des finances Droits humains et égalité en entreprise 	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE <ul style="list-style-type: none"> Food Safety Culture & lutte contre la fraude alimentaire Normes et certifications : HACCP, BRC-V9, IFS V8, HALAL, FSSC « PCQI » (Preventive Controls Qualified Individual) Audits qualité & conformité FDA Bonnes pratiques d'hygiène : gestion des allergènes, histamine...
MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT PERSONNEL <ul style="list-style-type: none"> Communication, prise de parole et assertivité Management par objectifs et pilotage par KPI Leadership et développement personnel Droits et obligations du salarié Évaluation de performance Intelligence artificielle & transformation digitale 	QUALITÉ ET HYGIÈNE <ul style="list-style-type: none"> Politique et contrôle qualité Règles d'hygiène & bonnes pratiques Critère des organismes de certification Traçabilité & gestion documentaire Audits de qualité & audits internes Formation à la politique qualité & règles d'hygiène (agents de nettoyage)
SÉCURITÉ DE TRAVAIL & MAINTENANCE <ul style="list-style-type: none"> Risques professionnels : bruit, produits chimiques, travail en hauteur ... Gestes et postures Sécurité incendie et gestion de des situations d'urgence : EPI, RIA évacuation ... Conduite des engins Habilitations et formations techniques : électricité, maintenance industrielle Sécurité des équipements : manipulation des armoires électriques, conduite des chaudières 	

Formation à la sécurité et à la responsabilité environnementale



En 2024, Unimer a renforcé son partenariat avec l'**Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache** pour dispenser des formations axées sur la sécurité et la responsabilité environnementale, en impliquant en premier lieu les ouvriers, acteurs clés de la

transformation durable. Désormais, ces formations intègrent une dimension environnementale, avec notamment une session dédiée à la Journée Mondiale de l'Océan, marquant une première étape vers une sensibilisation plus large des équipes aux enjeux écologiques.



Développement des compétences et accompagnement des talents

Chez Unimer, nous croyons en l'importance de transmettre notre expertise et de préparer les talents de demain. C'est pourquoi nous offrons aux jeunes ingénieurs l'opportunité de se former au sein de nos équipes et de travailler sur des enjeux concrets liés à la conformité et à l'innovation.

En 2024, nous avons accueilli plusieurs étudiants en ingénierie alimentaire, leur permettant de :

- Réaliser leur projet de fin d'études en immersion dans un environnement industriel exigeant.
- Contribuer à l'analyse et à l'amélioration des processus qualité selon les normes internationales (IFS V8, BRC V9, FSMA).
- Développer leurs compétences techniques et opérationnelles grâce à l'accompagnement de nos experts.

Ces expériences enrichissantes bénéficient autant aux jeunes talents qu'à notre Groupe, en intégrant une approche scientifique et académique à nos pratiques, et en renforçant notre exigence en matière de qualité et d'innovation.



Renforcement des audits sociaux et de la formation

Unimer renforce ses pratiques d'audit et de formation pour garantir la conformité sociale et environnementale de ses opérations. Le Groupe adhère aux standards Business Social Compliance Initiative (BSCI) et SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit), intégrant des exigences en matière de santé, de sécurité, de conditions de travail et de pratiques environnementales.

Le BSCI met l'accent sur la formation des équipes en complément des audits sur le terrain, afin de renforcer l'application des normes de conformité. L'audit SMETA,

qui couvre notamment l'éthique et l'environnement, vise à renforcer la transparence et la responsabilité sociale au sein des chaînes d'approvisionnement. Unimer a également répondu aux exigences spécifiques des audits COSTCO, notamment pour ses clients américains.

Ces audits assurent un suivi rigoureux des engagements du Groupe en matière de responsabilité sociale et de sécurité au travail, garantissant ainsi l'application des standards internationaux.

Promotion de la mobilité interne

Unimer continue de favoriser le développement des compétences en proposant des opportunités de mobilité interne, tant au sein de la holding qu'entre ses filiales. Cette démarche, encadrée par une charte spécifique, vise à accompagner l'évolution professionnelle des collaborateurs et à renforcer une culture commune.

En 2024, un seul employé a bénéficié de cette mobilité, contre six en 2022. Le Groupe reste néanmoins engagé à encourager ces parcours, en fonction des besoins et des opportunités disponibles.

L'ancienneté et la transmission des savoir-faire

Chez Unimer Group, nous valorisons l'ancienneté de nos collaborateurs, véritable pilier de la transmission des savoir-faire essentiels à notre activité. Plus de 30% de nos effectifs totalisent plus de 10 ans d'expérience au sein du Groupe, dont 16% affichent plus de 20 ans d'ancienneté. Cette stabilité reflète une fidélisation forte et un ancrage durable des compétences.

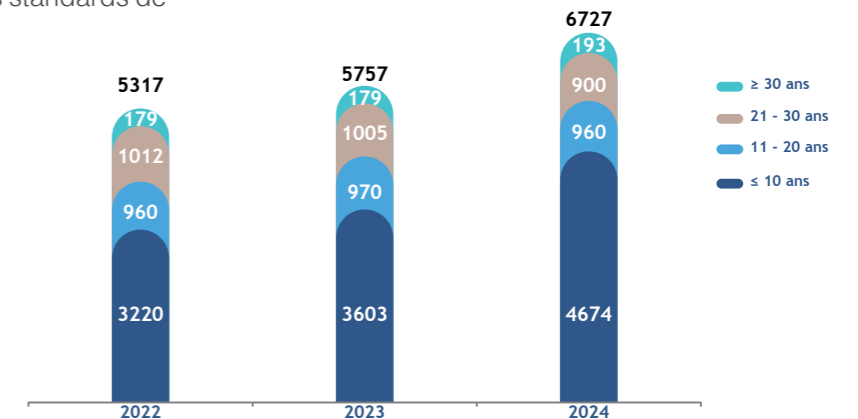
Cette expertise accumulée garantit la continuité de nos pratiques artisanales et le maintien des standards de

qualité qui font notre réputation. Elle favorise également la formation interne et le transfert des compétences, assurant une transition fluide entre les générations et une adaptation continue aux évolutions du métier.

En capitalisant sur cette richesse humaine, Unimer s'engage à préserver et renforcer son savoir-faire unique, gage de performance et de pérennité.

31%

des effectifs 2024 ont une ancienneté > 10 ans.



Politique de Rémunération

Unimer poursuit son engagement en faveur d'une rémunération équitable et transparente, basée sur des critères objectifs tels que la performance, les responsabilités et les résultats obtenus.

En 2024, des primes ont été attribuées à l'ensemble des employés mensuels, toutes catégories confondues, en fonction des performances du Groupe. La rémunération est ajustée selon les tâches et responsabilités des collaborateurs, leurs performances individuelles ainsi que celles de l'entreprise.

Les salariés saisonniers restent rémunérés au SMIG horaire, avec la possibilité, sous certaines conditions, d'accéder à un poste permanent et de bénéficier d'un salaire mensuel conforme aux pratiques du marché.

Le schéma d'intéressement et de participation du personnel, ainsi que le système d'évaluation des compétences et des grilles associées, sont toujours en cours de révision.

Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail

Chez UNIMER la santé et la sécurité de nos collaborateurs sont des valeurs fondamentales. La prévention des risques professionnels est une priorité absolue, inscrite au cœur de notre démarche. Une Charte Santé & Sécurité formalise nos engagements et guide nos actions.

Charte santé et sécurité

L'objectif de cette charte est de garantir un environnement de travail sûr et sain en définissant les principes d'action et les règles de bonne conduite qui s'appliquent à tous.

Nos objectifs :

- Priorité absolue à la santé et à la sécurité, même en cas de conflit avec d'autres enjeux stratégiques ;
- Zéro accident : Une ambition portée par une politique de prévention rigoureuse et des actions continues ;
- Engagement fort de la direction, moteur clé du succès de cette politique.

Nos engagements concrets :

- Respect strict des réglementations locales et internationales en matière de santé et sécurité ;

- Fixation d'objectifs de performance clairs et mesurables ;
- Implication de chaque collaborateur, à tous les niveaux hiérarchiques ;
- Identification et réduction proactive des risques, pour limiter leur impact ;
- Programmes de formation et de sensibilisation continus, pour garantir un travail en toute sécurité ;
- Amélioration constante de nos performances en matière de santé et sécurité ;
- Transparence et communication régulière sur nos progrès et nos actions.

Sécurité et santé au travail : une priorité continue

Garantir des conditions de travail sûres et saines reste une exigence essentielle. L'ambition de sécurité et de santé s'applique à tous les niveaux : de la réception des matières premières à la livraison des produits finis, en passant par la manipulation des substances chimiques, la circulation et le stockage. L'approche proactive et structurée du Groupe permet d'ancrer durablement la culture de la sécurité sur tous les sites.

• Une démarche structurée et préventive

Des audits sociaux et des évaluations des risques sont menés régulièrement pour identifier les points de vigilance et mettre en place des mesures correctives adaptées. La formation continue et la prévention jouent un rôle clé dans cette dynamique.

• Une approche structurée et préventive

Des **audits sociaux et évaluations des risques** sont réalisés régulièrement pour identifier les points de vigilance et mettre en place des mesures correctives adaptées. La formation, la prévention et l'amélioration continue restent au cœur de cette démarche pour ancrer durablement la culture de la sécurité.

• Renforcement des dispositifs en 2024

- **Déploiement d'une version en langue arabe de la Charte Santé & Sécurité**, afin de faciliter sa compréhension et de rappeler les ambitions et l'objectif « Zéro Accident » à tous les collaborateurs.



Bien que l'objectif « Zéro Accident » reste la priorité, en 2024, 21 accidents de travail ont été recensés. Cette augmentation est principalement due aux accidents de trajet, survenant en dehors des sites de production. En excluant ces accidents, le nombre d'incidents reste stable par rapport à l'année précédente. Sur les sites, seuls des accidents mineurs ont été enregistrés, témoignant de l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

L'engagement se poursuit pour renforcer les dispositifs en place et maîtriser toujours davantage les risques liés aux activités.

Investir dans la médecine préventive

Unimer poursuit son engagement en faveur de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs en renforçant la médecine préventive. En 2024, l'accent a été mis sur la prévention, avec des actions de sensibilisation et des formations adaptées aux risques professionnels.

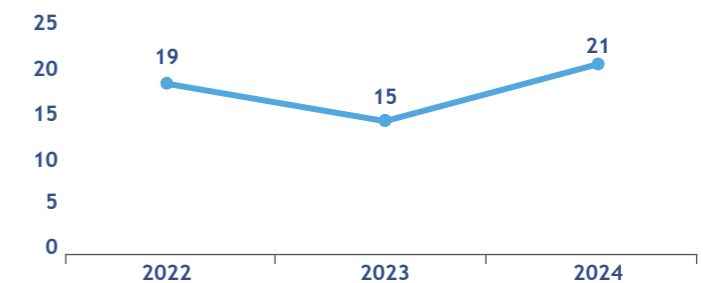
Le montant moyen investi par salarié a baissé ces dernières années, notamment grâce à une meilleure optimisation des ressources et au développement de partenariats avec des institutions médicales publiques, permettant de mutualiser certaines actions de prévention.

Ces collaborations ont facilité l'organisation de campagnes de dépistage, notamment via des caravanes mobiles (VIH, cancers du sein, hépatite et autres pathologies), rendant ces services plus accessibles tout en maîtrisant les coûts.

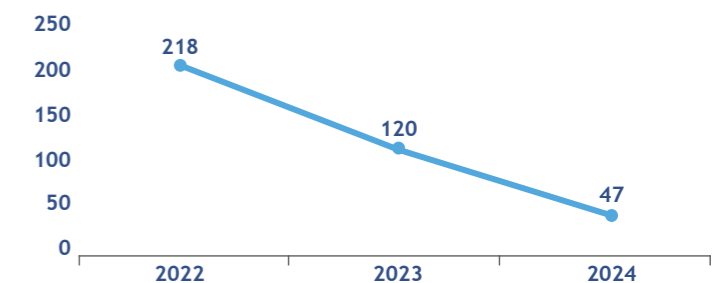
Par ailleurs, l'intensification des formations en sécurité et prévention a permis une meilleure anticipation des risques. Une légère baisse d'activité sur certains sites a également contribué à réduire la fréquentation des services médicaux internes. L'ensemble de ces initiatives permet d'adapter les dispositifs de santé aux besoins réels des collaborateurs tout en renforçant la prévention au quotidien.



NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL



MONTANT MOYEN PAR SALARIÉ INVESTI EN MÉDECINE PRÉVENTIVE



Offrir un environnement de travail motivant

En tant que grand Groupe reposant sur un capital humain essentiel et mobilisant une main-d'œuvre importante, nous plaçons le bien-être de nos collaborateurs au cœur de nos engagements. Convaincus que la performance durable repose sur un climat social stable et un cadre de travail épanouissant, nous cultivons un dialogue social constructif et entretenons des échanges réguliers avec nos collaborateurs, garantissant ainsi un environnement propice à l'engagement et à la cohésion.

Dialogue social : un levier de stabilité et de cohésion

Chez Unimer, le dialogue social est un engagement fondamental qui s'étend à l'ensemble des filiales, garantissant un environnement de travail équilibré, propice à la performance collective et au bien-être des collaborateurs. Il repose sur une démarche structurée favorisant la concertation, la négociation et l'échange d'informations entre la direction et les représentants du personnel, dans un esprit de transparence et de collaboration.

La liberté syndicale et la négociation collective sont placées au cœur de cette approche, avec une

implication active des partenaires sociaux dans les discussions relatives à la politique sociale et aux décisions stratégiques impactant les équipes. Ce dialogue couvre un large éventail de sujets, allant des avantages sociaux aux besoins en formation, en passant par l'amélioration continue des conditions de travail.

Cette dynamique contribue à maintenir un climat social apaisé et constructif. En témoignent des indicateurs solides de 2022 à 2024 : un nombre stable de représentants du personnel, aucune journée de grève et l'absence totale de litiges collectifs.

	2022	2023	2024
Nombre de représentants du personnel	64	64	64
Nombre de jours de grève	0	0	0
Litiges sociaux individuels	1	1	1

Actions en faveur du bien-être des collaborateurs

Chez Unimer Group, le bien-être des collaborateurs est une priorité essentielle que nous renforçons chaque année à travers des initiatives concrètes.

Certaines sont déjà bien ancrées dans notre culture d'entreprise et se poursuivent dans la durée, tandis que d'autres, mises en place en 2024, viennent enrichir notre engagement en faveur de la qualité de vie au travail, de la reconnaissance et de la cohésion.



Crèches sur les sites de production : Présentes depuis plusieurs années sur nos sites de production, les crèches offrent ainsi un soutien précieux aux parents tout en assurant une éducation préscolaire de qualité pour leurs enfants. Cette mesure vise à favoriser un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie personnelle.



Reconnaissance et récompenses : Nous valorisons nos collaborateurs à travers diverses actions au niveau de nos ouvriers sur site, entre autres :

- Prix de l'Employé du mois, récompensant l'assiduité et la performance.
- Primes de rendement attribuées aux collaborateurs les plus méritants.
- Distinctions pour l'hygiène et la présentation, avec des cadeaux offerts aux ouvrières exemplaires dans le respect des normes.
- Pèlerinage à La Mecque offert à des collaborateurs sélectionnés.

Ces événements sont célébrés lors de remises officielles et sont relatés sur la newsletter des sites en question.



Valorisation de l'ancienneté et de l'expérience : Nous célébrons le savoir-faire et l'engagement de nos collaborateurs à travers :

- Des célébrations à chaque décennie d'ancienneté (10, 20, 30, 40 ans...), mettant à l'honneur leur parcours, leur expertise et leur contribution précieuse.
- Des cérémonies de départ, rendant hommage aux collaborateurs en fin de carrière et soulignant leur impact au sein de l'entreprise.

Chaque étape de ce parcours est une source de fierté collective, renforçant l'esprit de famille et la reconnaissance envers ceux qui construisent le succès du Groupe.



Espaces de détente et de cohésion : Pour favoriser les échanges informels et la cohésion :

- Espaces de détente réaménagés pour plus de confort.
- Nouveauté 2024 : Mise en place d'un espace dédié aux Jeux Olympiques de Paris 2024, transformant notre environnement de travail en un lieu de partage et d'enthousiasme collectif.



Organisation d'évènements fédérateurs : Nous organisons tout au long de l'année des événements visant à rassembler nos collaborateurs et à renforcer la cohésion d'équipe. Adaptées aux temps forts et à l'actualité, ces initiatives favorisent un esprit d'appartenance et de convivialité :

- Petits déjeuners mensuels, encourageant les échanges entre équipes.
- Déjeuner collectif annuel, réunissant l'ensemble des collaborateurs dans un cadre convivial.
- Événements thématiques, tels que des concours liés à l'actualité et des célébrations culturelles.
- Célébration de journées spéciales, comme la Journée de la femme, Achoura et d'autres fêtes marquantes.
- Nouveauté 2024 : Défis sportifs, avec une première participation de nos collaborateurs à la 4^{ème} édition du Trail Desert Agafay à Marrakech (10 km & 21 km), renforçant l'esprit d'équipe à travers un challenge commun.



Le Maarouf : Un moment de convivialité et de partage

Chaque année, sont organisé au niveau des sites de production le Maarouf, un événement emblématique rassemblant l'ensemble des employés autour d'un déjeuner festif. Plus qu'un simple repas, cette tradition ancrée dans notre culture d'entreprise est un véritable symbole de solidarité et de convivialité.

Ce moment privilégié permet de renforcer les liens entre les équipes, de célébrer l'engagement commun et de partager un instant de détente en dehors du cadre professionnel. Il illustre la volonté de cultiver un esprit de famille au sein de l'usine et de valoriser l'implication de chacun.



Avantages exclusifs : Nous avons établi des partenariats et conventions afin d'offrir à nos collaborateurs des avantages exclusifs, comme des réductions sur une plateforme e-commerce et chez nos partenaires commerciaux.

En matière de protection sociale, nous avons pris plusieurs mesures pour optimiser la couverture santé de nos collaborateurs :

- Optimisation des contrats d'assurance maladie ;
- Amélioration du traitement des dossiers médicaux en 2024, réduisant les délais de prise en charge pour un meilleur service aux collaborateurs.



Sensibilisation à la santé et au bien-être : Notre service de médecine du travail organise régulièrement des sessions de sensibilisation sur des thématiques essentielles telles que la gestion du stress, l'ergonomie et la prévention de maladies professionnelles. Ces initiatives visent à accompagner nos collaborateurs dans la préservation de leur santé et d'améliorer leur bien-être au quotidien.



Soutien aux enfants des collaborateurs : Parce que l'éducation est un levier essentiel pour l'avenir, nous menons plusieurs actions pour soutenir les familles de nos collaborateurs : Distribution de fournitures scolaires à la rentrée.

- Bourses pour les bacheliers méritants.
- Accueil en stage des enfants des collaborateurs pour leur offrir une première expérience professionnelle.



Actions de solidarité et bénévolat : Nous renforçons notre engagement envers nos collaborateurs et la communauté à travers diverses initiatives solidaires :

- Distribution de paniers alimentaires à l'occasion du Ramadan pour soutenir les familles en situation de précarité.
- Soutien aux actions locales et initiatives solidaires, encourageant l'implication de nos collaborateurs dans des projets à impact positif.
- Don de produits alimentaires aux associations caritatives pour lutter contre la précarité alimentaire.
- Participation aux campagnes de dons de sang, contribuant à sauver des vies.
- Collectes solidaire de vêtements, jouets et de fournitures essentielles, redistribuées aux personnes dans le besoin.
- Engagement bénévole aux côtés d'associations pour aider les populations vulnérables.
- Journées solidaires : favorisant la participation des collaborateurs à des initiatives locales.

Ces actions permettent de renforcer la culture de solidarité au sein de l'entreprise tout en ayant un impact concret sur notre communauté

Investir dans l'Avenir : Bourses d'études pour les enfants de nos collaborateurs

Comme chaque année, nous organisons le "Prix de l'Encouragement", une bourse d'études destinée aux enfants de nos collaborateurs, qu'ils soient cadres ou ouvriers, ayant obtenu les meilleures notes au baccalauréat marocain.

Cette initiative illustre notre engagement en faveur de l'éducation et du mérite. Nous croyons fermement que l'éducation est un levier essentiel pour bâtir un avenir meilleur et durable. En soutenant financièrement ces jeunes dans la poursuite de leurs études supérieures, nous contribuons à leur développement personnel et professionnel, tout en valorisant l'excellence académique au sein de notre communauté.



Un séminaire pour aligner nos équipes sur la vision et les projets d'avenir

Dans le cadre de notre engagement à offrir un environnement de travail motivant, Unimer Group a organisé, le 31 mai 2024, un séminaire stratégique réunissant la Direction Générale et les directeurs de filiales et départements. L'objectif de cette rencontre était d'échanger autour de la vision du Groupe et d'aligner les ambitions des différentes entités sur les projets à venir.

Ce séminaire a été conçu comme un moment d'échange et de co-construction, où chaque participant a été invité à proposer des projets porteurs pour son département ou sa filiale. En parallèle, un questionnaire sur la satisfaction et l'épanouissement au travail a été lancé pour mieux cerner les attentes des collaborateurs et renforcer notre démarche en faveur du bien-être au travail.

Un moment clé pour mobiliser, fédérer et construire ensemble l'avenir d'Unimer, tout en continuant de placer nos collaborateurs au cœur du développement du Groupe, en les impliquant activement dans les décisions stratégiques et en valorisant leur engagement.



Soutenir les communautés locales

Chez Unimer Group, nous avons à cœur de créer un impact positif et durable, en priorité dans les régions où nous opérons. Au-delà de notre rôle économique, nous nous engageons activement auprès des communautés locales pour contribuer à leur bien-être et à leur développement.

Renforcer notre impact social dans nos territoires d'implantation

Notre premier levier d'action est la création d'emplois directs et indirects à travers nos sites de production, offrant ainsi des opportunités professionnelles essentielles aux populations locales. En parallèle, nous soutenons des initiatives solidaires et structurantes visant à améliorer durablement la qualité de vie des communautés.

Chaque année, Unimer Group réaffirme son engagement en faveur d'actions à fort impact, alignées sur sa politique RSE et les attentes des populations locales.

En 2024, nous avons renforcé notre programme de mécénat en développant de nouveaux projets axés sur l'éducation, la santé et l'inclusion sociale. Avec la volonté d'impliquer nos collaborateurs et d'optimiser nos ressources, nous poursuivons un objectif clair : favoriser un développement plus solidaire, plus inclusif et plus durable.

Agir pour la santé et le bien-être des populations locales

Unimer Group place la santé et la prévention au cœur de ses engagements. En partenariat avec les institutions médicales publiques, nous avons soutenu en 2024 l'organisation de campagnes de dépistage visant à renforcer l'accès aux soins pour les populations locales. Ces campagnes ont permis une prise en charge précoce et une meilleure sensibilisation aux enjeux de santé publique, notamment pour :

- Le VIH
- Le cancer du sein et du col de l'utérus
- L'hépatite

Par ailleurs, nous continuons d'encourager nos collaborateurs à participer aux dons de sang, en partenariat avec les centres de transfusion sanguine. Ces actions essentielles contribuent à sauver des vies et à renforcer notre ancrage dans une dynamique de solidarité collective.

Favoriser l'accès à l'information citoyenne

Dans le prolongement de ses engagements en faveur de l'éducation, Unimer a souhaité participer à une action citoyenne pour promouvoir l'accès au savoir, à la connaissance et à la culture générale.



le Desk

En 2024, un partenariat a été noué avec Le Desk, journal numérique marocain d'information et d'investigation indépendant, reconnu pour la qualité de ses analyses et son lectorat avisé. Cette collaboration a permis d'offrir des abonnements à des étudiants de deux établissements partenaires - l'IAV Hassan II et l'ENCG de Kénitra - situés à proximité de nos sites d'implantation.

Ce choix s'inscrit dans une volonté de renforcer notre impact social dans nos territoires, en soutenant des communautés étudiantes avec lesquelles le groupe entretient des liens durables.

À travers cette initiative, Unimer encourage la lecture, l'esprit critique et l'ouverture au monde, essentiels pour accompagner les jeunes dans leur parcours académique et citoyen, et contribuer à la formation de citoyens éclairés et engagés.



Soutenir l'éducation pour un avenir meilleur

L'éducation est au cœur de nos priorités, levier essentiel pour l'autonomie et le développement des générations futures. Unimer Group s'engage tant au sein de ses communautés qu'auprès de ses collaborateurs pour soutenir la scolarité des enfants.

Chaque rentrée, nous organisons une distribution de fournitures scolaires et de cartables pour les enfants de nos collaborateurs, accompagnée d'une journée festive qui leur est dédiée.

Cette initiative vise à soulager les familles en leur permettant d'aborder la rentrée plus sereinement, une période souvent marquée par du stress.





SOS VILLAGES D'ENFANTS MAROC Dans cette même dynamique, et en partenariat avec **SOS Villages d'Enfants Maroc**, association dédiée à la protection et à l'éducation des enfants en situation de détresse, Unimer Group a soutenu deux écoles de village en fournissant

des dons de fournitures scolaires, l'une à Dar Bouazza et l'autre à Aït Ourir, près d'Al Haouz, une région sinistrée par le séisme de l'année dernière. Cette action contribue à améliorer les conditions d'apprentissage et à renforcer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants de ces régions.



Soutien à la Maternelle Sociale "Les Petits Marins"

La Maternelle Sociale Les Petits Marins, portée par l'Association Féminine El Khir à Essaouira, est un projet à fort impact social, combinant éducation préscolaire et autonomisation des femmes. En 2024, Unimer a soutenu la réouverture de cette crèche, permettant la scolarisation de 30 enfants âgés de 3 à 5 ans tout au long de l'année.

En garantissant un accès à l'éducation dès le plus jeune âge, cette maternelle s'inscrit pleinement dans l'**ODD 4**, en favorisant une éducation de qualité et inclusive.

Par ailleurs, en offrant aux mères la possibilité de se former ou de travailler, elle contribue à l'**ODD 5**, en soutenant l'autonomisation des femmes et l'égalité des chances. Unimer encourage et soutient ces initiatives, en cohérence avec son propre engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable.



Un engagement social en faveur des plus démunis



Unimer Group perpétue une tradition de solidarité, notamment durant le mois sacré de Ramadan. En 2024, l'entreprise a renforcé son engagement en soutenant l'association "Tadamoun Al Amal", dédiée à l'accompagnement et à l'intégration sociale des personnes en situation de précarité. Lors de la 12^{ème} édition du "Ffour Al Amal", Unimer a mobilisé des volontaires parmi ses collaborateurs pour distribuer des repas à emporter et servir des repas à table aux personnes les plus nécessiteuses, témoignant ainsi de la culture d'entraide et de responsabilité sociale de l'entreprise

Solidarité et inclusion aux côtés de l'Association Al Khair



Unimer Group soutient activement l'Association Al Khair, fondée par l'une de ses collaboratrices, qui accompagne les enfants en situation de handicap. Cette association joue un rôle essentiel dans la prise en charge et l'intégration des enfants ayant des besoins spécifiques, en leur offrant

un environnement adapté pour leur développement et leur épanouissement. Plusieurs employés d'Unimer se sont engagés en tant que membres honoraires de l'association, illustrant l'implication personnelle des collaborateurs dans des initiatives solidaires et inclusives.



03.

Réduire l'impact environnemental

Dans ce chapitre

L'approche managériale de trois enjeux matériels :

- Pêche durable
- Innovation durable
- Gestion de l'énergie

Le Groupe Unimer agit pour limiter l'impact de ses produits et processus sur l'environnement. Ses priorités incluent la réduction de la consommation d'énergie, de matières premières, des émissions de gaz à effet de serre, et des déchets. Le Groupe veille en permanence à développer des solutions respectueuses de l'environnement et à impliquer ses équipes dans la réalisation de ces objectifs.

Notre contribution aux ODD :



Faire progresser les pratiques de pêche

La préservation des écosystèmes marins est essentielle pour assurer la durabilité et la diversification des ressources halieutiques, fondamentales pour notre activité. Conscient de cet enjeu, Unimer Group a renforcé en 2024 ses engagements en faveur de pratiques de pêche durables.

Un approvisionnement responsable et durable

Dans le cadre de notre politique de pêche responsable, nous avons continué en 2024 à garantir une utilisation judicieuse des ressources marines en respectant strictement les quotas, les tailles minimales autorisées et les zones ainsi que les périodes de pêche recommandées par la FAO.

Nos approvisionnements proviennent majoritairement de la pêche côtière, en collaboration directe avec les mareyeurs locaux utilisant de petites embarcations artisanales. Cette approche soutient les communautés de pêcheurs locales tout en assurant la fraîcheur et la qualité de nos produits.

Pour nos propres captures, nous avons maintenu en 2024 l'utilisation de nos chalutiers RSW équipés de balises

de surveillance par satellite, assurant une traçabilité complète et une conformité aux réglementations en vigueur.

Nous avons également renforcé nos pratiques durables en réduisant les prises accessoires grâce à des procédures internes améliorées et à la formation continue de notre équipage.

Nos filets, conformes aux normes, sont conçus pour permettre l'échappement et le passage des poissons juvéniles, contribuant ainsi à la préservation des populations de poissons. De plus, les systèmes RSW que nous utilisons maintiennent la fraîcheur du poisson en utilisant de l'eau de mer pour le refroidissement, garantissant des conditions optimales.

Un approvisionnement responsable et durable

En 2024, Unimer Group a soutenu les périodes de repos biologique instaurées par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime pour répondre à la baisse des stocks de poissons pélagiques, notamment la sardine.

Comparativement à 2023, où une période de repos biologique d'un mois avait été appliquée dans les pêcheries du sud, cette mesure a été prolongée en 2024. La période de repos biologique a ainsi été étendue à 45 jours, du 1^{er} janvier au 15 février, afin de favoriser la régénération des stocks de sardines.

Pendant cette période, Unimer Group a également profité de l'arrêt de l'activité de pêche pour effectuer la maintenance de ses bateaux, optimisant ainsi l'efficacité énergétique de ses navires et garantissant la bonne condition de ses équipements de pêche.

Ces actions contribuent à réduire notre empreinte environnementale tout en soutenant nos pratiques de pêche durables.

De plus, des restrictions supplémentaires ont été mises en place sur certaines zones de pêche spécifiques, avec une interdiction prolongée dans des régions sensibles afin de préserver les ressources halieutiques.

Ces initiatives font partie intégrante de notre stratégie pour assurer un approvisionnement responsable et durable, tout en soutenant la préservation des écosystèmes marins pour les générations futures.



Enfin, nos actions s'alignent avec les mesures prises par le Département de la Pêche maritime pour assurer la durabilité des ressources halieutiques, telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

Mesure	Description
Délimitation de nouvelles unités d'aménagement	Création de zones spécifiques pour une gestion efficace de la pêche.
Application de zones de pêche	Délimitation des zones de pêche autorisées et obligatoires (Zoning).
Instauration d'un système de quotas de pêche	Limitation de la quantité de poisson pêchée (Quotas) pour les RSW.
Repos biologique	Période de non-exploitation pour la régénération des populations de poissons (sur une période d'au moins un mois en début d'année).
Protection des espèces juvéniles	Interdiction de pêcher les poissons trop jeunes pour assurer leur reproduction et fermetures de certaines zones de concentration de juvéniles par périodes.

Une démarche engagée en faveur des certifications de pêche durable

Depuis plusieurs années, Unimer Group s'engage activement pour améliorer les pratiques de pêche en obtenant des labels internationaux conformes aux normes de la FAO et de l'ISEAL. Notre groupe est fier de détenir la certification Friends of the Sea pour ses conserves et semi-conserves de poisson. Cette reconnaissance est maintenue grâce à des processus annuels de renouvellement, durant lesquels nos sites subissent des audits réalisés par des organismes internationaux indépendants. Cette accréditation atteste de notre engagement envers des critères rigoureux, notamment :

- **Gestion durable des stocks** : Ciblage des stocks non surexploités selon les directives de la FAO, des organismes régionaux des pêches et des autorités nationales.
- **Préservation des fonds marins** : Absence d'impact significatif sur les écosystèmes marins.
- **Sélectivité des engins de pêche** : Utilisation d'engins de pêche sélectifs, limitant les rejets à un maximum de 8%.
- **Protection des espèces vulnérables** : Respect des classifications de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) pour les espèces menacées.
- **Conformité légale** : Respect des réglementations, y compris les Totaux Admissibles de Captures, et interdiction de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.
- **Gestion environnementale** : Approches efficaces pour la gestion des déchets et de l'énergie.
- **Responsabilité sociale** : Engagement envers des pratiques socialement responsables.



Parallèlement, Unimer Group poursuit son engagement en faveur de la durabilité des pêcheries marocaines avec l'objectif d'obtenir la certification MSC (Marine Stewardship Council) pour les pêcheries de sardine et d'anchois. Ce processus, long et exigeant, représente un défi multidimensionnel nécessitant une collaboration étroite entre l'ensemble des ports du Royaume et tous les acteurs du secteur de la pêche au Maroc. Bien qu'un travail important ait déjà été réalisé, il reste encore des étapes à franchir pour répondre pleinement aux critères stricts de la certification.

La certification MSC exige que le produit final provienne de pêcheries, d'usines et de plateformes de distribution certifiées. Bien que nos usines et plateformes soient déjà certifiées MSC, les pêcheries marocaines de sardine et d'anchois sont en cours de certification. Pour y parvenir, elles ont entrepris un processus volontaire d'amélioration FIP (Fish Improvement Progress) en 2008 et 2016, respectivement, sous la supervision de l'ONG SFP (Sustainable Fisheries Partnership) et en collaboration avec d'autres parties prenantes. Nous avons également encouragé nos clients à s'impliquer dans cette démarche en tant que parties prenantes et à participer aux réunions.

Il est essentiel de souligner que la certification MSC est attribuée à un nombre restreint de pêcheries dans le monde, ce qui témoigne de la rigueur de ce processus. Les progrès réalisés par les pêcheries marocaines peuvent être suivis sur la plateforme <https://fisheryprogress.org/>.

Le processus FIP sardine a franchi une étape clé avec la sélection d'un cabinet d'audit, après avoir réussi la phase de pré-évaluation. De son côté, le processus FIP anchois, initié par Unimer Group, progresse régulièrement et suit son chemin.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de garantir des pratiques de pêche responsables et durables, contribuant ainsi à la préservation des ressources marines pour les générations futures.



Engagement pour la préservation de l'environnement : Journée Mondiale des Océans



Parmi les différentes journées mondiales que nous célébrons chaque année, la Journée Mondiale des Océans est particulièrement importante pour Unimer. Elle rappelle la nécessité de protéger nos océans, qui sont essentiels à l'équilibre écologique et à la pérennité de nos ressources naturelles.

Habituellement, nous marquons cette journée par des actions telles que l'affichage, la sensibilisation de nos équipes et des opérations de nettoyage des plages situées à proximité de nos sites de production. Cette année, nous avons souhaité aller plus loin en structurant davantage notre démarche en organisant une véritable formation.

En collaboration avec l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache et le Centre Maritime de Mehdiya, nous avons proposé des sessions de sensibilisation animées par des formateurs spécialisés. Les participants ont ainsi pu approfondir leurs connaissances sur la préservation des océans et des écosystèmes marins. L'événement s'est conclu par la remise d'attestations de formation, en présence du Directeur de l'Institut, marquant l'engagement renforcé d'Unimer envers la protection de l'environnement marin.



Stimuler l'innovation des produits et procédés

L'innovation est un levier stratégique essentiel pour répondre aux défis environnementaux, anticiper les évolutions du marché et satisfaire les attentes croissantes de nos clients. Chez Unimer, nous nous engageons à concevoir des produits et des procédés à la fois performants, durables et respectueux de l'environnement. Notre objectif est clair : réduire notre empreinte écologique, garantir la sécurité et l'excellence de nos produits, tout en renforçant la transparence et la traçabilité des ressources utilisées.

Accélérer l'innovation au service de la performance et de la durabilité

En 2024, Unimer a accéléré sa dynamique d'innovation en engageant une révision en profondeur de ses procédés industriels. Cette démarche s'est appuyée sur une mobilisation renforcée de nos équipes, en particulier celles dédiées à la qualité, qui ont joué un rôle clé dans l'optimisation des processus industriels. Leur implication a permis de déployer des actions concrètes visant à améliorer l'efficacité de nos lignes de production, tout en intégrant les principes de durabilité et de performance. Parmi les avancées majeures :

- Amélioration de la productivité, grâce à l'intégration de nouveaux équipements ;

- Réduction de l'empreinte énergétique, dans le respect de nos engagements environnementaux ;
- Renforcement des standards de sécurité alimentaire, en lien avec les exigences internationales.

La coopération entre filiales a également favorisé le partage de bonnes pratiques et la mutualisation des efforts d'innovation, dans une logique de progrès collectif.

Innover pour mieux répondre aux attentes du marché

Nos équipes ont également poursuivi l'évolution de notre offre produits, en lien direct avec les attentes du marché et ont initiés de nouvelles innovations :

- **Réduction du taux de sel** dans les semi-conserves d'anchois à marque propre, pour répondre aux préoccupations nutritionnelles, tout en maintenant le goût et la qualité des produits ;
- **Introduction de deux nouvelles recettes et de deux sauces** pour enrichir notre gamme de conserves de sardines, en phase avec les nouvelles tendances de consommation ;
- **Lancement de nouveaux formats de boîtes** (ronds et ovales), conçus pour mieux s'adapter aux besoins spécifiques de certains clients et marchés.

Ces innovations traduisent notre volonté de proposer des produits différenciants, à forte valeur ajoutée, conciliant goût, qualité, praticité et engagement nutritionnel.

Collaborer avec nos clients pour garantir la qualité et la sécurité

À l'écoute de nos clients, nous plaçons la qualité et la sécurité au cœur de notre démarche. En 2024, les échanges renforcés avec nos partenaires ont permis d'anticiper au mieux leurs attentes, notamment en matière de conformité et de sécurité alimentaire. Ces collaborations actives nourrissent une relation de confiance durable et participent à l'amélioration continue de nos pratiques.

Dans cet esprit, nous avons poursuivi le renforcement de notre dispositif de gestion des réclamations, avec

un objectif constant : offrir un service réactif, fiable et transparent. Par ailleurs, dans le but d'optimiser encore notre service clientèle, nous avons lancé un processus de digitalisation du traitement des réclamations, qui devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la réactivité du service. Les résultats suivants illustrent l'évolution du processus de gestion des réclamations :

Indicateur	2022	2023	2024
Nombre de réclamations	39	32	31
Taux de résolution des réclamations clients	10 %	100 %	100 %
Taux de clôture des réclamations dans les délais	100 %	100 %	100 %
Taux de satisfaction des clients	93,0 %	90,0 %	92,22 %

- Le nombre de réclamations continue de baisser (de 39 en 2022 à 31 en 2024)
- Le taux de résolution et le taux de clôture dans les délais restent constants à 100 % depuis 2022
- Le taux de satisfaction client s'améliore, atteignant 92,22 % en 2024

Par ailleurs, la sécurité alimentaire, toujours au cœur de nos priorités, a été renforcée cette année par une intensification des contrôles, notamment sur le taux d'histamine, afin de répondre aux exigences de la FDA. Nous avons également intégré les dernières réglementations européennes concernant le BPA et les composants perfluorés. Enfin, l'installation de détecteurs de métaux sur nos lignes de production renforce la conformité de nos produits aux normes internationales les plus strictes (IFS, BRC).

Enfin, cette dynamique s'appuie sur l'expertise de nos équipes techniques et sur la synergie renforcée avec nos filiales commerciales, favorisant une approche collaborative mêlant rigueur, innovation continue et écoute active des clients.

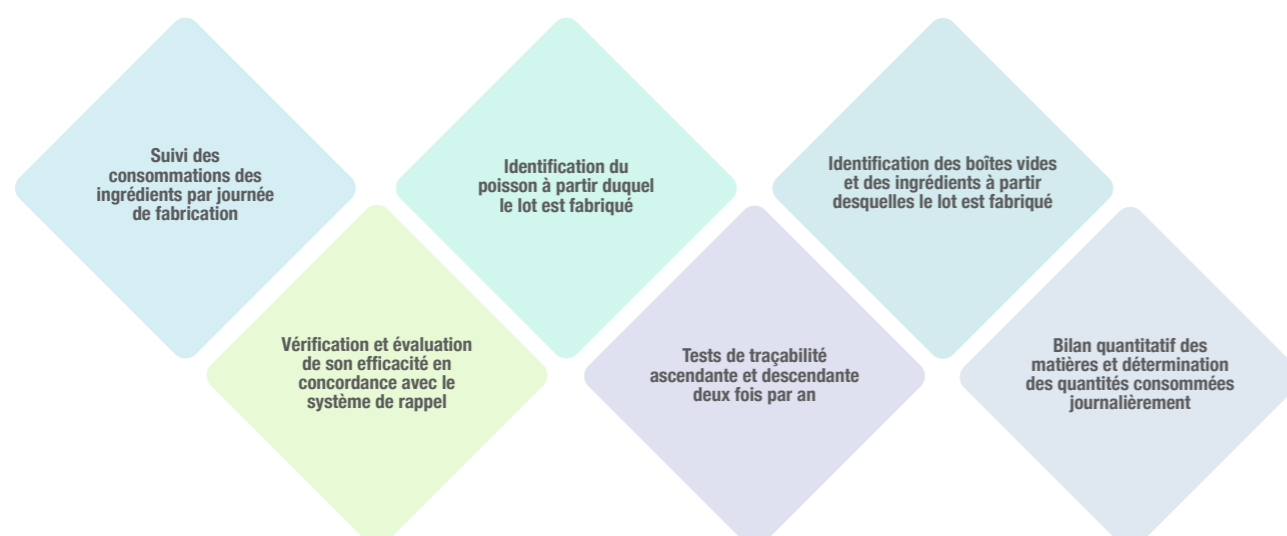
Une traçabilité assurée des produits

Dans la continuité de notre engagement pour la qualité et la sécurité, nous avons mis en place un système de traçabilité complet, basé sur un code d'identification unique apposé sur chaque emballage. Ce dispositif nous permet de suivre chaque lot tout au long de la chaîne de production, garantissant ainsi une traçabilité précise et fiable.

Ce code rend possible l'identification détaillée de l'espèce de poisson, de la zone géographique de

pêche, de la date, ainsi que du bateau de pêche associés. Cette capacité à retracer l'origine exacte des matières premières témoigne de notre exigence en matière de qualité, mais aussi de notre volonté de transparence envers nos clients et partenaires.

La robustesse de ce système repose sur une série de contrôles rigoureux menés à chaque étape, dont les détails sont présentés ci-dessous.



Journée en faveur de l'IA et l'innovation

Dans le prolongement de notre engagement en faveur d'une innovation responsable au service de la performance durable, Unimer a organisé un atelier interne dédié à l'intelligence artificielle, placé sous le thème : « *Comment l'IA peut transformer vos projets, booster votre efficacité et préparer vos équipes à demain* ». Animée par les experts d'Exponential Coaching International, cette session s'est appuyée sur des cas concrets et des échanges interactifs pour permettre à nos équipes d'explorer les opportunités offertes par l'IA.

L'objectif : faire de l'IA un véritable levier de transformation pour optimiser les processus, stimuler l'innovation produit et intégrer des solutions durables.

Cet atelier a également mis en lumière notre volonté de bâtir une culture d'entreprise axée sur les données et l'innovation, tout en restant ouverts à des approches disruptives pour pérenniser notre modèle. Au-delà des outils d'IA générative, c'est une stratégie globale des données qui se dessine, visant à automatiser, prédire et créer de nouvelles sources de valeur à long terme.

Un moment structurant qui marque une étape clé vers la construction d'une feuille de route IA au service de la performance, de la durabilité et de l'agilité de notre organisation.



Réduire les consommations de ressources

Unimer est résolument engagé dans la réduction de son empreinte environnementale. Conscients de l'empreinte environnementale de nos opérations en termes d'énergie, d'eau, de matières premières, de production de déchets et de contamination des eaux, Unimer s'engage à atténuer ces impacts. En adoptant des pratiques de gestion responsable des ressources, nous œuvrons continuellement à établir un équilibre entre nos opérations industrielles et la préservation de l'environnement.

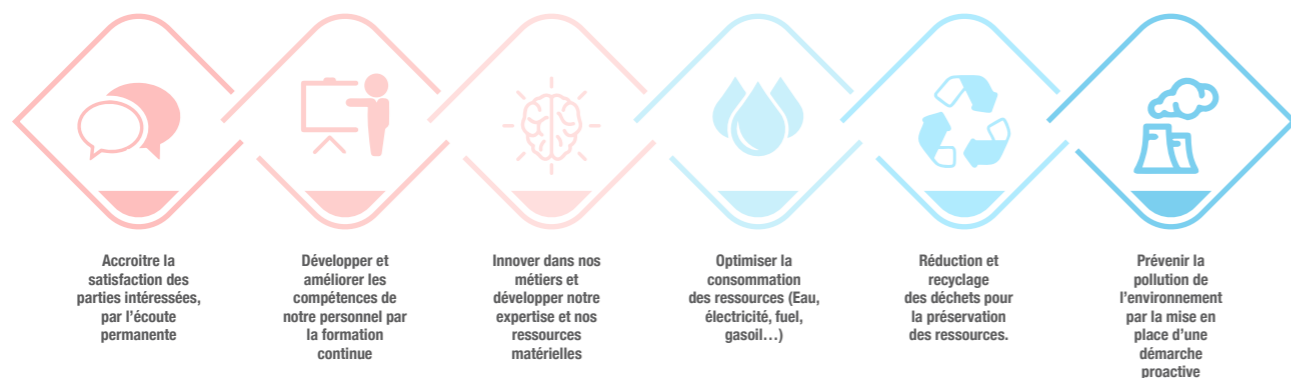
Charte environnementale et principes directeurs

Notre charte environnementale définit les lignes directrices et les objectifs que nous poursuivons afin de réduire notre consommation de ressources et limiter notre impact écologique.

Minimiser les impacts sur l'environnement et les risques générés par nos activités pour la nature

Mener une action continue et déterminée pour éviter toute atteinte accidentelle à l'environnement

Pour atteindre ces objectifs, Unimer s'appuie sur plusieurs principes afin d'optimiser ses ressources et de réduire son empreinte écologique :



1. Accroître la satisfaction des parties prenantes

En écoutant leurs attentes et en répondant à leurs exigences environnementales convenues.

2. Développer les compétences de notre personnel

Par la formation continue, afin d'améliorer la gestion des ressources et de renforcer notre efficacité environnementale.

3. Innover pour améliorer nos performances environnementales

En développant notre expertise et nos ressources matérielles, visant ainsi une amélioration constante de nos performances.

4. Optimiser la consommation des ressources

En réduisant la consommation d'eau, d'électricité, de fuel, de gasoil et en mettant en place des stratégies

d'optimisation de l'efficacité énergétique, tout en respectant et anticipant les exigences légales et réglementaires.

5. Réduction et recyclage des déchets

Par la mise en œuvre de pratiques visant à limiter la production de déchets et à promouvoir leur recyclage, contribuant ainsi à la préservation des ressources.

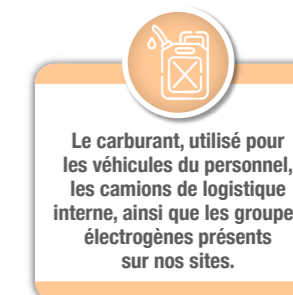
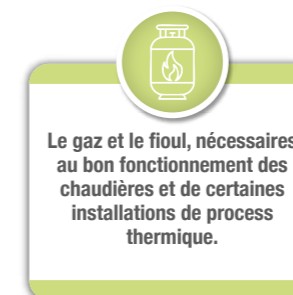
6. Prévenir la pollution

Par une approche proactive afin de minimiser les impacts environnementaux liés à nos activités et protéger ainsi nos écosystèmes.

Ces trois dernières années, Unimer Group n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite, relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

Nos sources de consommation énergétique

Nos consommations d'énergie proviennent des sources suivantes :



Ces sources sont au cœur de nos activités industrielles, et leur consommation fait l'objet d'un suivi rigoureux. Afin d'en limiter l'impact environnemental, nous avons engagé depuis plusieurs années une démarche d'optimisation énergétique globale, alliant pilotage, maintenance, modernisation des équipements et sensibilisation des équipes.

Consommations énergétiques par source	Unités	2022	2023	2024
ÉLECTRICITÉ	Kwh	7 969 925	7 753 004	7 933 764
FUEL	Kgs	2 071 090	1 600 780	1 416 160
GAZ	Kgs	225 176	208 411	240 316

L'analyse des données consolidées de consommation énergétique révèle une tendance globale à la baisse, marquée particulièrement sur le fuel (-11,5% par rapport à 2023) ;

Le gaz affiche une hausse +15,3%, principalement en lien avec des ajustements techniques ponctuels.

Concernant l'électricité, une légère hausse de 2,4% est enregistrée par rapport à 2023.

Cette évolution s'explique par un niveau d'activité soutenu sur le site de Mehdiya, porté par une belle campagne d'anchois qui a entraîné une intensification de la production de semi-conserves. À l'exception de ce site, l'ensemble des autres sites a enregistré une baisse de leurs consommations électriques, reflet des efforts continus d'optimisation et de maîtrise des flux énergétiques.

Optimiser notre efficacité énergétique : un levier de performance durable

La recherche constante de l'efficacité énergétique s'inscrit au cœur de nos processus de production.

En 2024, nous avons renforcé notre démarche en combinant rigueur technique, vigilance quotidienne et mobilisation des équipes. Cette dynamique s'est traduite par une amélioration continue de notre organisation industrielle et une gestion plus fine des flux énergétiques, en particulier à travers les actions suivantes :

Moderniser les équipements et renforcer les infrastructures

- Revue du dimensionnement des moteurs
- Mise à niveau des installations énergivores
- Amélioration du rendement des chaudières
- Isolation thermique renforcée des bâtiments et réseaux

PILOTER ET MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS

- Suivi régulier et structuré des indicateurs énergétiques
- Optimisation de la gestion des utilités (froid, chaleur, air comprimé)
- Détection et correction des dérives de consommation

LIMITER LES GASPILLAGES

- Adoption de bonnes pratiques pour éviter les pertes énergétiques
- Maintenance préventive renforcée pour assurer l'efficacité des équipements
- Contrôle des consommations non productives

MOBILISER ET IMPLIQUER LES ÉQUIPES

- Sensibilisation accrue aux dépenses énergétiques dans chaque site
- Ateliers internes sur les écogestes
- Communication continue sur les gains réalisés et les bonnes pratiques

Vers une transition énergétique : un engagement concret

En 2024, sur l'un de nos sites de production à Agadir, où deux unités sont dédiées à la production d'anchois salés et marinés, nous avons franchi une étape clé en procédant à la conversion du fioul au propane. Cette transition énergétique a permis de maintenir un niveau d'énergie stable (604 352 kWh), tout en réduisant de **17 % nos émissions de CO₂**, soit près de 30 tonnes évitées en un an.

Cette réduction des émissions a été rendue possible grâce à un meilleur rendement énergétique et à une combustion plus propre du gaz.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique déjà engagée sur notre site de production de légumes

Beldiva, également alimenté au gaz, et témoigne de notre volonté d'étendre progressivement ce modèle à d'autres sites.

Elle s'intègre pleinement dans le pilier environnemental de notre démarche RSE, visant à réduire notre empreinte écologique, notamment par la diminution de nos émissions de CO₂ et l'adoption de solutions énergétiques plus propres.

Nous poursuivons ainsi une trajectoire claire, en adéquation avec les enjeux écologiques actuels, alliant performance industrielle et responsabilité environnementale.

Vers une transition énergétique : un engagement concret

Dans le cadre de sa stratégie de réduction de son empreinte énergétique, Unimer a engagé en 2024 une démarche structurante sur le site de Mehdiya. Un audit énergétique, hydrique et environnemental complet a été réalisé en collaboration avec un cabinet spécialisé en audit et efficacité énergétique.

L'audit a permis de définir une démarche globale visant à identifier les gisements d'économies d'énergie, réduire les coûts opérationnels, améliorer l'efficacité des processus, atténuer l'empreinte carbone et garantir la conformité aux normes en vigueur. Un plan d'action est en cours de consolidation, avec plusieurs solutions déjà à l'étude ou en phase de déploiement. Ces mesures devraient se traduire par :

- Une réduction significative de la facture énergétique globale du site;
- Des économies en kWh;
- Une baisse mesurable des émissions de CO₂;
- Une amélioration globale de l'efficacité thermique du site.

Ce projet pilote servira de base à une généralisation progressive sur les autres sites du Groupe.



Gestion responsable de l'eau en période de stress hydrique

Dans un contexte de stress hydrique croissant, Unimer Group poursuit son engagement en faveur d'une gestion responsable de l'eau. Pour renforcer ses actions environnementales, un ensemble de mesures a été mis en œuvre en 2024 afin d'optimiser l'utilisation de cette ressource vitale et de réduire les impacts sur les écosystèmes locaux.

Parmi les initiatives déployées cette année figure l'installation de dégrilleurs destinés au circuit des eaux usées. Cette mesure, qui s'inscrit dans notre volonté de limiter la dispersion des matières indésirables, contribue à un traitement plus efficace des effluents et à la préservation des milieux aquatiques.

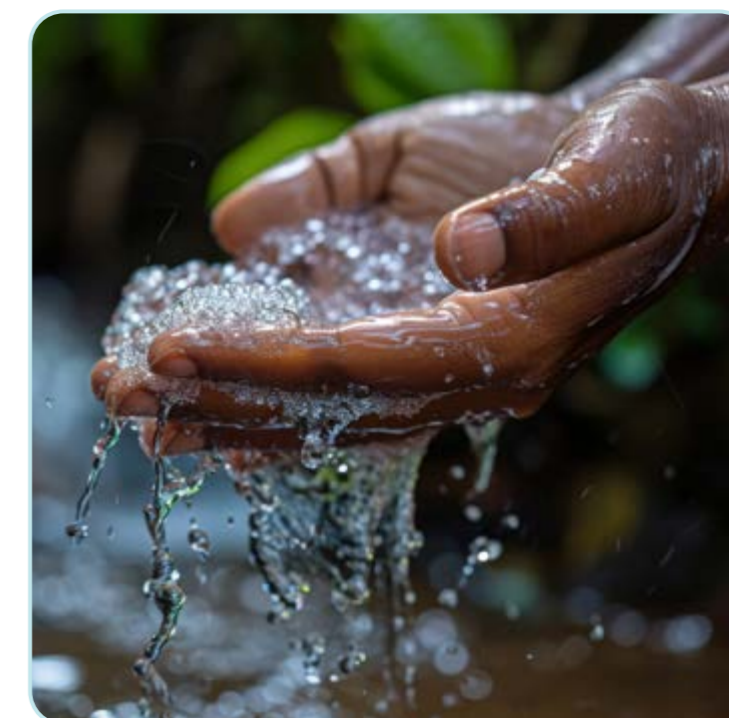
Les actions complémentaires mises en place comprennent notamment :

- La maintenance et l'entretien récurrents des équipements (détendeurs de vapeur, suppresseurs, flotteurs), favorisant ainsi la diminution du gaspillage,
- Le contrôle rigoureux du débit et de la quantité d'eau utilisée lors des opérations de lavage et de saumurage,
- La séparation optimisée de l'eau des huiles de poisson,
- L'optimisation des circuits d'eau au sein des processus de fabrication (récupération, recyclage et réduction des appoints),
- La récupération d'une partie des condensats de vapeur et l'élimination des fuites,
- La réduction de la fréquence de renouvellement des eaux de stérilisation.

Afin de sensibiliser l'ensemble des équipes, des affiches ont été stratégiquement déployées dans les zones concernées.

Ces mesures s'inscrivent dans une dynamique progressive de maîtrise de la consommation, confirmée par une réduction significative des prélèvements en eau observée de 2022 à 2024.

Par ailleurs, l'installation de compteurs sur les puits permet de suivre avec précision et efficacité les volumes utilisés.



Consommations	Unités	2022	2023	2024
Eau de ville	m ³	247 664	233 738	198.469

Sur le volet du traitement des eaux usées, nous continuons à recourir à des stations d'épuration physico-chimiques – internes ou de la ville –, ainsi qu'à des analyses régulières pour garantir la qualité des effluents, notamment pour filtrer efficacement les substances organiques potentiellement nocives.

L'ensemble de ces actions confirme l'utilité et la pertinence des mesures engagées en 2024, qui viennent consolider et amplifier les économies réalisées précédemment, tout en réduisant significativement l'empreinte environnementale du Groupe.



Fresque du Climat, de l'Eau et de la Biodiversité : Agir Ensemble pour l'Environnement

Dans le cadre de notre engagement environnemental, Unimer a organisé un atelier interactif et participatif sur les enjeux environnementaux majeurs. Animé par des consultantes expertes et formatrices agréées de la Fresque du Climat, référentes pour le Maroc, cet atelier, spécifiquement adapté à notre secteur, a permis à nos collaborateurs d'aborder de manière ludique et collective trois thématiques essentielles : le climat, l'eau et la biodiversité.

À travers cet atelier, nos équipes ont exploré les grands défis climatiques et environnementaux, ainsi que leur impact spécifique sur nos activités. Elles ont abordé des sujets cruciaux tels que le stress hydrique et la préservation de la biodiversité.

L'objectif principal était de renforcer la prise de conscience des impacts environnementaux de nos actions et d'ouvrir une réflexion collective sur les leviers d'action à mettre en place pour y faire face et limiter notre empreinte écologique.

Cet atelier a été un véritable catalyseur pour engager nos collaborateurs dans une transition écologique et solidaire.



Vers une structuration efficace de gestion des déchets

Unimer Group considère la gestion des déchets comme une priorité essentielle dans ses activités industrielles. En valorisant efficacement les matières et en limitant les pertes, nous poursuivons notre engagement en faveur d'une utilisation raisonnée des ressources. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre stratégie de réduction des impacts environnementaux, en ligne avec nos objectifs de performance durable.

Maîtrise des consommations de matières premières

L'optimisation des consommations est un levier fondamental de notre politique environnementale. Chaque année, nous suivons avec attention l'évolution des volumes de matières premières utilisées, afin d'identifier les pistes de progrès.

Voici le détail de nos consommations :

Consommations de matières	Unités	2022	2023	2024
Fer blanc	Tonnes	3 555	2 147	1 902
Huiles	Tonnes	5 582	4 128	3 386
Aluminium	Tonnes	639	521	382
Plastique	Tonnes	21	46	55
Etiquettes	Nombre	9 764 972	11 066 223	8 866 483
Verre	Tonnes	627	580	638

En 2024, la tendance générale est à la baisse pour la majorité des matières premières, ce qui s'explique principalement par une sous-activité des unités de production de conserves, en lien avec le retard de la campagne de pêche et la rareté des sardines.

À l'inverse, certaines catégories ont connu une hausse, comme le verre ou le plastique, en lien avec le dynamisme de la production de semi-conserves d'anchois. Malgré ces variations, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer notre efficacité.

Parmi les initiatives phares, on peut citer l'automatisation du dosage d'huile dans l'atelier des marinades, qui a permis de réduire significativement le gaspillage et d'assurer une gestion plus rigoureuse des volumes consommés.





Gestion des déchets et valorisation des co-produits

La gestion des déchets demeure une priorité dans notre démarche environnementale. Cette année encore, nous avons renforcé la structuration de notre processus de gestion des déchets, avec un tri facilité par une classification des déchets selon leur nature, permettant une meilleure orientation des flux vers des entreprises spécialisées : recyclage, incinération ou mise en décharge, à l'exception des déchets de poisson. Les déchets plastiques, métalliques, carton et résidus organiques sont ainsi valorisés autant que possible grâce à nos partenariats avec des prestataires spécialisés.

Voici un aperçu des différents types de déchets générés et de leur traitement :

Type de déchets	Métal issu des boîtes abîmées	Papier/carton et plastique	Verre	Déchets pharmaceutiques	Déchets dangereux (bidons et chiffons souillés, filtres, toners d'encre, lampes fluorescentes, bidons, bouteilles, batteries)
Type de traitement	Recyclés par des ferrailleurs	Pressés puis recyclés par des usines spécialisées	Envoyés en décharge	Incinérés par des prestataires spécialisés	Incinérés par des prestataires spécialisés

De plus, la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à l'importance du tri sélectif et au respect de notre politique environnementale constitue un axe fondamental de notre démarche. Des actions de formation, des affichages dédiés et de rappel sont régulièrement menées sur nos sites de production pour garantir l'adhésion de tous aux bonnes pratiques.

Nous mettons également un accent particulier sur les déchets de poisson non utilisables, en les transformant

en co-produits à haute valeur ajoutée, tels que la farine et l'huile de poisson. Cette stratégie d'économie circulaire nous permet de limiter les pertes et d'optimiser l'utilisation des ressources halieutiques.

Par ailleurs, nous poursuivons notre politique de réemploi des équipements techniques, afin de leur offrir une seconde vie. En 2024, plusieurs pièces mécaniques ont été réparées et réutilisées, contribuant ainsi à une gestion plus responsable.

Dématérialisation RH : Réduire l'usage du papier et l'empreinte écologique

La digitalisation des processus RH s'est accélérée en 2024 avec le déploiement du nouveau Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) – AGIRH. Le traitement de la paie et les frais de déplacement sont désormais gérés via cette plateforme, permettant une meilleure fiabilité des données et une simplification des démarches.

D'autres modules seront progressivement ajoutés, tels que la gestion des congés, des formations, des plannings et des compétences. Cette transformation s'inscrit pleinement dans notre politique RSE, visant à diminuer notre empreinte écologique et à optimiser l'efficacité de nos processus internes, tout en réduisant les déchets associés à la gestion documentaire traditionnelle.



Engagé pour l'environnement et l'inclusion sociale à travers le recyclage

Unimer Group continue de soutenir son partenariat avec l'association Ressourc'In et la marque marocaine KOUN, dans le cadre de son engagement environnemental. Ce partenariat vise à promouvoir le recyclage et l'upcycling des déchets.

Chaque semaine, l'association collecte au siège de Casablanca les déchets de papier, carton et plastique, qui sont ensuite triés et transformés en matières premières. En 2024, cette collecte a permis de récupérer 93 kg de plastique et 291 kg de papier et carton.



Ces matériaux sont ensuite valorisés par KOUN, qui conçoit et commercialise des sacs, accessoires et objets de décoration.

Les produits sont réalisés par de jeunes adultes sans qualification, formés dans le cadre de l'initiative Ressourc'In.

Ce partenariat génère ainsi un double impact : environnemental, en favorisant le recyclage et la réduction de l'empreinte écologique, et social, en soutenant l'insertion professionnelle des jeunes.

Grâce à cette collaboration, Unimer soutient l'économie circulaire et contribue à offrir de réelles opportunités d'emploi, tout en participant activement à la diminution de son empreinte écologique.





04.



ANNEXES

Dans ce chapitre

- Table d'indicateurs sociaux
- Table d'indicateurs environnementaux
- Contributions aux ODD et cibles
- Méthodologie de reporting et contacts
- Index AMMC

Tables d'indicateurs sociaux

L'effectif d'Unimer SA

	2022	2023	2024
Effectif total et répartition par genre	5 317	5 757	6 727
Femmes	4 736	5 122	5 995
Hommes	581	635	732
Répartition par branche d'activité			
Administration	52	51	41
Pôle Conserves	3 212	3 308	3 010
Pôle Semi-Conserves	2053	2398	3 676
Répartition par contrat de travail			
Contrat permanent	579	601	623
Contrat saisonnier	4 738	5 156	6104
Répartition par ancienneté			
≤ 10 ans	3 220	3603	4 674
11 - 20 ans	906	970	960
21 - 30 ans	1 012	1005	900
≥ 30 ans	179	179	193

Consommations	2022			2023			2024		
	Direction	Cadres	Non cadres	Direction	Cadres	Non cadres	Direction	Cadres	Non cadres
Effectif par catégorie et décliné par genre									
Total	16	61	5 240	15	68	5 674	14	74	6 639
Dont femmes	6	18	4 761	5	30	5 084	3	33	5 959
Dont hommes	10	43	479	10	38	590	11	41	680
Variations d'effectif par catégorie									
Recrutements par catégorie	0	8	1 376	1	8	1 620	1	8	1 620
Démissions par catégorie	2	6	20	2	4	4	2	4	4
Licenciements par catégorie	0	0	0	0	0	0	0	0	0

La formation

	2022	2023	2024
Nombre de salariés Cadres ayant bénéficié d'une formation	112	367	403
Budget de formation des Cadres par rapport à la masse salariale	0,19%	0,21%	0,30%

Le dialogue social

	2022	2023	2024
Nombre de représentants du personnel	64	64	64
Nombre de jours de grève	0	0	0
Litiges sociaux individuels	1	1	1
Litiges sociaux collectifs	0	0	0

La santé et sécurité

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	19	15	21

Tables d'indicateurs environnementaux

Consommations d'énergie

Effectif par catégorie et décliné par genre	Pôle Conserves			Pôle Semi-conserves			Autres pôles*			TOTAL		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
SUIVI ÉLECTRICITÉ (En Kwh)	1 713 698	1 947 936	1 842 869	2 431 819	2 416 119	2 922 034	3 824 408	3 388 949	3 969 936	7 969 925	7 753 004	7 933 764
SUIVI FUEL (En KG)	1 849 910	1 466 720	1 272 540	92 880	96 940	123 060	128 300	37 120	20 560	2 071 090	1 600 780	1 416 160
SUIVI GAZz (En Tonnes)	0	0	0	0	0	54	225	208	240	225	208	294

* Hors pôle Dakhla

Consommations d'eau

Consommations d'eau de ville	Unités	2022	2023	2024
	m3	247 664	233 738	198 469

Consommations de matières

Consommations de matières	Unités	2022	2023	2024
Fer blanc	Tonnes	3 555	2 147	1 902
Huiles	Tonnes	5 582	4 128	3 386
Aluminium	Tonnes	639	521	382
Plastique	Tonnes	21	46	55
Étiquettes	Nombre	9 764 972	11 066 223	8 866 483
Verre	Tonnes	627	580	638

Contributions aux ODD

PILIER 1 : Oeuvrer en continue pour une gouvernance éthique et responsable				
Engagement n° 1 : Consolider nos principes éthiques et déontologiques				16.5 / Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes 16.6 / Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
Engagement n° 2 : Aller plus loin dans nos structures de gouvernance				16.6 / Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux 16.7 / Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions 5.5 / Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
Engagement n°3 : Favoriser des pratiques d'achats durables				12.1 / Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement 12.2 / D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles 8.3 / Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

PILIER 2 : Consolider la marque employeur				
Engagement n°4 : Développer l'employabilité et les compétences				4.4 / D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat 8.5 / D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
Engagement n° 5 : Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail				3.4 / D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être 3.8 / Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable 8.8 / Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire
Engagement n° 6 : Offrir un environnement de travail motivant				3.4 / D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être 3.8 / Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
Engagement n° 7 : Soutenir les communautés locales				1.2 / D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes 8.3 / Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

PILIER 3 : Réduire l'impact environnemental					
Engagement n° 8 : Faire progresser les pratiques de pêche				14.1 / Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons » 14.2 / D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans 14.4 / D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques	
Engagement n°9 : Stimuler l'innovation des produits et procédés				9.4 / D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens 9.b / Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises	
Engagement n°10 : Optimiser les consommations énergétiques					6.3 / D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau 6.4 / D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau 7.2 / D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial 7.4 / D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre 12.2 / D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles 12.4 / D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement 13.2 / Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

À propos de ce rapport

Méthodologie de reporting

Le présent rapport a été préparé en réponse à la circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, à laquelle Unimer Group est soumis en tant que société cotée à la Bourse de Casablanca. Les informations qu'il contient sont relatives à ces exigences et aux enjeux matériels, fruits d'une étude de matérialité dont le cadrage s'est notamment basé sur la norme ISO 26000.

Les objectifs de développement durable de l'ONU auxquels nous contribuons ont été identifiés et communiqués pour chacun des chapitres.

Périmètre de reporting et consolidation des données

La collecte des données qualitatives, qui couvrent l'ensemble du périmètre d'Unimer Group, s'est appuyée sur une revue documentaire et des entretiens, avec une attention à l'exhaustivité et à la transparence, dans la limite des informations disponibles et/ou confidentielles. Ces informations qualitatives couvrent à minima l'année 2024.

Les informations quantitatives sociales et environnementales couvrent le périmètre d'Unimer SA, à l'exception des consommations d'énergies et d'eau qui intègrent en plus le pôle végétal légumes et fruits, marinés et surgelés. Elles couvrent les années 2022, 2023 et 2024. Ces informations ont été calculées par les différentes fonctions concernées, puis ont été consolidées et contrôlées par la Direction PMO, RSE & Communication financière qui en a vérifié la cohérence.

L'ensemble des données ont été revues et validées par la Direction Générale d'Unimer Group.



Contacts

Zeineb Alaoui
Directrice PMO, RSE & Communication Financière
+212 (0) 665 870 336
zeineb.alaoui@unimergroup.com

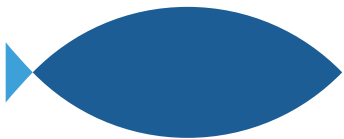
Index AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG	Pages
I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX			
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	Préambule	Unimer Group, leader marocain de conserves de sardines et d'anchois L'étude de matérialité et les engagements stratégiques A propos de ce rapport	96 - 103
	Annexes		106 - 111
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	Annexes	A propos de ce rapport	170
	Préambule	L'étude de matérialité et les engagements stratégiques	106 - 111
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	Annexes	A propos de ce rapport	170
	Annexes	A propos de ce rapport	170
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	Absence de vérification		
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)			
II. ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES			
1. Information environnementales			
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche	156 - 158
		Optimiser les consommations énergétiques	162 - 168
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche	156 - 158
		Optimiser les consommations énergétiques	62 - 168
Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet	Chapitre III	Optimiser les consommations énergétiques	162 - 168
Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche	156 - 158
		Optimiser les consommations énergétiques	162 - 168
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Chapitre III	Optimiser les consommations énergétiques	167 - 169
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Chapitre III Annexes	Optimiser les consommations énergétiques	162 - 163
		Tables d'indicateurs environnementaux	173
2. Information sociales			
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :			
Recrutement	Chapitre II	Le capital humain	134 - 138
Rémunération	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	140 - 143
Gestion des carrières	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	140 - 143

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG	Pages
Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)	Chapitre II Annexes	Développer l'employabilité et les compétences Tables d'indicateurs sociaux	142 - 143 122 - 193
Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Chapitre II	Le capital humain	136 - 132
Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Chapitre II	Le capital humain	134 - 139
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :			
La répartition par branche d'activité	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	134 - 135 172 - 173
La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	134 - 135 172 - 173
La répartition par catégorie (direction, cadre, employés.), déclinée par genre	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	143 - 135 172 - 173
La répartition globale par genre	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	143 - 135 172 - 173
La répartition par ancienneté	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	142 - 143 172 - 173
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	142 - 143
Fournir les indicateurs suivant sur les trois derniers exercices :			
Nombre de représentants du personnel	Chapitre II Annexes	Offrir un environnement de travail motivant Tables d'indicateurs sociaux	146 - 147 172 - 173
Nombre de jours de grève par exercice	Chapitre II Annexes	Offrir un environnement de travail motivant Tables d'indicateurs sociaux	146 - 147 172 - 173
Nombre d'accidents de travail par exercice	Chapitre II Annexes	Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail Tables d'indicateurs sociaux	144 - 145 172 - 173
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	138 - 139 172 - 173
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	138 - 139 172 - 173
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	138 - 139 172 - 173
Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	Chapitre II Annexes	Offrir un environnement de travail motivant Tables d'indicateurs sociaux	146 - 147 172 - 173
1. Gouvernance			
Composition de l'organe de gouvernance			
Membres exécutifs et non exécutifs	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	120 - 123
Membres indépendants	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123
Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123

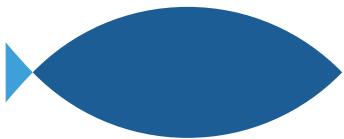
Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG	Pages
Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123
La parité, et les règles suivies en la matière	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123
Nombre de mandats par administrateurs	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123
Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123
Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 123
Rémunération des administrateurs	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	122 - 123
Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	122 - 123
Relation avec les actionnaires : Information communiquées aux actionnaires	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	122 - 123
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	118 - 125
Ethique, déontologie et prévention de la corruption			
Actions engagées pour prévenir la corruption	Chapitre I	Consolider nos principes éthiques et déontologiques	126 - 127
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Chapitre I	Consolider nos principes éthiques et déontologiques	126 - 127
2. Informations sur les parties prenantes			
Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Chapitre II	Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail	144 - 149
		Offrir un environnement de travail motivant	146 - 149
		Soutenir les communautés locales	150 - 153
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Chapitre II Chapitre III	Soutenir les communautés locales Optimiser les consommations énergétiques	150 - 153 162 - 169
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche Optimiser les consommations énergétiques	150 - 153 162 - 169
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Préambule	Le dialogue avec les parties prenantes	104 - 105
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)	Chapitre I	Consolider nos principes éthiques et déontologiques	129 - 131
3. Autres			
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	Préambule	L'étude de matérialité et les engagements stratégiques	106 - 115
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices		L'ensemble du rapport	



UNIMER
GROUP

15, Rue Jabal Saghrou - CIL
Casablanca - Maroc
Tél. : +(212) 522 79 14 80/85

www.unimergroup.com



UNIMER
GROUP

15, Rue Jabal Sagrou - CIL
Casablanca - Maroc
Tél. : +(212) 522 79 14 80/85

www.unimergroup.com